

L'ALGERIE:
AGITATION ET IMPASSE EN KABYLIE

10 juin 2003



TABLE DES MATIERES

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS	i
I. INTRODUCTION	1
II. DISTINCTIONS	2
A. LA QUESTION BERBERE EN AFRIQUE DU NORD	3
B. LA QUESTION BERBERE EN ALGERIE	3
C. LA SPECIFICITE DE LA KABYLIE	4
III. LA QUESTION KABYLE DEPUIS 1980	7
A. L' IDENTITE ET AU-DELA	7
B. UNE ADAPTATION PROGRESSIVE: LA REPONSE DE L' ETAT ET LE MYTHE DU «DENI IDENTITAIRE»	8
IV. LE PRINTEMPS NOIR ET SES REPERCUSSIONS	9
A. LA SAISON MEURTRIERE	9
B. LE RAPPORT ISSAD	10
C. DU DESEPOIR A LA TEMERITE: L' IMPATIENCE DE LA JEUNESSE KABYLE ..	11
D. DE L' ACTION A LA REACTION: LE DESENCHANTEMENT FACE A LA POLITIQUE ET L' OBSESSION DE L' AMOUR-PROPRE.....	12
E. LA QUESTION KABYLE ET LA QUESTION ALGERIENNE	13
V. LA PARTICULARITE DES COORDINATIONS	15
A. LE SENS D' UN NOM: L' ENIGME DES ' AARCH	15
B. UN MOUVEMENT CITOYEN?	17
C. LA SUBORDINATION DE LA VILLE A LA CAMPAGNE.....	18
D. STRUCTURE ET ESPRIT: LA PROJECTION DE LA JEMA 'A	19
VI. LA CARRIERE DES COORDINATIONS	22
A. LA TRAJECTOIRE.....	22
B. LA PLATE-FORME D' EL-KSEUR ET LA RADICALISATION DU MOUVEMENT ..	23
C. LA POMME DE DISCORDE: LA REVENDICATION DU RETRAIT DE LA GENDARMERIE	25
D. LE JOKER: FERHAT MEHENNI ET LE MAK	28
E. LES PARTIS KABYLES ET LES COORDINATIONS	30
1. Le FFS	30
2. Le RCD.....	31
F. LE GOUVERNEMENT ALGERIEN ENTRE LE DIALOGUE, LA REPRESSION ET L' IMPUISSANCE	33
VII. CONCLUSION	37
APPENDICES	
A. CARTE DE LA KABYLIE	40
B. RAPPORT DE SYNTHESE DE LA RENCONTRE D' ILLOULA OUMALOU	41
C. PLATE-FORME DE REVENDICATIONS ISSUE DE LA REUNION INTERWILAYAS DU 11-06-2001 A EL-KSEUR	43
D. RADICALISATION DES OBJECTIFS POLITIQUES DU MOUVEMENT DE CONTESTATION	44
E. ABREVIATIONS	45
F. A PROPOS DE L' INTERNATIONAL CRISIS GROUP	47
G. RAPPORTS ET BRIEFINGS DE L' ICG	48
H. CONSEIL D' ADMINISTRATION DE L' ICG	54



L'ALGERIE:

AGITATION ET IMPASSE EN KABYLIE

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

À la fin du mois d'avril 2001, à la suite de provocations mortelles d'éléments de la gendarmerie nationale algérienne, des émeutes prolongées et meurtrières ont éclaté en Kabylie. Le fait que l'agitation du Printemps Noir de Kabylie ne se soit pas encore dissipée reflète l'incapacité du système politique, au niveau national, à adopter des réformes qui combleront le déficit de la représentation démocratique. Ni le pouvoir, ni les partis politiques kabyles et ni les ainsi dénommées «Coordinations», qui ont pris la tête du mouvement de contestation dans la région, n'ont jusqu'à présent proposé de formule sérieuse pour sortir de l'impasse. L'invitation récente lancée au mouvement de contestation par le nouveau chef de gouvernement, Ahmed Ouyahia, d'engager un dialogue concernant sa plate-forme est un progrès encourageant, même s'il vient tardivement. Toutefois, il en faudra plus pour permettre au système politique algérien de résoudre ce qui est bien plus un problème national que de simples troubles locaux ou ethniques, comme on les décrit souvent à tort.

Cette agitation a été significative à au moins trois égards: en tant que conflit local qui a entraîné des coûts humains et matériels considérables; en tant que terrain de manœuvre du pouvoir et des forces de l'opposition en vue des élections présidentielles qui doivent avoir lieu avant le 15 avril 2004; et surtout en tant que reflet de problèmes nationaux plus généraux.

Ce conflit est porteur de dangers pour l'Algérie dans son ensemble, dans la mesure où il aggrave l'instabilité du régime et remet en cause le rapport de la Kabylie à la nation. De manière plus générale, il reflète le problème fondamental qui afflige l'Algérie depuis son indépendance: l'absence d'institutions politiques adéquates permettant la représentation régulière des intérêts et l'expression pacifique des griefs.

Depuis l'entrée en fonction du président Abdelaziz Bouteflika en avril 1999, le gouvernement a réussi en partie à réduire la rébellion islamiste, à rétablir la position de l'Algérie au niveau international et à redresser les finances de l'État. Toutefois, d'autres problèmes ont pris le devant de la scène, dont le plus important est *la hogra* (littéralement «mépris»), terme par lequel les Algériens désignent l'arbitraire des décisions officielles, les abus d'autorité qui se produisent à tous les niveaux, et le fait que les agents de l'État n'ont pas de comptes à rendre et peuvent violer la loi et les droits des citoyens avec impunité. Le mécontentement provoqué par ce problème s'est exprimé avec une vigueur sans parallèle en Kabylie.

En réaction aux émeutes qui ont éclaté à la fin du mois d'avril 2001, un nouveau mouvement est né, rassemblant les «Coordinations» de chacune des six wilayas (départements) de la région kabyle. En s'efforçant de canaliser la colère de la jeunesse kabyle dans une forme de protestation politique non violente, ce mouvement a fait preuve au départ d'une aptitude remarquable à mobiliser les citoyens

et a éclipsé les partis politiques de la région. Depuis, il domine la vie politique en Kabylie et fait l'objet de controverses intenses.

Pour certains, l'agitation a pour cause principale le conflit entre berbéristes et arabistes concernant l'identité culturelle de la Kabylie et donc de l'Algérie. Pour d'autres, ce mouvement repose sur des structures «tribales» (*'aarch*) et représente une régression vers des sentiments et formes d'action politique archaïques. La réalité est plus complexe: la question identitaire n'est que l'une de celles abordées par le mouvement. Ses autres revendications, qui sont essentiellement démocratiques, ont occupé pour lui une place plus importante. Par ailleurs, bien que l'accusation de «tribalisme» soit largement dénuée de fondement, le mouvement s'est appuyé sur les traditions locales de la Kabylie d'une manière qui a gravement entravé ses efforts pour exprimer les aspirations modernistes de sa population.

Les faiblesses du mouvement sont en partie responsables de son incapacité à s'étendre en dehors des limites de la Kabylie et à atteindre ses objectifs principaux: le châtement des responsables des mesures de répression excessives infligées aux manifestants durant le Printemps Noir, le retrait de la gendarmerie de la région et la reconnaissance de la langue berbère, le tamazight, en tant que langue officielle, sans mentionner des revendications plus radicales en faveur de la démocratisation rapide de l'Algérie.

Débordés par les Coordinations, les partis politiques kabyles ont réagi en projetant leur propre rivalités politiques sur le mouvement. Le pouvoir, paralysé par les divisions internes et la résistance au changement, n'est pas parvenu à réagir de manière efficace aux revendications légitimes, contribuant ainsi à la dégénérescence du mouvement qui, par son radicalisme intolérant et irréaliste, s'est aliéné la sympathie du public.

En conséquence, l'agitation n'a suscité aucun progrès en faveur de la démocratie et de l'État de droit et le problème de *la hogra*, qui a pour origine l'absence d'une représentation politique efficace, persiste. Les Algériens n'exercent presque aucune influence sur la coalition des élites militaires et technocratiques au pouvoir, contre lesquelles ils ne peuvent se défendre, et n'ont de citoyen que le

nom. Cette situation est défavorable à l'État lui-même, car elle favorise le mécontentement et la désaffection de la population, qui s'expriment par une tendance aux émeutes, et empêche l'exercice efficace du gouvernement. Dans le cas de la Kabylie, en outre, étant donné la question identitaire, elle a mis l'unité nationale à rude épreuve.

RECOMMANDATIONS

Au mouvement des Coordinations en Kabylie:

1. Abandonner le recours à la violence afin de regagner l'initiative morale et le soutien du public et donner l'exemple:
 - (a) en menant toutes les campagnes de manière pacifique et dans le respect des lois; et
 - (b) en renonçant à empêcher les élections de se dérouler, et en s'efforçant plutôt d'influencer les électeurs de manière pacifique par l'exercice de pressions publiques sur les partis politiques afin qu'ils soutiennent les objectifs du mouvement.
2. Se concentrer sur des objectifs réalistes et réalisables:
 - (a) en s'efforçant d'obtenir que soient satisfaites les revendications légitimes qui découlent des événements du Printemps Noir et de leurs suites;
 - (b) en renonçant à la revendication du retrait de l'ensemble de la gendarmerie de Kabylie;
 - (c) en reconnaissant que l'objectif d'une transformation démocratique de l'État (articles 9 et 11 de la plate-forme d'El-Kseur) ne pourra pas être atteint rapidement et nécessite de mener une campagne prolongée d'éducation politique pacifique à travers le pays; et
 - (d) en renonçant à maintenir que toutes ses revendications sont non négociables.
3. Réaffirmer que le mouvement est indépendant de tous les partis politiques.

4. Établir des contacts avec d'autres associations et mouvements de la société civile, en particulier les associations féminines, les associations professionnelles et les syndicats.
5. Établir des règles qui permettent le débat au sein du mouvement, renoncer à l'ostracisme et à la diffamation des dissidents, et inviter ceux-ci à réintégrer le mouvement.

Au gouvernement Algérien:

6. Reconnaître publiquement que le mouvement des Coordinations de Kabylie a soulevé des préoccupations légitimes et s'engager à ce que le gouvernement et le parlement les examinent et proposent, en réponse, des mesures adéquates.
7. Confirmer son invitation récente au mouvement à entamer un dialogue en invitant formellement la Coordination Interwilayas (CIADC) à envoyer une délégation afin de discuter des mesures proposées par le gouvernement; en cas de refus de cette invitation, poursuivre indépendamment la mise en œuvre d'une série de mesures, notamment:
 - (a) la libération de tous les militants du mouvement de contestation et abandon de toutes les poursuites judiciaires, à l'exception de celles engagées pour des crimes graves contre les personnes ou les biens;
 - (b) l'indemnisation immédiate et appropriée des victimes des répressions du Printemps Noir et de leurs familles ainsi que la prise en charge intégrale des frais médicaux;
 - (c) le châtement approprié des gendarmes et des autres membres des forces de sécurité coupables d'avoir enfreint leurs consignes concernant l'utilisation d'armes ou d'avoir outrepassé leur autorité d'autres façons durant le Printemps Noir et après;
 - (d) une révision des fonctions et des consignes d'ouverture du feu de la gendarmerie nationale;
 - (e) l'octroi d'un financement public couvrant intégralement les éléments de

base du *Centre d'aménagement linguistique en tamazight* et invitation aux associations de la société civile et de la communauté algérienne de l'étranger à lui apporter un soutien; et

- (f) la création d'une commission d'enquête parlementaire chargée d'étudier la crise économique de la région de Kabylie, en examinant les informations fournies par les partis politiques (y compris ceux qui ne sont pas représentés actuellement au parlement, notamment le FFS et le RCD), les acteurs économiques et les associations présentes dans les wilayas de Kabylie, ainsi que d'autres experts indépendants, qui fera au gouvernement des recommandations sur les mesures à prendre.
8. Renforcer les diverses assemblées élues, notamment:
 - (a) en augmentant les pouvoirs de l'Assemblée populaire nationale, y compris les pouvoirs de contrôle de sa Commission de la défense nationale, le cas échéant par un amendement de la constitution;
 - (b) en instaurant un nouveau code communal, qui accordera à l'exécutif élu des Assemblées populaires communales (APC) une autorité juridique sur les services administratifs de la commune et abolira le pouvoir accordé au *wali* (préfet) de renvoyer ou de suspendre les présidents des APC ou d'autres membres élus;
 - (c) en instaurant un nouveau code de la wilaya renforçant l'autorité de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) élue, par rapport à celle du *wali* et des officiers des services de sécurité (armée, gendarmerie nationale, sûreté nationale) au niveau de la wilaya;
 - (d) en révisant le statut de la *daïra* (sous-préfecture) en tant que niveau intermédiaire de l'administration, auquel il n'existe aucune représentation politique élue, et en renforçant l'élément de responsabilité politique intervenant à ce niveau.

A tous les partis politiques en Kabylie:

9. Admettre qu'avec l'établissement d'un Centre d'aménagement linguistique en tamazight bénéficiant d'un financement, d'effectifs et d'équipements adéquats et avec la reconnaissance du statut national du tamazight dans la constitution, le gouvernement se sera en principe acquitté de l'essentiel de ses obligations actuelles à propos de la question linguistique.
10. Préparer et publier des propositions concernant l'accroissement des pouvoirs des assemblées élues à tous les niveaux, et faire campagne en leur faveur.
11. Demander la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la crise économique que traverse la région de Kabylie et préparer des informations et propositions à lui soumettre.

A l'Union Européenne:

12. Soutenir les efforts visant à développer le rôle et les pouvoirs des institutions élues, législatives et représentatives de l'Algérie.
13. En consultation avec les autorités algériennes, et dans le cadre de l'accord d'association, étudier quelle autre assistance peut être fournie, notamment par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissement, pour le financement de projets d'infrastructure et d'autres projets de développement susceptibles de stimuler une relance de l'activité économique en Kabylie et de promouvoir son intégration économique dans le reste de l'économie nationale.

Le Caire/Bruxelles, 10 juin 2003

L'ALGERIE:

AGITATION ET IMPASSE EN KABYLIE

I. INTRODUCTION

Depuis la dernière semaine d'avril 2001, la région algérienne de Kabylie¹ traverse une période d'agitation constante et sans précédent. Jusqu'à la mi-juin 2001, ces troubles ont pris la forme d'émeutes répétées visant principalement la Gendarmerie et ponctuées de manifestations massives organisées dans toute la région et à Alger. Suite à la stabilisation du mouvement de contestation en plusieurs «Coordinations» liées les unes aux autres, les troubles ont visé d'autres cibles et pris d'autres formes, y compris l'organisation de barrages routiers dans toute la région, ainsi que de manifestations persistantes et d'émeutes localisées. Ils ont atteint de nouveaux sommets avec les tentatives globalement réussies et parfois violentes menées pour empêcher les électeurs de voter dans l'ensemble de la région aux élections législatives du 30 mai 2002 et aux élections locales du 10 octobre 2002.

Malgré les concessions du gouvernement concernant plusieurs des questions soulevées par les manifestants et le sentiment croissant d'aliénation du public envers leur cause, les Coordinations ont poursuivi leurs protestations. Il est possible qu'elles tentent de perturber les élections partielles qui doivent en principe se dérouler dans la région au cours des mois à venir.²

Comme raison de cette intransigeance, les Coordinations invoquent le fait que le gouvernement n'a pas donné «la satisfaction pleine et entière» aux quinze revendications qui figurent dans la plate-forme d'El-Kseur de juin 2001, revendications qu'elles affirment comme «scellées et non-négociables».

Pour mieux comprendre la situation qui règne en Kabylie, il est nécessaire de dissiper les mythes qui l'entourent. Contrairement aux opinions exprimées dans les médias internationaux, ce conflit n'est pas de nature «ethnique» et n'oppose pas les «Berbères ethniques» à l'Etat algérien. Bien que l'agitation se soit concentrée en Kabylie, elle n'est pas née de revendications identitaires, mais a pour cause des problèmes à caractère en large mesure national.

De même, la nature du mouvement de contestation encadré par les diverses «Coordinations» a été représenté de manière inadéquate dans les médias algériens. Une appellation fréquemment utilisée, «les *aarch*», qui renvoie à des structures pré-modernes, donne une idée erronée du mouvement, qui a exprimé des revendications principalement modernes concernant la démocratisation de l'Etat. Par ailleurs, les médias, en le dépeignant comme un «Mouvement Citoyen» entièrement moderne, n'a pas tenu compte du fait qu'il est enraciné principalement dans les villages plutôt que dans les villes de Kabylie et qu'il est influencé par les traditions de la société villageoise de telle manière que ses qualifications démocratiques et son efficacité ont toutes deux été compromises.

¹ Le cœur de la Kabylie se compose des wilayas de Tizi Ouzou et Béjaïa, mais la région englobe des districts des wilayas de Boumerdès, Bouïra, Bordj Bou Arreridj et Sétif (voir la carte de l'annexe A).

² Ces élections partielles concernent 60 communes (56 en Kabylie) dans lesquelles les élections aux assemblées n'ont

pas pu se dérouler en octobre 2002. Aucune date précise n'a encore été fixée.

Dans le présent rapport, nous analysons les motivations des acteurs et la signification de leurs actions. Nous nous efforçons de savoir pourquoi le problème politique qui est apparu s'est avéré jusqu'à présent insoluble et pourquoi les protestataires et le régime ont souvent recouru à la contrainte et aux violences physiques. Enfin, nous proposons des mesures destinées à aider l'Algérie à sortir de l'impasse et à résoudre les problèmes qui en sont la cause.

II. DISTINCTIONS

Le portrait souvent dressé des événements qui ont débuté en avril 2001 comme un conflit entre les Berbères algériens (ou même les «Berbères ethniques») et l'Etat algérien est très loin de la réalité.

Tout d'abord, bien qu'il existe plusieurs populations berbères en Algérie, l'agitation vraiment sérieuse s'est largement limitée à la Kabylie, et les seuls Berbères mobilisés par elle ont été les Kabyles. Les troubles qui ont éclaté dans d'autres régions, principalement dans l'est algérien, à partir de la mi-juin 2001, ont consisté en une vague d'émeutes locales motivées par des griefs locaux. Bien qu'ils aient éclaté dans les zones essentiellement berbérophones du Sud-Constantinois, ils se sont étendus rapidement aux régions arabophones du Nord-Constantinois et du sud-ouest algérien. En d'autres mots, au lieu d'exprimer des griefs spécifiquement berbères, ils ont reflété un mécontentement concernant les défaillances des administrations locales et des problèmes socio-économiques communs à la plupart des régions. De plus, ces protestations locales ont en général duré peu longtemps et ont fait peu de victimes ou de blessés. Il est clair que cette agitation plus superficielle et éphémère était de nature politique distincte de celle qui se s'est produite en Kabylie, car le mouvement de contestation fortement structuré – celui des «Coordinations» – qui est apparu dans cette région n'a pas d'homologue ailleurs.

Deuxièmement, le conflit initial qui a opposé les jeunes Kabyles aux gendarmes n'était pas motivé principalement par des questions spécifiquement berbères – c'est-à-dire des questions d'identité, de culture et de langue – et une bonne partie du conflit qui a fait suite, au lieu d'opposer des Berbères kabyles à l'Etat, encore moins à des Arabes algériens, a en fait opposé les Kabyles les uns aux autres.

Loin d'être un conflit purement ethnique, cette agitation est à la fois complexe et particulière. En la réduisant à une simple manifestation d'une «question berbère» plus générale, on en donne une interprétation des plus erronées.

A. LA QUESTION BERBERE EN AFRIQUE DU NORD

Les Berbères – ou, comme leurs intellectuels préfèrent désormais les appeler, les *Imazighen*³ – sont les habitants autochtones de l'Afrique du Nord, qui étaient présents bien avant l'arrivée des Arabes au VII^e siècle EC et, à plus forte raison, des Turcs ottomans au XVI^e siècle. Ces Arabes, arrivés d'Egypte en deux vagues principales au VII^e et au XI^e siècle, étaient en nombre relativement peu élevé, ne dépassant guère les 100 000. L'identité arabe des pays de l'Afrique du Nord s'est construite principalement par l'arabisation, pendant de nombreux siècles, des populations indigènes, en majeure partie amazighes. Mais certains éléments de ces populations ont réussi à préserver leur langue ancestrale dans les régions où la géographie et la topographie ont empêché la pénétration de la langue arabe, en particulier dans de nombreuses parties de la chaîne de l'Atlas et à certains endroits du Sahara. On parle des dialectes du berbère (*tamazight*) de l'oasis de Siwa, dans le nord-ouest de l'Egypte, à la côte atlantique du Maroc. Bien que les berbérophones forment des minorités minuscules en Egypte et en Tunisie, et une petite minorité en Libye, ils représentent environ 40 pour cent (environ 12 millions) de la population marocaine (et étaient sans doute majoritaires au XIX^e siècle et même après) et de 20 à 25 pour cent (de 6 à 7 millions) des Algériens.⁴

Comme le nationalisme anticolonial, qui a abouti à la création des Etats indépendants de l'Afrique du Nord, est apparu durant l'âge d'or du nationalisme arabe et s'est inspiré en partie de mouvements antérieurs de renouveau culturel et de réforme islamique, l'orthodoxie nationaliste a donné en général une définition «arabo-musulmane» de l'identité culturelle de ces nouveaux Etats-nations. Dans cette définition, elle n'a pas tenu compte des minorités berbérophones et de l'ascendance

amazighe de la majorité de la population toute entière. Comme, depuis l'indépendance, le développement de l'éducation a favorisé l'apparition d'intelligentsias tirées des populations berbérophones, la prise de conscience de l'identité *amazighe* et le ressentiment devant le refus de reconnaître le tamazight se sont accrues.

C'est en Kabylie qu'est née la nouvelle conscience «berbériste» ou amazighe, mais celle-ci s'est répandue depuis dans toute l'Afrique du Nord. Son développement a bénéficié du soutien considérable de la diaspora nord-africaine d'Europe et d'Amérique du Nord, ainsi que, ces dernières années, de l'essor de l'Internet. Il existe aujourd'hui un mouvement «amazigh» pan-berbère, organisé dans le cadre du Congrès mondial amazigh, ainsi que des mouvements regroupant spécifiquement des Berbères algériens, libyens ou marocains, entre autres. Ce mouvement plus large ne se limite pas à promouvoir l'établissement de droits culturels et linguistiques pour les Imazighen et les personnes qui parlent le tamazight dans chacun des Etats nord-africains. Il remet également en question le caractère «arabe» de l'Afrique du Nord en proposant une conception explicitement berbère de la région, à laquelle il donne le nom de *Tamazgha*.

Les militants amazighs actuels, qu'ils soient ou non d'origine algérienne et kabyle, décrivent souvent les événements qui se sont produits en Kabylie comme une manifestation de la lutte amazighe qui se déroulerait dans toute l'Afrique du Nord. Cette interprétation n'est pas confirmée par les faits. En réalité, les événements récents montrent, entre autres, à quel point les divers courants de l'opinion politique kabyle sont en train de s'émanciper de l'obsession pour l'identité amazighe en soi. Ayant lancé le pan-berbérisme dans les années 80 et 90, les Kabyles ont commencé à s'en désintéresser.

B. LA QUESTION BERBERE EN ALGERIE

Bien que l'existence du Congrès mondial amazigh et la diffusion du concept de *Tamazgha* témoignent du développement d'une «question berbère» à l'échelle de l'Afrique du Nord, il est impropre de parler d'une seule question berbère en soi en Algérie.

³ Ce mot est le pluriel d'*Amazigh*, qui se traduit habituellement par «homme libre».

⁴ Une proportion importante de la population sahraoui du Sahara occidental est berbérophone ou l'était autrefois. On trouve également d'importantes populations berbérophones au Mali (les Touareg de l'Adrar des Iforas) et au Niger (les Touareg de l'Aïr). On trouve également des Touareg au nord du Burkina Faso.

Quand le mouvement berbériste qui s'est développé en Kabylie dans les années 70 a créé une organisation dans le sillage du «Printemps Berbère» de 1980,⁵ le Mouvement Culturel Berbère (MCB) qui en a résulté était presque exclusivement kabyle. Il n'a guère trouvé un soutien de la part des autres populations berbères, les Chaouïa du Sud-Constantinois et les Mozabites du Sahara septentrional, et encore moins de la part des Touareg de l'extrême sud du Sahara. Avec l'avènement d'un pluralisme politique formel en 1989, les partis qui défendaient explicitement la cause de l'identité et de la langue berbères, à savoir le Front des Forces Socialistes (FFS) de Hocine Aït Ahmed et le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) du docteur Saïd Sadi, n'ont recueilli qu'un soutien marginal en dehors de la Kabylie, les autres populations berbères ne manifestant que peu ou pas d'intérêt pour le débat politique autour de l'identité berbère. Dans la mesure où les intellectuels chaouïa ont commencé à s'y intéresser, ils n'ont pas pour autant intégré le MCB, mais ont fondé leur propre association indépendante, le Mouvement Culturel Amazigh (MCA), tout en continuant dans l'ensemble à boudier le FFS et le RCD, des partis perçus largement comme essentiellement kabyles.

L'absence à la fois d'un parti berbère qui suscite l'adhésion de tous les Berbères algériens et d'un mouvement culturel berbère à l'échelle de l'Algérie reflète le fait que chacune des populations berbères du pays possède une histoire distinctive et entretient des liens particuliers avec le pouvoir central et le reste de l'ensemble national algérien. Le fait que, contrairement au Maroc, les populations berbères algériennes sont largement espacées et occupent des territoires divers sur le plan écologique a sans aucun doute contribué à cet état de choses. Toutefois, par-dessus tout, les facteurs principaux qui sont à l'origine du développement d'une perspective berbériste en Kabylie n'existaient simplement pas ailleurs.

C. LA SPECIFICITE DE LA KABYLIE

La Kabylie est la région rurale la plus peuplée d'Afrique du Nord, à part le delta du Nil. Contrairement à ce dernier, cependant, cette densité de population n'est pas liée à la fertilité du sol. La Kabylie est montagneuse et les terres cultivables sont rares. Elle n'a pu subvenir aux besoins de sa population qu'à cause de ses traditions d'émigration ouvrière et commerciale. Celles-ci sont antérieures à l'époque coloniale, mais ont changé massivement à partir de 1914, quand des ouvriers algériens ont été embauchés en grand nombre dans les usines de la France métropolitaine pour remplacer les ouvriers français mobilisés lors de la Première Guerre mondiale. En conséquence, les Kabyles sont devenus l'avant-garde du mouvement plus général des travailleurs immigrés algériens en Europe et, en tous cas dès les années 50, ils occupaient une position officieuse d'élite au sein de la communauté algérienne en France. Les Kabyles géraient la plupart de ses cafés, hôtels et restaurants et fournissaient la plupart de ses médecins, comptables, avocats, travailleurs qualifiés et représentants syndicaux, tandis que les immigrés non qualifiés d'autres régions peinaient sur les chantiers ou balayaient les quais du métro parisien.

Par ailleurs, comme seuls les hommes d'âge adulte émigraient, ils entretenaient des liens avec leurs villages d'origine, et les allées et venues à travers la Méditerranée ont contribué à la diffusion du français dans toutes les couches de la population masculine de Kabylie d'une manière qui l'a distinguée des autres régions du pays. Cette évolution a également été encouragée par les écoles créées dans la région par l'administration coloniale à partir des années 1870. En effet, le français a remplacé l'arabe comme deuxième langue des Kabyles, pour devenir la langue des transactions juridiques et commerciales et celle de leurs rapports avec les administrations coloniale et métropolitaine, tandis qu'une intelligentsia kabyle est apparue, favorisée par le système d'enseignement français. En conséquence, après l'indépendance, de nombreux Kabyles ont envisagé la perspective de l'arabisation comme une menace, crainte qui n'a pas été partagée par les autres populations berbères algériennes, car elles n'avaient pas connu l'émigration massive en France ni perdu leur connaissance de l'arabe

⁵ C'est-à-dire le mouvement de contestation et les manifestations qui se sont produits en Kabylie en mars-avril 1980.

comme langue de la vie publique, du droit et du commerce ainsi que de la pratique religieuse.

Le ressentiment des Kabyles envers l'arabisation est dû au fait que, depuis l'indépendance, ils ont joué un rôle important dans les appareils de l'Etat algérien et dans la gestion du secteur public (outre une forte présence dans le secteur privé), grâce à leur connaissance du français. En effet, la question kabyle ne concerne pas une population marginale,⁶ sans représentation ou sous-représentée dans la vie publique nationale en conséquence de sa différence culturelle ou linguistique.

Les Kabyles ont joué un rôle considérable dans l'essor du mouvement nationaliste algérien à partir des années 20 et étaient bien représentés parmi les chefs politiques et militaires de la guerre de libération nationale, de 1954 à 1962.⁷ Encore aujourd'hui, la conscience de la contribution de la Kabylie à la révolution persiste dans la région et, tout en renforçant leur sentiment de fierté régionale, alimente également leur ressentiment. Les Kabyles qui faisaient partie des dirigeants du FLN pendant la guerre ont été perdants dans la lutte pour le pouvoir qui a précédé et suivi l'indépendance,⁸

défaite perçue par beaucoup comme étant liée au triomphe de la conception strictement «arabomusulmane» de la nation algérienne, qui refusait de reconnaître l'aspect *amazigh* de la société et de la culture algérienne. En conséquence, on observe en Kabylie, depuis l'indépendance, une forte tendance à dénigrer la représentation dont elle a joui au sein de l'Etat, en lui retirant toute valeur politique ou même en la déclarant illégitime, et à se moquer des Kabyles haut placés en les appelant «*les Kabyles de service*».

Toutefois, cette représentation n'est pas négligeable. En effet, loin d'être monopolisé par les Algériens arabophones, le personnel de l'Etat a affiché une forte participation berbère depuis l'indépendance.⁹ Si, jusqu'à une époque récente, les Chaouïa ont prédominé dans l'armée, les Kabyles ont surtout occupé des postes politiques civils, se voyant confier, notamment, à différentes époques, des portefeuilles de ministre très divers. Depuis 1979, cinq des douze *Premiers ministres* algériens ont été des Kabyles,¹⁰ tandis que deux autres ont été des Chaouïa.¹¹ Les Kabyles ont également occupé des postes clés dans l'armée et les services de sécurité.¹²

⁶ Tizi Ouzou, la capitale de la Grande Kabylie, se trouve à seulement 100 km d'Alger. Une forte proportion de la population algéroise est d'origine kabyle, et les échanges entre la Kabylie et Alger sont intenses.

⁷ En France, les travailleurs immigrés kabyles ont été attirés en grand nombre par le projet séparatiste radical qui a été lancé avec la fondation de l'Etoile Nord-Africaine en 1926, à Paris. Bien que le chef de l'ENA, Messali Hadj, ait été un arabophone originaire de l'ouest algérien, la Kabylie a fourni beaucoup des cadres de ce mouvement et des Kabyles ont continué à occuper une place importante au sein des organisations qui ont pris la succession de l'ENA, le Parti du Peuple Algérien (PPA) à partir de 1937, sa façade légale, le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD) à partir de 1946, et sa branche paramilitaire clandestine, l'Organisation Spéciale (OS) de 1947 à 1950. Les Kabyles ont joué également un rôle important dans la direction du FLN et de son aile militaire l'Armée de Libération Nationale (ALN), et la Kabylie a formé une région politico-militaire distincte (wilaya III) au sein de la structure de commandement FLN-ALN. Le premier congrès du FLN s'est tenu, en août 1956, dans la vallée de la Soummam en Kabylie, et a été dominé en grande partie par les perspectives des chefs kabyles, notamment Abane Ramdane et Krim Belkacem.

⁸ Abane Ramdane (né en 1920) a perdu sa position prédominante au sein du FLN en août 1957 et a été tué sur

l'ordre de ses rivaux le 27 décembre 1957 au Maroc. Belkacem Krim (né en 1922), le premier commandant de la wilaya III et un membre éminent du gouvernement provisoire du FLN de 1958 à 1962, est passé à l'opposition après 1962 et a été assassiné en octobre 1970, à Francfort.

⁹ Ainsi que l'a noté, il y a longtemps, William Quandt dans son article «The Berbers in the Algerian political élite», dans Gellner, E.A. et Micaud, C., *Arabs and Berbers: from tribe to nation in North Africa* (Londres, 1972), p. 285-303. Voir également Hugh Roberts, «The unforeseen development of the Kabyle question in contemporary Algeria», *Government and Opposition*, XVII, 3 (été 1982), p. 312-334.

¹⁰ Kasdi Merbah (1988-1989), Belaïd Abdesselam (1992-1993), Redha Malek (né à Batna mais d'origine kabyle, 1993-1994), Ahmed Ouyahia (deux fois: 1996-1998 et depuis le 6 mai 2003), Smaïl Hamdani (1998-1999).

¹¹ Mokdad Sifi, de Tebessa, 1994-1996, et Ali Benflis, de Batna, 2000-2003; il y a eu également un président de la république chaouï, Liamine Zeroual, de Batna, 1994-1999.

¹² Les services de renseignement (alors appelés Sécurité Militaire) ont été dirigés par un Kabyle, le colonel Kasdi Merbah, de 1962 à 1979, tandis que le Commissariat Politique de l'Armée a été dirigé par un autre Kabyle, le colonel El Hachemi Hadjerès, jusqu'en 1974. Aujourd'hui, les 1^{re}, 2^e, 4^e et 5^e régions militaires (sur six) – Blida, Oran,

En outre, les deux principaux partis pro-gouvernementaux, le FLN et le Rassemblement National Démocratique (RND), sont tous deux actuellement dirigés par des Berbères, un Chaoui (Ali Benflis) et un Kabyle (Ahmed Ouyahia) respectivement. Les Kabyles occupent des postes importants dans plusieurs autres partis influents; le président actuel de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), qui a été choisi parmi les députés du FLN, est un Kabyle, Karim Younes, tandis que, de 1997 à 2001, le premier président de la chambre haute du parlement algérien, le Conseil de la Nation, était également un Kabyle, Bachir Boumaza.¹³

Enfin, les Kabyles sont largement représentés au sein des professions libérales, des sports, des arts et des affaires, et dans le secteur des services et dans l'industrie (l'un des magnats les plus célèbres d'Algérie, Issad Rabrab vient de Grande Kabylie). Ils jouent un rôle important dans le mouvement des droits de l'homme depuis 1985, notamment Maître Abdennour Ali Yahia et Maître Hocine Zehouane de la Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (LADDDH), tandis que le syndicat principal, l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA), fondé en 1956 par un Kabyle, Aïssat Idir, est depuis 1997 dirigée à nouveau par un Kabyle, Abdelmadjid Sidi Saïd.

Bref, les Kabyles sont un élément visible et influent de l'élite nationale algérienne. Le fait d'être kabyle ne constitue pas un handicap appréciable (et encore moins automatique) dans la vie publique. La place importante qu'a pris la question identitaire dans la question kabyle contemporaine ne doit pas, toutefois, être interprétée de manière erronée. En général, les Kabyles ne font pas l'objet de

discriminations fondées sur leur identité dans la vie publique et ils se préoccupent de cette question pour d'autres raisons. La colère de certaines sections de l'opinion kabyle contre l'Etat algérien s'explique non pas parce que leur identité a nui à leur statut, mais plutôt parce qu'elle n'a pas été prise en compte. Cependant, bien que l'Etat se soit amendé à cet égard depuis 1990, deux autres facteurs ont renforcé la spécificité de la Kabylie et le ressentiment de nombreux Kabyles.

Le premier est économique. La Kabylie dépend depuis longtemps de transferts financiers de l'extérieur. Jusqu'aux années 1980, les envois des immigrés installés en Europe ont représenté des montants très importants, tandis que l'Etat, grâce aux revenus des hydrocarbures, investissait de fortes sommes dans le développement économique de la région. Au cours des deux dernières décennies, ces sources de soutien financier se sont tariées. De plus en plus, les Kabyles ont émigré avec femmes et enfants et ont cessé en large mesure d'envoyer de l'argent à leurs parents. L'argent qui continue d'arriver de France provient surtout des pensions des immigrés qui ont pris leur retraite dans leur village natal; cette génération disparaît progressivement et les flux financiers avec elle. En ce qui concerne l'Etat, depuis l'effondrement des prix du pétrole en 1985-1986, il a cessé dans l'ensemble de financer des investissements importants dans la région. Les entreprises publiques créées dans les années 60 et 70 se sont mises à battre de l'aile ou ont fermé, et les entreprises privées n'ont pas bénéficié d'incitations suffisantes pour combler le vide. Il s'en est ensuivi une hausse du chômage et une crise économique grave, qui ont formé un contraste pénible avec l'optimisme et la prospérité des années 70.

Le deuxième est politique, mais tout aussi récent. En effet, la Kabylie se distingue des autres régions d'Algérie par une caractéristique importante: depuis 1989-1990, sa vie politique se structure autour des rivalités qui opposent deux partis politiques basés principalement dans la région elle-même, le FFS et le RCD. Partout ailleurs, les rivalités entre les partis politiques qui ont compté ont été celles qui ont opposé le FLN et le FIS en 1990 et 1991 et le FLN et le RND ainsi que les divers partis islamistes autorisés en 1997 et 2002. Cette divergence politique de la Kabylie avec le reste du pays a renforcé son particularisme, mais

Ouargla et Constantine – sont commandées par des officiers kabyles, tandis que les services de renseignement sont commandés depuis 1990 par deux Kabyles, le général Mohamed Mediène et le général Smaïn Lamari.

¹³ Un parti laïciste, qui possède une certaine influence, créé par l'ancien Premier ministre, Redha Malek, l'Alliance Nationale Républicaine (ANR) est aussi dirigé par des Kabyles, notamment Ali Haroun et Mohamed Saïd Mazouzi, outre Malek lui-même, tandis que le Mouvement Démocratique et Social (MDS), un parti radical-laïciste plus petit, est de même dirigé par un Kabyle, El Hachemi Cherif. On compte également des Kabyles dans les partis islamistes et le Parti des Travailleurs (PT).

aussi ses frustrations. Les deux partis kabyles se sont retrouvés presque entièrement limités à des rôles d'opposition et, en cherchant à conclure des alliances en dehors de la Kabylie, ils se sont systématiquement neutralisés réciproquement. En conséquence, ils n'ont pas réussi à représenter efficacement la population de la région. La présence d'un nombre impressionnant de Kabyles au sein des appareils de l'Etat, tout en démontrant qu'ils ne sont pas victimes de discriminations significatives, s'est résumée à une représentation en nombre, plutôt qu'à une représentation politique, de la population. Les intérêts de cette dernière n'ont bénéficié dans l'ensemble d'aucune représentation, tandis que ses sentiments particularistes et sa détresse matérielle ont été aggravés par les tendances récentes.

III. LA QUESTION KABYLE DEPUIS 1980

L'agitation identitaire qui persiste en Kabylie depuis le «Printemps Berbère» de 1980 conteste la conception nationaliste orthodoxe qui fait de l'Algérie une nation «arabo-musulmane» et ses implications que tous les Algériens sont des Arabes et que le berbère n'est qu'un dialecte de l'arabe. L'opposition à ce discours officiel s'est exprimée dans l'affirmation de l'irréductibilité de l'identité berbère/amazighe des Kabyles et la revendication que la langue berbère bénéficie du même statut que l'arabe. Mais l'affirmation de l'identité berbère et la revendication de la reconnaissance du tamazight n'ont pas constitué seulement des fins en soi.

A. L'IDENTITE ET AU-DELA

Pour de nombreux berbéristes kabyles, la remise en question de l'orthodoxie «arabo-musulmane» représentait aussi une revendication de pluralisme et de démocratie, et l'affirmation des droits culturels et linguistiques constituait une stratégie visant à transformer l'Etat algérien. C'est surtout pour cette raison que le mouvement berbériste de Kabylie a rigoureusement évité les appels au régionalisme kabyle, affirmant l'identité amazighe au sens le plus large, plutôt que l'identité kabyle plus étroite, et revendiquant la reconnaissance de la langue berbère, le *tamazight*, plutôt que de son dialecte, le *thaqbailith*, qui est parlé par les Kabyles.

L'insistance à décrire leur agitation dans des termes qui nient ses racines et sa base sociale spécifiquement kabyles témoigne de l'emprise persistente sur les activistes kabyles de l'idée nationale algérienne. La mémoire collective du rôle joué par la Kabylie au sein du mouvement nationaliste a fourni les motifs du mécontentement concernant ce qu'est devenu l'Etat algérien qui en a résulté et des arguments pour légitimer la cause berbériste, et remettre en cause la légitimité du régime, en termes nationalistes-algériens. La tendance des berbéristes kabyles à invoquer la mémoire d'Abane Ramdane, le dirigeant kabyle du FLN en 1956-1957, le congrès de Soummam qu'il a organisé en août 1956 et la plate-forme qu'il a élaborée (qui distançait la révolution du pan-

arabisme et minimisait son contenu islamique) indique qu'ils ont aspiré à changer la nature de l'Etat algérien dans son ensemble.

Quand la constitution de février 1989 a autorisé la création de partis politiques, les deux partis kabyles qui sont apparus, le FFS¹⁴ et le RCD, tout en s'intéressant aux questions identitaires et linguistiques, ont donné la priorité à des questions plus générales. Le RCD s'est fait le champion d'une vision laïque de l'Etat, non seulement en s'opposant au mouvement islamiste mais en allant encore beaucoup plus loin, jusqu'à demander l'abolition du statut de religion officielle de l'islam dans la constitution. Le FFS, tout en se montrant plus conciliant envers les islamistes, a constamment attaqué les aspects «policier» du régime et le rôle politique de l'armée.

Malgré la priorité accordée par ces partis aux questions nationales de plus grande portée, ils n'ont pas réussi, toutefois, à recruter de nombreux partisans en dehors de la Kabylie et des districts renfermant de nombreux Kabyles (Alger et Tipasa, ainsi que les émigrés en France). Bien que le FFS ait remporté plus de succès à cet égard, ces deux partis ont continué à s'appuyer fortement sur leur électorat kabyle et sont perçus comme des partis essentiellement kabyles. Parallèlement, comme ils ont adopté des positions opposées sur les questions politiques de portée plus générale, ils n'ont pas pu, malgré une présence au niveau national, exercer de pressions concertées en faveur soit de la démocratisation, soit de concessions satisfaisantes concernant les questions linguistiques et identitaires.

B. UNE ADAPTATION PROGRESSIVE: LA REPOSE DE L'ETAT ET LE MYTHE DU «DENI IDENTITAIRE»

Dès 1983, le régime a reconnu que la nation algérienne n'est pas exclusivement arabe de culture

et d'origine.¹⁵ En outre, depuis l'avènement du pluralisme formel en 1989, il a fait des concessions d'ordre pratique importantes :

- en 1990, un Institut d'Etudes Amazighes a été créé à l'université de Tizi Ouzou;
- depuis 1991, un bulletin d'information est diffusé en tamazight tous les soirs dans l'ensemble du pays sur la chaîne publique;
- en 1995, après des mois d'agitation en Kabylie visant à obtenir que le tamazight soit enseigné dans les écoles, le président Zeroual a créé un Haut Commissariat à l'Amazighité. Présidé par un Kabyle, Mohamed Idir Aït Amrane,¹⁶ le HCA a organisé des conférences et des ateliers sur le tamazight et la culture amazighe et publie une revue intitulée *Timmuzgha*;
- la révision constitutionnelle approuvée par référendum le 28 novembre 1996 a reconnu explicitement l'Amazighité à côté de l'Arabité et de l'Islamité comme l'un des trois éléments constitutifs de l'identité nationale algérienne;
- la publication et la distribution d'une littérature en tamazight, interdites dans les années 60 et 70, sont désormais entièrement autorisées, et il est possible de s'en procurer dans la plupart des librairies d'Alger ainsi qu'en Kabylie même;¹⁷
- depuis 1995, le tamazight est enseigné dans certaines classes dans quatorze wilayas du pays (c'est-à-dire dans toutes les régions berbérophones);
- les noms berbères ont été rétablis sur de nombreux panneaux indicateurs et sont utilisés

¹⁴ Fondé à l'origine par Hocine Aït Ahmed en 1963 comme aile politique d'une rébellion armée contre le régime Ben Bella, le FFS est devenu un parti politique légal à la fin 1989, Aït Ahmed ayant déjà rompu avec les anciens maquisards qui avaient constitué ses principaux partisans dans les années 1960.

¹⁵ Cela s'est produit quand le président Chadli a parlé publiquement des *Imazighen* comme les ancêtres de la plupart des Algériens dans son discours au congrès du FLN, en décembre 1983.

¹⁶ En 1945, Aït Amrane a composé le célèbre chant (en *tamazight*) *Kker a mmis u Mazigh* («Debout, fils d'Amazigh!»), qui a servi d'hymne national officieux aux militants kabyles du mouvement nationaliste algérien avant la composition de l'hymne officiel, «*Kassamen*», par le poète mozabite Moufdi Zakaria, en 1956.

¹⁷ Les œuvres de musiciens et de chanteurs berbères, y compris kabyles, circulent librement en Algérie sur disque et cassette et désormais sur disque compact depuis bien plus longtemps, et au moins depuis le début des années 70.

dans les documents officiels ainsi que dans la presse au lieu des noms arabes préférés auparavant par les autorités, et de nombreux partis politiques emploient le tamazight ainsi que l'arabe et le français en Kabylie;¹⁸

- en 2000, le seul aéroport de la Kabylie, qui se trouve à Béjaïa, a été rebaptisé en l'honneur de Abane Ramdane, et l'aéroport de Hassi Messaoud, qui se trouve dans le Sahara, en l'honneur de Krim Belkacem;¹⁹ et
- en octobre 2001, le président Bouteflika a accepté que le tamazight soit reconnu «langue nationale» dans la constitution, qui a été révisée à cet effet en avril 2002, et en avril 2003 le gouvernement a annoncé son intention d'établir un Centre d'aménagement linguistique en tamazight.

Un ressentiment persiste concernant le refus du gouvernement d'accorder au tamazight le statut de «langue officielle» en plus de celui de «langue nationale» (c'est-à-dire d'en faire une langue de l'administration publique), et de nombreux Kabyles qualifient cette dernière concession de geste de pure forme. Toutefois, même si on considère que le refus d'accorder le statut de langue officielle au tamazight est discriminatoire et injustifiable,²⁰ on peut quand même conclure que l'Etat n'a pas persisté dans sa position antérieure et qu'il reconnaît désormais l'identité berbère/amazighe, même si la manière dont il le fait ne satisfait pas encore tout le monde.

¹⁸ Par exemple, le RND, dont les affiches électorales étaient intitulées en octobre 2002 «AGRAW AFELNAW AMAGDAY», la forme *tamazight* du nom du parti (observé à Béjaïa, les 25 et 26 janvier 2003).

¹⁹ Une artère algéroise importante, le boulevard Telemly, a été rebaptisée boulevard du colonel Krim Belkacem dans les années 1980; les rues des grandes villes algériennes ont été baptisées en l'honneur de héros de la guerre kabyles (notamment Abane Ramdane) aussi bien que chaouiâ dès les premiers jours de l'indépendance.

²⁰ Ce point est fortement discutable: contrairement à l'arabe, le *tamazight* ne possède pas encore une forme commune moderne, mais consiste en plusieurs dialectes, qui demeurent essentiellement oraux pour la grande majorité de leurs locuteurs. Certains militants amazighs reconnaissent désormais l'ampleur des obstacles d'ordre pratique qui s'opposent à ce que l'on fasse du *tamazight* une langue de l'administration dans un proche avenir.

IV. LE PRINTEMPS NOIR ET SES REPERCUSSIONS

A. LA SAISON MEURTRIÈRE

Le 18 avril 2001, un lycéen de 18 ans appelé Massinissa Guermah a été abattu par un gendarme lorsqu'il était détenu à la Gendarmerie de Beni Douala, dans la wilaya de Tizi Ouzou.²¹ Le 21 avril, le jour de sa mort, la Gendarmerie a publié un communiqué dans lequel, au lieu de présenter ses excuses, elle accusait Guermah d'être un voleur.²² Le lendemain, les gendarmes d'Amizour, à 120 km de là, en Petite Kabylie, ont fait irruption dans une salle de classe et ont arrêté trois collégiens, affirmant qu'ils avaient insulté les gendarmes lors d'une manifestation, deux jours auparavant. Ces événements ont déclenché le «Printemps Noir» de Kabylie.

Durant la dernière semaine d'avril 2001 et jusqu'au début juillet, la Kabylie a été témoin des émeutes les plus prolongées de l'histoire algérienne. La brutalité avec laquelle les forces de sécurité, et principalement la Gendarmerie Nationale, ont réagi, en tirant à maintes reprises sur des jeunes sans armes, manifestement afin de les abattre, était sans précédent dans la région depuis l'indépendance et a traumatisé l'opinion publique kabyle. Dès la mi-juin, 55 personnes ont été tuées, dont 38 dans un terrible accès de violence, qui a duré du 25 au 28 avril. Le chiffre des morts a depuis atteint 123, et celui des blessés, dont certains ont été mutilés à vie, plusieurs fois ce nombre.

²¹ Beni Douala est à la fois le nom d'une commune (*baladiyya*) et d'un district administratif (*daïra* - l'équivalent algérien de la sous-préfecture française) qui comprend plusieurs communes: Beni Douala, Aït Mahmoud et Beni Aïssi.

²² La déclaration du ministère de l'Intérieur, Noureddine Zerhouni, que Guermah n'était pas un lycéen mais un jeune de 26 ans et un «voyou» a augmenté la fureur des Kabyles; Zerhouni a retiré cette remarque par la suite, en expliquant qu'il avait été mal informé. Toutefois, comme plusieurs personnes interviewées par l'ICG en Kabylie l'ont fait remarquer: «Même si c'est un voyou, ils n'avaient pas le droit de le tuer.»

Ces événements, et leurs répercussions prolongées, présentent plusieurs caractéristiques curieuses. L'énigme la plus évidente concerne le comportement de la Gendarmerie. Presque tout le monde s'accorde pour dire qu'il est à l'origine des émeutes, mais aussi, chose remarquable, qu'il les a ravivées à de nombreux endroits durant le mois de mai et le début du mois de juin 2001, une fois le calme provisoirement rétabli. Les raisons qui ont motivé ce comportement ont fait l'objet d'une enquête approfondie.

B. LE RAPPORT ISSAD

Le 30 avril 2001, le président Bouteflika a annoncé la création d'une commission d'enquête indépendante; deux jours plus tard, il a nommé comme président un avocat kabyle connu, le professeur Mohand Issad. Le premier de ses deux rapports, et le plus important, a été publié le 7 juillet 2001. Bien qu'il ait été critiqué par certains pour n'être pas allé assez loin, ses conclusions sont généralement considérées comme étant d'une honnêteté agréablement surprenante et elles n'ont pas été contestées. Les principales sont notamment:

- qu'en Kabylie, la violence a été provoquée et entretenue par les gendarmes, qui ont outrepassé à maintes reprises leur autorité et ont enfreint leurs propres consignes d'ouverture du feu en tirant sur les émeutiers alors qu'il ne s'agissait pas d'un cas de «légitime défense»; et
- que le comportement des gendarmes ne s'expliquait pas comme des «dépassements» individuels, et que, soit le commandant de la Gendarmerie avait perdu le contrôle de ses troupes, soit leur comportement résultait d'une ingérence dans la chaîne de commandement interne de la Gendarmerie Nationale et indiquait que certaines de ses sections avaient été manipulées par des forces extérieures.²³

Bien que le rapport Issad ne l'ait pas fait remarquer explicitement, ces conclusions ont été interprétées comme signifiant que l'autorité du commandant de

la Gendarmerie, le général Ahmed Bousteila,²⁴ avait été usurpée par des personnages plus puissants du régime, dans le contexte d'un conflit entre factions au sommet du régime. En fournissant des éléments qui appuyaient cette hypothèse, la commission Issad s'avancit sur un terrain très dangereux et peu d'observateurs ont été surpris du fait qu'elle se soit abstenue de citer les noms de ces personnages haut placés ou de proposer une explication de leurs motifs éventuels. Le fait qu'une deuxième commission d'enquête ait été créée par la chambre basse du parlement, l'Assemblée Nationale Populaire, indique que des pressions ont été exercées en haut lieu pour limiter les débats publics sur cette affaire. Cette commission a fini par proposer la thèse contraire que le comportement des gendarmes ne constituait que des cas de «dépassements» – c'est-à-dire de quelques individus outrepassant leur autorité de leur propre initiative,²⁵ thèse que peu d'observateurs ont prise au sérieux.

Dans les milieux kabyles, les avis sont partagés quant à la valeur du rapport Issad. Pour Ikhlef Bouaïchi, du secrétariat national du FFS, «la commission a poursuivi une enquête horizontale et non verticale», couvrant certains aspects de ce qui s'est produit dans l'ensemble de la région, mais omettant d'examiner la chaîne de cause à effet qui remontait la hiérarchie du pouvoir, et a fini ainsi «par dire aux Algériens ce qu'ils savaient déjà».²⁶ D'autres ont reconnu que, pour une fois, non seulement une commission créée par le régime avait en fait publié son rapport, mais que ce rapport était sérieux et crédible. Ainsi que l'a fait remarquer à l'ICG un homme n'appartenant à aucun parti: «Le Rapport Issad est très correct. C'est exact, un travail honnête, très, très honnête.»²⁷

²³ Rapport préliminaire de la Commission nationale d'enquête sur les événements de Kabylie, juillet 2001; publié sur Algeria-Interface, le 30 juillet 2001.

²⁴ Le général Bousteila a été nommé commandant de la Gendarmerie en février 2000 et n'a donc disposé que de quatorze mois pour s'imposer à ce corps.

²⁵ Voir *El Watan*, du 8 septembre 2001, *Le Matin* du 9 janvier 2002 et *Liberté* du 3 février 2002.

²⁶ Entretien de l'ICG mené le 15 janvier 2003, à Alger.

²⁷ Slimane Mokrani (pseudonyme), la quarantaine, de Aïn El Hamman, résidant aujourd'hui à Tizi Ouzou où il a été interviewé par l'ICG, le 16 janvier 2003; cette personne, comme plusieurs autres, a demandé l'anonymat. Comme

La suggestion faite par le rapport que les provocations et les violences commises par la Gendarmerie d'avril à juin 2001 l'ont été à l'instigation d'une faction du régime s'accorde avec les perceptions de la population et bénéficie de la caution d'autres observateurs qui font autorité. Un autre avocat kabyle réputé, Maître Mokrane Aït Larbi,²⁸ a déclaré à l'ICG:

La thèse de la légitime défense de la Gendarmerie Nationale ne tient pas; aucun jeune n'est tombé à l'intérieur d'une brigade de la Gendarmerie. La plupart ont été touchés dans le dos,

autrement dit, alors qu'ils fuyaient devant les gendarmes, au lieu de les attaquer. Maître Aït Larbi a fait remarquer que les fusillades se sont produites simultanément dans de nombreuses localités de trois wilayas (Tizi Ouzou, Béjaïa et Bouïra) appartenant à deux régions militaires,²⁹ et que, pourtant, on a observé une uniformité saisissante dans le comportement des gendarmes: «Il y a quelqu'un qui a donné l'ordre au niveau du commandement national; c'est mathématique!»³⁰

C. DU DESESPOIR A LA TEMERITE: L'IMPATIENCE DE LA JEUNESSE KABYLE

Plusieurs autres aspects du Printemps Noir demandent une explication. La conduite des émeutiers a été remarquable à deux égards:

elle sera citée plusieurs fois, nous avons employé un pseudonyme.

²⁸ M^e Aït Larbi est un membre fondateur du RCD et a fait partie de sa liste de candidats à Alger en décembre 1991, bien qu'il ait quitté le parti à cette époque. Il a été nommé membre du Conseil de la Nation par le président Zeroual en décembre 1997, mais a démissionné en mai 2001 pour protester contre la manière dont le gouvernement a réagi aux événements de Kabylie.

²⁹ Les wilayas d'Alger, de Boumerdès, de Bouïra et de Tizi Ouzou font partie de la 1^{re} Région Militaire, qui couvre le centre nord de l'Algérie, à partir de son QG, situé à Blida; les autres wilayas de la région de Kabylie (Béjaïa, Bordj Bou Arreridj et Sétif) font partie de la 5^e Région Militaire, dont le QG se trouve à Constantine.

³⁰ Entretien de l'ICG, mené à Tizi Ouzou, le 18 janvier 2003.

- ils ont attaqué à maintes reprises non seulement les brigades de Gendarmerie à travers la région, mais aussi les bâtiments de l'Etat (les bureaux de l'administration locale, les bureaux des impôts, les bâtiments d'entreprises publiques) ainsi que les bureaux des partis politiques, y compris ceux des partis de Kabylie, le FFS et le RCD; et
- malgré les réactions meurtrières des gendarmes et le nombre croissant de morts, de nombreux émeutiers ont fait preuve d'une indifférence stupéfiante devant les risques mortels qu'ils couraient.

La détermination presque suicidaire de nombreux émeutiers, qui étaient tous jeunes (de 12 à 30 ans) et de sexe masculin, a été résumée par le slogan désormais célèbre d'un manifestant: «Vous ne pouvez pas nous tuer, nous sommes déjà morts».³¹ Le profond désespoir de la jeunesse kabyle, qui se reflète dans le fort taux de suicide de la région,³² est aussi largement reconnu par leurs aînés:

Nos jeunes, ils ont perdu l'espoir. Il n'y a plus de perspective, il y a chômage, misère; il y a des Algériens qui ont faim maintenant.³³

Outre le manque de possibilités sur le plan économique, les équipements collectifs culturels que la région possédait ont disparu, privant les jeunes de distractions et ne leur laissant aucun lieu où se retrouver. Comme l'a fait remarquer un activiste éminent d'Akfadou (wilaya de Béjaïa) à l'ICG:

Il n'y a plus de bibliothèques municipales, sauf à Béjaïa et à Sidi Aïch, depuis plus de dix ans. Il n'y a plus de cinémas ou de salles

³¹ Rapporté dans *Libération* du 26 avril 2001.

³² Il s'est produit une épidémie de suicides dans toute l'Algérie au cours des deux dernières années; voir le dossier «Pourquoi les Algériens se suicident?» dans *Liberté* du 18 juillet 2002, notamment la section sur la Kabylie, «Un phénomène alarmant».

³³ Slimane Mokrani, entretien de l'ICG, mené le 16 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

de spectacles. Le cirque, ça n'existe plus en Algérie depuis plus de vingt ans...³⁴

Avec l'accroissement de la marginalisation économique et sociale des jeunes est apparue, évolution cruciale, une tendance à défier les autorités de leur propre initiative. La tradition du respect envers leurs aînés, notamment envers l-'*aqqal*, les hommes d'expérience et de sagesse, a pour ainsi dire disparu: «Les sages ne sont plus écoutés; dans les villages, ils sont en minorité; il n'y a aucune compréhension chez les jeunes».³⁵

Toutefois, ce ne sont pas seulement les sages traditionnels des villages, des hommes de 60 et 70 ans, qui ont perdu leur influence sur la jeunesse de la région. La même observation s'applique aux hommes de la tranche d'âge des 40 à 55 ans, vétérans du Printemps Berbère de 1980 et du Mouvement Culturel Berbère (MCB), dont le militantisme leur valait auparavant un grand respect. Comme l'a fait remarquer un vétéran du MCB à l'ICG:

Le 16 avril 2001,³⁶ nous avons fait une conférence à Draa el Mizan. On discute dans le véhicule. Le sentiment: il y avait une nouvelle génération qui nous disait: «Vous avez fait votre temps. Avec vos mots d'ordre – «démocratie», «droits», etc. – vous n'avez abouti à rien. C'est maintenant à nous de régler le problème. Laissez-nous en découdre. On vous remercie, mais nous, on sait ce qu'on doit faire.»³⁷

³⁴ Farès Oudjedi, membre de la Coordination Inter-Villages d'Akfadou, interviewé par l'ICG le 25 janvier 2003, au village de Ferhoun, commune d'Akfadou.

³⁵ Enseignant à la retraite, âgé d'environ 70 ans, de Kabylie centrale, entretien de l'ICG, mené le 16 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

³⁶ C'est-à-dire deux jours avant le meurtre de Guermah.

³⁷ Saïd Boukhari, de Maatka (wilaya de Tizi Ouzou), entretien mené le 18 janvier 2003, à Tizi Ouzou

D. DE L'ACTION A LA REACTION : LE DESENCHANTEMENT FACE A LA POLITIQUE ET L'OBSESSION DE L'AMOUR-PROPRE

Dès avril 2001, la jeune génération était non seulement hostile aux partis politiques kabyles mais aussi désenchantée par l'optique qui avait guidé le mouvement berbériste au cours des vingt années précédentes. La tentative du RCD et d'autres forces intéressées d'expliquer la révolte de la jeunesse kabyle comme un simple reflet du vieux problème identitaire³⁸ a encouragé les observateurs à ne pas voir ce qui était nouveau et dangereux dans la perspective sur laquelle elle reposait en fait.

Les berbéristes de la génération précédente avaient milité pour la cause amazighe et pour le tamazight soit parce qu'ils s'intéressaient à la question identitaire et linguistique pour elle-même, soit parce qu'ils y voyaient une stratégie de démocratisation de l'Etat algérien dans son ensemble, en se fondant sur le principe que «la revendication identitaire constitue le socle de la revendication démocratique».³⁹ Dans les deux cas, cette optique envisageait un travail de longue haleine et encourageait les militants à s'investir dans des formes d'activités politiques qui s'inspiraient de modèles modernes (principalement européens et surtout français), reposant sur les partis politiques, les mouvements de masse, les pétitions, les marches et les manifestations, et qui étaient essentiellement, sinon entièrement, pacifiques. La jeune génération, apparemment, n'a pas foi en ces modèles et ne possède aucune notion de stratégie.

³⁸ Cette thèse a été remise en question par certains journalistes algériens qui ont couvert les émeutes ainsi que par certaines personnalités kabyles; voir Hugh Roberts, *Coopting identity: the manipulation of Berberism, the frustration of democratisation and the generation of violence in Algeria*, London School of Economics, Development Research Centre, document de travail du *Programme Crisis States* (1^{re} série) n° 7, décembre 2001, 46 p.

³⁹ Fariza Slimani, membre de l'exécutif national du RCD, et présidente du *Collectif des Femmes Démocratiques de Kabylie*; entretien de l'ICG mené le 18 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

La désaffection à l'égard de l'action politique a été manifeste dès le mois de juin 1997, quand des élections législatives ont été organisées pour la première fois depuis 1991. Malgré un choix étendu de candidats en Kabylie, le taux de participation a dépassé à peine 50%,⁴⁰ dans la wilaya de Tizi Ouzou, le FFS et le RCD ont emporté tous les sièges, soit sept chacun, mais n'ont mobilisé ensemble que 39% de l'électorat. Cela s'explique en partie par le fait qu'aujourd'hui la question linguistique a beaucoup moins d'importance pour les jeunes des milieux ordinaires, que pour les militants politiques qui la soulèvent. Comme l'a expliqué le docteur Khaoula Taleb Ibrahimy de l'université d'Alger à l'ICG: «Les jeunes s'en foutent de l'enseignement du tamazight, il y a une désaffection parce que ce n'est pas rentable socialement».⁴¹

Cependant, il est également probable que le discours du mouvement berbériste et des partis kabyles, avec son insistance sur l'éternel «dénier identitaire», a favorisé l'aliénation envers l'action politique. La notion que rien n'a été acquis depuis 1980 est profondément décourageante. La reconnaissance de l'évolution importante qui s'est en fait produite au cours des 23 dernières années, des résultats donnés par l'agitation berbériste du MCB depuis 1980 et du RCD et du FFS depuis 1989 et de l'efficacité au moins partielle de l'action politique est absente du discours de tous les acteurs du drame kabyle. A cet égard, la génération de 1980 et les partis politiques kabyles sont responsables dans une certaine mesure du sentiment d'aliénation de la jeune génération à l'égard de la politique en général et des partis kabyles en particulier, comme le démontre l'incendie de leurs bureaux.

Il en résulte que la jeune génération manque de repères politiques et qu'elle est animée surtout par son propre désespoir et sa colère. Elle a tendance en

conséquence à agir exclusivement par réflexe, c'est-à-dire à *réagir*, et ses réactions se font essentiellement en réponse à des provocations, à des défis à son amour-propre et à des violations de sa dignité. Cette tendance est illustrée de manière frappante par les événements qui ont fait suite à l'assassinat mystérieux du chanteur Matoub Lounès. Matoub, surnommé «le Rebelle», était indubitablement le grand favori de la jeune génération dans la région. Contrairement à d'autres chanteurs-poètes kabyles distingués,⁴² ses chansons étaient très engagées, souvent sarcastiques et polémiques⁴³ et suscitaient régulièrement des sentiments de colère et de militantisme intenses. Son assassinat, le 25 juin 1998, a provoqué des manifestations massives à travers la région, insurrection primitive qui a présagé les événements de 2001. Un ancien militant éminent du FFS a déclaré à l'ICG: «Ce qui s'est passé en 1998 était un signal d'alarme que les partis n'ont pas pris en considération; la population échappait aux partis.»⁴⁴

E. LA QUESTION KABYLE ET LA QUESTION ALGERIENNE

En 2001, le principal grief des émeutiers était la *hogra*⁴⁵ – littéralement le «mépris», c'est-à-dire l'humiliation qu'ils endurent aux mains des détenteurs du pouvoir du régime qui, à tous les échelons, abusent de leur autorité avec impunité. Pour les émeutiers, l'assassinat de Guermah et le comportement des gendarmes qui lui a fait suite ne constituaient que l'expression la plus récente et la plus monstrueuse de l'attitude qu'avait le régime envers eux depuis longtemps. Durant les émeutes et les manifestations qui ont suivi, le slogan principal était *ulac smah, ulac*, ce qui veut dire littéralement:

⁴⁰ Dans l'ensemble du pays, le taux de participation a atteint 65,60 pour cent, mais seulement 51,62 pour cent dans la wilaya de Tizi Ouzou, où onze listes étaient présentées, et 49,79 pour cent dans la wilaya de Béjaïa, où il y avait 13 listes.

⁴¹ Entretien de l'ICG, mené le 15 janvier 2003, à Alger. Le docteur Taleb Ibrahimy est l'auteur de *Les Algériens et leur(s) langue(s): éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne* (Alger, 1995).

⁴² Notamment Idir, dont les œuvres sont dans l'ensemble apolitiques, et Lounis Aït Menguellat, dont les chansons, qui ont souvent des thèmes politiques, sont d'un ton extrêmement réfléchi et d'un style allusif, dans le droit fil de la tradition poétique kabyle; à côté de lui, Matoub faisait figure de vociférateur, de tête brûlée.

⁴³ Notamment *Aghuru* («Trahison»), une parodie amère de l'hymne national, enregistré juste avant sa mort.

⁴⁴ Entretien de l'ICG avec Saïd Khelil, ancien premier secrétaire du FFS, mené le 17 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

⁴⁵ Forme arabe familière algérienne de *al-haqara*; en tamazight, cela se traduit par *thamhegranith*, de *ehqer*, «mépriser», qui est la forme berbérisée du mot arabe.

«Pas de pardon!» – autrement dit les abus d'autorité, et en particulier ceux des gendarmes, doivent être punis. Les émeutiers revendiquent principalement une communauté politique dans laquelle les autorités sont tenues de rendre des comptes et les citoyens sont traités avec respect. On observait exactement la même attitude chez les milliers de jeunes gens qui se sont soulevés plus de dix ans auparavant, en octobre 1988, à Alger et dans d'autres villes algériennes.⁴⁶ En d'autres mots, la question kabyle est devenue presque indifférenciable de la question algérienne.

La plupart des milieux politiques kabyles en ont conscience. Comme l'a fait remarquer Arab Aknine à l'ICG, «la crise en Kabylie est un modèle réduit de la crise nationale»,⁴⁷ opinion dont se fait l'écho Maître Aït Larbi.⁴⁸ Ahmed Djeddaï du FFS affirme que les Kabyles «ont les mêmes revendications à peu près comme partout ailleurs».⁴⁹ Son collègue, Ikhlef Bouaïchi, va plus loin: «Je refuse l'idée d'une crise en Kabylie; il y a une crise en Algérie, qui se manifeste en Kabylie.»⁵⁰ Une variante de cette opinion est exprimée par le président du RCD, le docteur Saïd Sadi, qui a déclaré à l'ICG: «La Kabylie exprime les problèmes de la nation. Plutôt qu'une excitation loco-régionale, c'est une expression anticipée d'une crise nationale.»⁵¹

Certains Kabyles vont plus loin et affirment que la Kabylie est à l'avant-garde du progrès en Algérie et que les Kabyles sont plus avancés sur le plan politique que le reste de leurs compatriotes. Comme l'a expliqué Saïd Azamoum, du RCD, «la Kabylie vit les mêmes problèmes qu'ailleurs en Algérie, mais c'est à l'avant-garde»,⁵² idée partagée par de nombreux militants kabyles et fréquemment

liée au rôle des Kabyles durant la guerre de libération.⁵³ Cette opinion flatteuse que les Kabyles ont d'eux-mêmes n'est pas toujours partagée par les Algériens d'autres régions. Ainsi que le docteur Khaoula Taleb Ibrahimy l'a fait remarquer à l'ICG, de nombreux Algériens «ont l'impression que les Kabyles veulent faire la leçon à tout le monde», et les militants amazighs d'autres régions eux-mêmes sont souvent irrités par l'hégémonie kabyle.⁵⁴ Toutefois, la manière dont les émeutes qui ont éclaté au printemps 2001 en Kabylie ont été suivies par une vague de protestations dans d'autres régions confirme dans une certaine mesure cette idée, comme l'indique la remarque d'un fonctionnaire français qu'en 2001 «la crise kabyle a été le déclencheur psychologique pour toute l'Algérie».⁵⁵

Cela dit, le mouvement organisé issu du Printemps Noir de la Kabylie, qui a soulevé des questions d'importance nationale, plutôt que simplement régionale, n'a manifestement pas réussi à s'étendre au-delà de la région et à acquérir une importance véritablement nationale. Pour mieux comprendre cette incapacité, il faut apprécier le caractère singulier de ce mouvement, sa genèse et ses racines, mais aussi les réactions d'autres forces de son environnement politique à son égard.

⁴⁶ Pour une analyse de l'attitude des émeutiers en 1988, voir Hugh Roberts, *Moral economy or moral polity? The political anthropology of Algerian riots*, London School of Economics, Development Research Centre, document de travail du *Programme Crisis States* (1^{re} série) n° 17, octobre 2002, 25 p.

⁴⁷ Avocat, membre de la Maison des Droits de l'Homme de Tizi Ouzou; interviewé par l'ICG le 17 janvier 2003.

⁴⁸ Entretien de l'ICG, mené le 18 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

⁴⁹ Entretien de l'ICG, mené le 30 janvier 2003, à Alger.

⁵⁰ Entretien de l'ICG, mené le 30 janvier 2003, à Alger.

⁵¹ Entretien de l'ICG, mené le 30 janvier 2003, à Alger.

⁵² Entretien de l'ICG, mené le 3 novembre 2002, à Alger.

⁵³ Comme l'a fait remarquer Rachid Chebati, le maire FFS de Béjaïa: «La Kabylie, c'est le syndicat politique de l'Algérie. C'est la région qui a réellement pris en charge les choses pendant la Révolution.» Entretien de l'ICG mené le 25 janvier 2003, à Béjaïa.

⁵⁴ Entretien de l'ICG, mené le 15 janvier 2003, à Alger.

⁵⁵ Entretien de l'ICG, mené le 24 septembre 2002, à Paris.

V. LA PARTICULARITE DES COORDINATIONS

En soulignant «l'importance du facteur de la jeunesse sur la scène politique», Maître Hocine Zehouane a établi «un parallèle entre la situation en Kabylie et la mouvance islamiste des années 1980 et 1990 pour le reste du pays».⁵⁶ La jeunesse urbaine qui a participé à des émeutes dans la plupart des régions sauf en Kabylie⁵⁷ en 1988 a formé par la suite la base sociale de masse du Front Islamique du Salut (FIS). La question clé qui s'est posée tout de suite après le Printemps Noir a été de savoir quelle force politique réussirait à récupérer et à orienter les énergies et les impulsions de cette nouvelle génération en Kabylie. Le FFS ainsi que le RCD ont fait de leur mieux pour canaliser la révolte en organisant des marches en Kabylie et à Alger. Mais quand 500 000 personnes ont défilé à Tizi Ouzou le 21 mai 2001 et plus d'un million à Alger le 14 juin 2001, l'organisation à l'origine de ces événements extraordinaires était entièrement nouvelle. Elle est restée depuis l'acteur central de la région.

Deux questions ont été au centre des débats publics intenses concernant la nature et le rôle du mouvement de contestation en Kabylie au cours des deux dernières années. Tout d'abord, ce mouvement est-il progressiste, moderniste et démocratique, ou représente-t-il une régression vers le traditionalisme ou même le tribalisme suscitée par une résurgence de sentiments, de structures politiques et de formes d'action «archaïques»? Deuxièmement, pourquoi un mouvement qui a semblé bénéficier d'un soutien public presque universel en Kabylie lors de ses protestations contre le régime en mai 2001 a-t-il fini par essayer d'empêcher l'organisation d'élections législatives et municipales en mai et octobre 2002 dans cette région, attaquant par ailleurs avec véhémence ceux qui exprimaient d'autres points de vue en Kabylie?

⁵⁶ Entretien de l'ICG, mené le 16 janvier 2003, à Alger.

⁵⁷ L'absence générale de troubles graves en Kabylie (à part dans la ville de Béjaïa) en octobre 1988 était très frappante, étant donné la proximité de la région d'Alger et ses traditions réfractaires; pour un examen de ce point, voir Roberts, *Co-opting identity*, op. cit.

Ce débat s'est avéré moins utile qu'il n'aurait pu l'être du fait qu'il a été polarisé par deux interprétations également simplistes du mouvement de contestation. Ces deux interprétations – qu'il est essentiellement moderniste et démocratique ou essentiellement régressif – soulignent chacune un aspect du mouvement tout en ignorant les autres. En réalité, ce mouvement constitue un mélange hybride complexe, ce qui est la clé de son comportement. Bien que son programme soit moderne pour la plupart et en principe démocratique, son comportement n'a pas été déterminé exclusivement par ses objectifs, car sa base sociale y a exercé une influence considérable. Le trait sociologique fondamental du mouvement c'est le fait qu'il s'appuie principalement sur les villages de Kabylie et a été profondément marqué dans ses structures et sa conduite par les traditions politiques de ceux-ci. L'influence exercée par ces traditions n'est pas le résultat d'une régression, car elles sont restées vivantes durant toute la période qui a suivi l'indépendance. Elles ont pu influencer le comportement du mouvement du fait que les Coordinations ont été créées en partant de la base et se sont efforcées d'être véritablement représentatives, le village constituant l'unité fondamentale. La capacité à exploiter la solidarité villageoise a fourni au mouvement une bonne partie de son pouvoir mobilisateur initial, mais le poids des traditions politiques locales a constitué également une contrainte importante, la source de ses principaux points faibles et de sa tendance à s'écarter de ses principes originaux de non-violence.

A. LE SENS D'UN NOM: L'ENIGME DES 'AARCH

L'organisation qui est à l'origine de la manifestation impressionnante du 21 mai 2001, la plus importante de l'histoire de la Kabylie, s'est appelé la *Coordination des 'aarch, daïras et communes* (CADC) de la wilaya de Tizi Ouzou. Ce nom compliqué a été imité en partie par des organisations semblables des autres wilayas de la Kabylie: la *Coordination Intercommunale de Béjaïa* (CICB) et la *Coordination des Comités Citoyens de la Wilaya de Bouïra* (CCCWB). Ces trois organisations, avec leurs homologues des wilayas périphériques de Bordj, Bou Arreridj, Boumerdès et Sétif, se sont par la suite regroupées

au niveau de la région dans la *Coordination Inter-wilayas des 'aarch, daïras et communes* (CIADC). C'est cette dernière qui a rédigé la plate-forme du mouvement le 11 juin 2001, à El-Kseur, dans la wilaya de Béjaïa, et qui a organisé la marche sur Alger du 14 juin 2001, date où des manifestants de toutes les coins de la Kabylie ont convergé sur la capitale à l'occasion de la plus grande manifestation jamais organisée dans l'histoire de l'Algérie.

Ces noms compliqués et la prolifération de sigles ont conduit les journalistes et les acteurs politiques eux-mêmes à adopter des raccourcis. L'ensemble du mouvement de contestation a été surnommé soit «Le Mouvement Citoyen»⁵⁸ soit «les 'arouch». Ce premier terme attribuait au mouvement un caractère et des objectifs essentiellement modernes et démocratiques, mais le deuxième véhiculait une signification entièrement différente. Le fait que ces termes très différents ont été utilisés indifféremment, semant ainsi la confusion en Algérie et à l'étranger, constitue une caractéristique frappante de l'ensemble du débat concernant la Kabylie qui se déroule depuis mai 2001.

L'opinion selon laquelle le mouvement reflète par sa nature un retour à des bases pré-modernes de la solidarité et de l'action politique se fonde sur trois propositions séparées:

- le mouvement serait principalement sinon entièrement basé sur les 'arouch (quelles que soient ces organisations);
- les 'arouch en question seraient des formes d'organisation anciennes, voire archaïques; et
- l'idée (récemment remise à l'honneur) des 'arouch exprimerait ce que certains ont appelé des sentiments et solidarités «communautaires».

Seule la dernière de ces propositions reflète une certaine vérité.

'arch (au pluriel 'arouch) est un mot arabe. Au Moyen-Orient, il signifie «trône». En Algérie et en

Tunisie, il a un sens différent, que le dictionnaire traduit par «tribu»⁵⁹. Ce terme a été assimilé en tamazight, où il prend la forme plurielle de 'aarch. La population de Kabylie était autrefois divisée en de nombreux 'aarch, consistant chacun en plusieurs villages qui partageaient une identité politique commune. Les villages d'un 'arch sont inévitablement voisins et possèdent un territoire commun au sein duquel ne se trouve aucun village appartenant à un 'arch différent.

Le 'arch kabyle historique est une survivance de la période pré-coloniale, durant laquelle l'Algérie était commandée par la Régence ottomane, dont on peut dire cependant qu'elle ne gouvernait que les villes et les plaines qui les entourent. Dans le reste du pays, et en particulier dans l'Atlas, la société se gouvernait elle-même. Le 'arch était l'échelon le plus élevé ou l'unité la plus importante d'auto-gouvernement. En Kabylie, les principales fonctions de gouvernement étaient exercées au niveau du village par le conseil, ou assemblée, du village (*jema'a* ou en berbère, *anejm'a* ou *thajma'ath*), au sein duquel était représentée chaque famille.⁶⁰ Au niveau du 'arch, les décisions prises concernaient principalement trois domaines connexes: la défense du territoire, la protection et la gestion de son marché⁶¹ et les relations avec les 'aarch voisins (guerre ou paix). Traditionnellement, en Grande Kabylie (c'est-à-dire dans la wilaya de Tizi Ouzou actuelle), mais pas ailleurs, les 'aarch formaient souvent avec leurs voisins immédiats une unité de niveau supérieur, la *thaqbilth* (terme qui se traduit

⁵⁹ Hans Wehr, *A Dictionary of Modern Written Arabic*, publié par J. Milton Cowan, Wiesbaden et Londres, 1971, page 602.

⁶⁰ Dans un village kabyle, chaque maison familiale (*akham*) appartient à un groupe de familles apparentées qui peuvent faire remonter leurs généalogies jusqu'à un ancêtre commun distant d'au moins quatre générations; en Grande Kabylie, cette unité de parenté est en général appelée *kharruba* ou *thakharrubth*, termes qui se traduisent en général par «lignage»; c'est le lignage, et non pas la maison familiale, qui est représenté à la *jema'a* du village.

⁶¹ En Kabylie pré-coloniale, les marchés hebdomadaires étaient en général liés à des 'aarch particuliers, par exemple *Suq al-Arbaa n'Ath Ouacif* (le marché de mercredi d'Ath Ouacif). Un grand nombre d'entre eux conservent ces noms encore aujourd'hui, comme c'est le cas dans d'autres régions de l'Algérie.

⁵⁸ Il convient de noter que les journalistes algériens n'ont pas inventé ce terme, car il a été utilisé dans le document fondateur de la CADC; voir le *Rapport de synthèse de la rencontre d'Illoula Oumalou* dans l'annexe B.

habituellement par «confédération»), une alliance militaire qui reposait sur la nécessité d'adopter une attitude commune envers les autorités ottomanes.

L'affirmation que le mouvement actuel a rétabli ces anciens groupements politiques et que ceux-ci peuvent être considérés comme des survivances d'un passé lointain et donc «archaïques» est une erreur. En réalité, les groupements désignés par le terme de *'aarch* dans le mouvement de contestation qui s'est constitué en Kabylie aujourd'hui correspondent rarement aux *'aarch* de la période pré-coloniale.⁶² Dans pratiquement tous les autres cas où les militants du mouvement de contestation ont semblé agir sur la base de l'ancien *'arch*, cela s'est produit seulement parce que les communes modernes leur correspondent et en portent leur nom. Cette correspondance⁶³ est récente et date du nouveau découpage administratif auquel le gouvernement a procédé en 1984. En d'autres mots, c'est l'Etat lui-même qui a établi la base locale, territoriale et sociologique de la mobilisation politique qui s'est produite récemment en Kabylie.

Enfin, il convient de noter que le terme de *'arch* n'apparaît à aucun niveau dans les noms des Coordinations de Béjaïa, de Bouïra, de Bord Bou Arreridj ou de Sétif.⁶⁴ L'usage répandu du terme *'aarch* pour décrire l'ensemble du mouvement de

contestation constitue sans doute une vaste mystification.

B. UN MOUVEMENT CITOYEN?

Pour une bonne partie de la presse algérienne, le mouvement de contestation dirigé par les Coordinations est «le Mouvement Citoyen», terme qui suggère qu'il est de caractère moderne ou moderniste, d'esprit démocratique et de tendance progressiste. Ce jugement bénéficie naturellement de l'approbation des militants des Coordinations eux-mêmes. À l'appui de cette image positive d'eux-mêmes, ils évoquent la nature moderne et démocratique des revendications exprimées par le mouvement dans la plate-forme rédigée le 11 juin 2001 à El-Kseur, dans la wilaya de Béjaïa.⁶⁵

Un grand nombre des militants du mouvement affirment qu'il est également démocratique sur le plan de la forme et de la pratique. Farès Oudjedi a déclaré à l'ICG que «le mouvement est transparent, démocratique et profondément pacifique», contrairement au régime, qu'il a caractérisé d'«opaque et violent».⁶⁶ Les faits semblent en partie au moins confirmer ces affirmations. Les réunions, ou «conclaves», des Coordinations organisées au niveau d'une ou de plusieurs wilayas ont publié régulièrement leurs décisions. Le système de représentation est en principe démocratique, les villages choisissant eux-mêmes leurs délégués aux coordinations du niveau communal, qui choisissent à leur tour leurs délégués aux coordinations du niveau de la daïra (ou dans certains cas du *'arch*), lesquelles choisissent leurs délégués aux coordinations du niveau de la wilaya, lesquelles choisissent leurs délégués aux conclaves interwilayas. En outre, le principe que le mouvement serait «résolument pacifique» a été adopté et affirmé clairement dès le début.

Néanmoins, cette réputation de mouvement citoyen est de plus en plus contestée dans la région et des sections importantes de l'opinion kabyle lui sont devenues hostiles. Cette désaffection s'explique en partie par son recours à la violence. En cherchant à

⁶² Les groupements les plus importants de la CADC qui se donnent le nom de *'aarch* – les Ath Jennad, Ath Irathen et Ath Ouaguenoun – sont les faits d'une remise en vigueur de l'ancienne confédération, la *thaqbilth*, pas du *'arch* historique, qui a été, dans ces trois cas, soit éclipsé, soit entièrement oublié.

⁶³ Cette correspondance se produit dans environ la moitié des 67 communes de la wilaya de Tizi Ouzou, mais dans bien moins des communes des autres wilayas de la région.

⁶⁴ La raison n'en est pas que les *'aarch* historiques n'ont pas subsisté dans ces régions, mais plutôt qu'ils ne jouent aujourd'hui aucun rôle politique, car ils correspondent rarement aux communes et daïras actuelles. Les activistes qui ont créé les Coordinations dans ces wilayas auraient pu choisir les *'aarch* historiques de la région comme première unité de représentation au-dessus du village; ils ont préféré la commune, apparemment sans hésitation. Mais c'est en fait ce que la plupart des activistes de la wilaya de Tizi Ouzou ont également décidé. La règle qu'ils ont suivie a été de prendre la commune comme première unité de représentation après le village, qu'elle corresponde ou non à un *'arch*.

⁶⁵ Pour le texte intégral de la plate-forme d'El-Kseur, voir l'annexe C.

⁶⁶ Entretien de l'ICG, mené le 25 janvier 2003, à Akfadou.

faire respecter son appel au «rejet» des élections législatives du 30 mai 2002 et des élections locales du 10 octobre 2002, le mouvement s'est efforcé activement d'empêcher les citoyens de se rendre aux urnes et, dans certains cas, a même fait obstacle au fonctionnement des bureaux de vote. Durant l'été et l'automne 2002, les Coordinations ont élevé des barrages routiers, lancé des mots d'ordre répétés de grève générale, saboté certaines infrastructures (par exemple l'éclairage de ville, à Tizi Ouzou) et ont eu fréquemment recours à l'intimidation. Certaines personnalités kabyles sont même allées jusqu'à dire que le mouvement présente des tendances fascistes. Selon un avocat des droits de l'homme bien connu, Hocine Zehouane, par exemple :

C'est une erreur de présenter ce mouvement comme un mouvement citoyen démocratique d'avant-garde... De connotation, il est fascisant. De comportement, il est fascisant. L'agressivité, la violence, l'intolérance, la terrorisation, faire marcher les gens par la peur, la menace... La grosse manipulation c'est d'appeler tout ça le mouvement citoyen alors que c'est l'anti-citoyenneté.⁶⁷

Le comportement du mouvement s'explique en partie par les événements de 2002, durant lesquels il a fait l'objet d'une série d'attaques. Sa réaction a toutefois pour base ses origines mêmes et à la manière particulière dont il s'est constitué.

C. LA SUBORDINATION DE LA VILLE A LA CAMPAGNE

La création de la CADC dans la wilaya de Tizi Ouzou a été décidée par les activistes locaux désireux d'arrêter l'effusion de sang en donnant aux jeunes en colère de la région une bonne raison de cesser de se livrer à des émeutes et de se faire tuer.⁶⁸ On aurait pu s'attendre à ce que le chef-lieu de la wilaya, la ville de Tizi Ouzou, serve de centre

à cette tentative pour coordonner leurs efforts. En effet, la première réunion des activistes, qui a eu lieu durant la première semaine de mai 2001, s'est tenue à l'université de Tizi Ouzou, aux abords de la ville. Toutefois, comme aucune décision n'y a été prise, le docteur Amar Fali, un activiste éminent de Beni Douala, a persuadé les participants de se réunir à nouveau à Beni Douala même, où, le 10 mai, s'est tenu le premier véritable conclave, qui a rassemblé 22 délégations de l'ensemble de la wilaya.⁶⁹ Ce conclave a défini les perspectives de la CADC, qui ont ensuite été élaborées dans une plate-forme provisoire de 10 points au deuxième conclave, organisé le 17 mai, dans la commune reculée d'Illoula. C'est là qu'a été proclamée la CADC et qu'ont été tirés les plans concernant la grande marche de Tizi Ouzou, qui s'est déroulée quatre jours plus tard.

La manière dont le chef-lieu de la wilaya a été marginalisé durant ces événements forme un contraste saisissant avec le «Printemps Berbère» de 1980, quand la ville de Tizi Ouzou a constitué le centre de l'agitation et la capitale politique du mouvement de contestation du début à la fin.

Les choses ont évolué différemment dans la wilaya de Béjaïa, mais le résultat a été le même. Dès le départ, une organisation appelée Comité Populaire de la Wilaya de Béjaïa (CPWB), est parvenue à coordonner l'activisme à travers la wilaya. Le CPWB était basé dans la ville de Béjaïa. Son noyau existait déjà avant les émeutes de la fin avril 2001,⁷⁰ et s'était recruté principalement de l'intelligentsia locale, notamment de l'université, et des syndicats récemment créés en dehors de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) inféodée à l'Etat. Un groupe gauchiste de tendance trotskiste, le Parti Socialiste des Travailleurs (PST), a joué un rôle dans la création du CPWB,⁷¹ mais le comité semble avoir réussi à recruter en dehors des milieux politiques de gauche et avoir coordonné un éventail

⁶⁷ Entretien de l'ICG, mené le 16 janvier 2003, à Alger.

⁶⁸ D'après Arezki Yahoui, ancien délégué de Bouzeguen et membre fondateur de la CADC, interviewé par l'ICG le 17 janvier 2003 à Tizi Ouzou, et Mohand Iguetoulène, délégué du 'arch Ath Jennad et membre de la présidence tournante de la CADC, interviewé par l'ICG le 19 janvier 2003, à Larbaa Nath Irathen, wilaya de Tizi Ouzou.

⁶⁹ Entretien de l'ICG avec le docteur Amar Fali, ancien délégué de la commune de Beni Aïssi et de la daïra Beni Douala et membre fondateur de la CADC, le 17 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

⁷⁰ Entretien de l'ICG avec le docteur Sadek Akrouf, enseignant à l'université de Béjaïa et un des dirigeants du CPWB, mené le 26 janvier 2003, à Béjaïa.

⁷¹ Voir l'entretien avec le porte-parole du PST, Chawki Salhi, sur *Algeria-Interface* du 14 septembre 2001.

d'organisations et associations indépendantes. En s'agrandissant pour accueillir les coordinations locales qui se sont créées dans l'arrière-pays de Béjaïa – dans la vallée de la Soummam et le massif du Guergour en particulier – ils ont affirmé l'hégémonie des forces urbaines sur la vie politique de la région et ont donné une orientation moderne et démocratique au mouvement de contestation.

Cela n'a pas duré. Lors d'une réunion du CPWB qui s'est tenue le 19 juillet 2001, plusieurs coordinations communales de la vallée de la Soummam et d'autres districts ruraux ont fait sécession et ont établi une nouvelle organisation. Leur différend portait sur le principe de la représentation au sein du mouvement. Les sécessionnistes soutenaient: «Il ne faut pas qu'il y ait des associations, corporations, syndicats, etc. Il faut que ce soit une structure populaire: vous venez en tant que citoyen, pas en tant que médecin, syndicaliste, etc.»⁷²

Les sécessionnistes ont pris le nom de Coordination Intercommunale de la wilaya de Béjaïa (CICB). Le noyau d'origine urbaine restant du CPWB a subsisté mais a cessé d'exercer une influence sur les événements. Suite à la décision prise au conclave interwilayas du 30 juillet 2001, à Boghni, que chaque wilaya devait être représentée par une seule coordination,⁷³ le CPWB a été exclu du mouvement régional et la CICB a été reconnue comme la seule représentante de ce dernier dans la wilaya de Béjaïa. Les fondateurs de la CICB ont rejeté l'hégémonie ou même la participation des forces sociales organisées sur la base de la profession ou de l'emploi. Le mouvement devait plutôt s'organiser selon le principe d'une représentation par lieu de résidence - village (ou quartier dans les villes), commune, daïra et wilaya - exclusivement.

L'élément principal de la base sociale de la CICB était la société villageoise de la vallée de la

Soummam et du massif du Guergour, une société essentiellement identique à celle des districts montagneux de la wilaya de Tizi Ouzou, d'où venaient la plupart des fondateurs de la CADC. Les traditions politiques de ces villages ont régi le comportement du mouvement dans l'ensemble de la région depuis lors.

D. STRUCTURE ET ESPRIT: LA PROJECTION DE LA JEMA'A

En se cristallisant, du début mai à l'automne 2001, le mouvement des Coordinations a présenté plusieurs caractéristiques remarquables:

- ❑ une structure verticale caractérisée par la combinaison de trois principes: délégation et mandats de la base; représentation à tous les niveaux de la structure administrative de l'Etat: village, commune, daïra (sauf quand, très rarement, les soi-disant 'aarch ont été privilégiés à la place) et wilaya; et disqualification de certaines catégories de participants imposée d'en haut;
- ❑ une présidence tournante;
- ❑ un quartier général itinérant;
- ❑ une fréquence élevée de réunions délibérantes («conclaves»);
- ❑ une insistance à ce que les décisions soient prises par consensus;
- ❑ l'absence totale de femmes;
- ❑ un code d'honneur; et
- ❑ le recours à l'ostracisme comme sanction disciplinaire.

Il s'est caractérisé en outre par ce que les activistes appellent «le principe d'horizontalité» qui se manifeste dans la présidence tournante des Coordinations du niveau de la wilaya et le déplacement constant du quartier général du mouvement. Chaque conclave est présidé par le délégué principal de la coordination locale d'accueil et décide du lieu où se déroulera le conclave suivant le prochain rassemblement. En conséquence, à tout moment, la présidence tournante de la coordination de wilaya se compose de trois personnes: le délégué qui a présidé le

⁷² Entretien de l'ICG avec des activistes de la CICB de la Coordination Inter-Villages d'Akfadou, le 25 janvier 2003.

⁷³ *La Tribune* du 31 juillet 2001. La décision a été confirmée par le conclave interwilayas tenu par la suite les 27 et 28 septembre 2001, à Ath Jennad; voir «Coordination Inter Wilayale des 'archs, daïras et communes: Principes Directeurs du Mouvement Citoyen», Ath Jennad, les 27 et 28 septembre 2001, article 18.

conclave précédent, le délégué qui préside celui qui est en cours ou le plus récent et le délégué qui présidera le prochain,⁷⁴ système semblable aux troïkas de l'Union européenne. Bien que chaque coordination de wilaya possède une sorte de secrétariat et plusieurs commissions, son quartier général change régulièrement du lieu où se déroule un conclave au suivant.

Les militants expliquent ce choix par le désir de veiller à ce que la présidence ne devienne pas un enjeu.⁷⁵ Toutefois, ce refus de laisser les instances dirigeantes des coordinations devenir un lieu de pouvoir reflète également la tradition politique des villages de Kabylie, dont le système de gouvernement par la *jema'a* se fonde sur le même principe. La *jema'a* est présidée par un notable aux pouvoirs limités mais respecté et accepté de tous, qui veille au bon ordre des délibérations mais ne peut nullement imposer son propre point de vue.⁷⁶ En fait, cependant, en empêchant les Coordinations d'avoir des dirigeants déterminés, choisis et légitimés par des procédures électorales normales, et donc responsables devant leur électorat, le «principe d'horizontalité» aboutit seulement à ce que les dirigeants *de facto* du mouvement surgissent spontanément, en partie du moins sous l'effet de l'attention des médias. Tel est le cas, notamment, de Belaïd Abrika, de la CADC,⁷⁷ et d'Ali Gherbi, de la CICB,⁷⁸ qui ont exercé une

autorité informelle sans parallèle à Tizi Ouzou et à Béjaïa respectivement. En outre, comme cette direction a été informelle, elle n'a eu des comptes à rendre à personne.

Les autres caractéristiques remarquables des coordinations découlent également des traditions de la société villageoise et la *jema'a*. Tel est le cas manifestement de l'adoption d'un «Code d'Honneur», que doivent respecter tous les membres,⁷⁹ et de l'absence *de facto* de femmes,⁸⁰ la *jema'a* étant traditionnellement exclusivement masculine. Le principe que les participants aux coordinations de tous les niveaux doivent être des délégués mandatés reflète également la tradition que les membres de la *jema'a* ne sont pas des représentants au sens occidental, qui exercent leur jugement et choisissent leur propre voie politique, mais les porte-parole des lignages⁸¹ qui constituent le village, habilités à parler au nom de ceux qu'ils représentent seulement concernant les questions qui ont déjà fait l'objet de délibérations.

Les délégués aux coordinations ne peuvent donc en conséquence exercer leurs fonctions que dans la mesure où ils ont été mandatés. Pour chaque nouvelle question, il leur faut un nouveau mandat. En conséquence, le mouvement s'est caractérisé par la tenue de réunions internes d'une fréquence extraordinaire. Les conclaves de wilaya se sont succédés à une rapidité parfois stupéfiante, et avant qu'ils puissent délibérer, il faut tenir des réunions pour mandater les délégués.

⁷⁴ Entretien de l'ICG avec Mohand Iguetoulène et Hocine Mammeri de la Présidence Tournante de la CADC, le 19 janvier 2003, à Larbaa Nath Irathen.

⁷⁵ Entretien de l'ICG avec Chabane Aït El Hadj, ancien délégué de Yattafen, et Arezki Yahoui, mené le 17 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

⁷⁶ Pour une explication de la *jema'a* et de son importance dans les traditions politiques de l'Algérie, voir Hugh Roberts, *The Battlefield: Algeria 1988-2002. Studies in a broken polity* (Londres, 2003), chapitre 2, «The FLN: French conceptions, Algerian realities».

⁷⁷ Belaïd Abrika (né en 1969) est devenu le délégué le plus en vue du *Comité des Quartiers de la Ville de Tizi Ouzou* (CQVTO) au sein, d'abord, de la *Coordination Communale de Tizi Ouzou*, puis de la CADC; personnage d'allure saisissante, portant, chose inhabituelle, les cheveux mi-longs et une longue barbe, il a fait l'objet d'une attention constante de la part des médias algériens, ce qui a tendu à accroître son influence; il est en prison depuis le 13 octobre 2002.

⁷⁸ Né en 1956, animateur principal du *Comité de la Société Civile d'El-Kseur* et instigateur de la scission du CPWB

qui a abouti à la création de la CICB, Ali Gherbi s'est fait connaître lors de la marche sur Alger du 14 juin 2001, concernant laquelle il aurait été contacté par le ministre de l'Intérieur, Noureddine Zerhouni, qui souhaitait obtenir la modification de l'itinéraire des marcheurs. Comme Abrika, il fait depuis l'objet de l'attention des médias.

⁷⁹ Ce code ainsi que les «Principes Directeurs» du mouvement ont été adoptés par la CIADC lors du conclave d'Ath Jennad, les 27 et 28 septembre 2001. Pour le code d'honneur de la société kabyle, voir Pierre Bourdieu, «Le sens de l'honneur», in Bourdieu P., *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Paris et Genève, 1972, p. 13-44.

⁸⁰ Voir «Les archs misogynes», *El Watan*, 7 mars 2002; les déclarations des Coordinations déplorant formellement l'absence de femmes ou reconnaissant qu'elles doivent être impliquées sont demeurées lettre morte.

⁸¹ Pour le sens de «lignages» dans ce contexte, voir la note 60, ci-dessus.

De même, la tradition de la *jema'a* sous-tend le principe qu'à tous les niveaux, les décisions doivent être prises par consensus, et non pas par une simple majorité. En conséquence, les conclaves ont tendance à durer longtemps, surtout lorsque la validité des mandats des participants est controversée. Ces controverses se sont produites en partie à cause de la détermination du mouvement à préserver son indépendance vis-à-vis non seulement de l'Etat et de ses institutions, mais aussi des partis politiques.⁸² Le principe que les délégués ne doivent occuper aucun poste politique dans les institutions du régime ou ne représenter aucun parti politique aux élections a été interprété comme autorisant les instances des niveaux supérieurs du mouvement à remettre en cause ou même à disqualifier des délégués. Les tentatives pour faire respecter ces règles ont suscité des débats acrimonieux et parfois prolongés,⁸³ qui ont terni l'image du mouvement, au moins en dehors de la région.⁸⁴

Enfin, la panoplie de sanctions du mouvement découle aussi des traditions de la société villageoise. Se concevant comme «résolument pacifique», celui-ci s'est interdit, du moins en théorie, de recourir à la force. En revanche, il a fait appel à la pratique traditionnelle de l'ostracisme, «la mise en quarantaine». Selon cette vieille coutume villageoise, quand une famille enfreint le code moral ou politique de la communauté, la *jema'a* décrète que tous les autres membres doivent rompre toute relation avec les coupables, mesure qui, pour la famille en question, peut signifier la mort sociale.

Dès le début, la CADC a décrété la mise en quarantaine des gendarmes de la région.⁸⁵ Cependant, quand des divisions sont apparues à l'automne 2001, les Coordinations ont eu recours de manière croissante à l'ostracisme pour préserver la discipline intérieure aux dépens des points de vue minoritaires.⁸⁶ Ce faisant, ce mouvement a semblé incapable de gérer des débats politiques vigoureux ou même de les tolérer. En appliquant l'ostracisme, dans certains cas, il a parfois perdu de vue la distinction entre un comportement «résolument pacifique» et un comportement intimidateur ou franchement coercitif.

Dès le départ, le mouvement des Coordinations s'est situé explicitement en dehors du cadre du régime et de ses institutions, du domaine politique formel structuré par la concurrence entre les partis politiques et du «secteur associatif» des associations autorisées par la loi. Il s'est donc retrouvé inévitablement dans le secteur informel du système politique algérien, qui est gouverné depuis 1954 par les traditions des campagnes et de la société villageoise en particulier.⁸⁷

Ces traditions convenaient à l'auto-gouvernement villageois, car les problèmes à résoudre étaient familiers et leur gestion était une affaire de routine. Toutefois, les Coordinations ne constituent pas un village qui essaye de se gouverner lui-même, mais plutôt un mouvement qui s'efforce d'atteindre des objectifs avec le soutien de la population. La manière dont les traditions de la *jema'a* villageoise ont déterminé et en même temps circonscrit leurs

⁸² Comme cela a été affirmé clairement dans le document produit après la réunion d'Illoula, en mai 2001; voir le *Rapport de synthèse de la rencontre d'Illoula Oumalou*, du 17 mai 2001, dans l'annexe B.

⁸³ Par exemple quand la présence du président de l'APC d'Aghrib, un militant important du RCD, au sein de la délégation d'Ath Jennad a été vigoureusement contestée par d'autres délégués.

⁸⁴ Comme l'a fait remarquer le docteur Khaoula Taleb Ibrahim: «Tu vois un conclave où ils peuvent passer des heures à discuter de l'exclusion d'un membre?», entretien de l'ICG, mené le 15 janvier 2003, à Alger.

⁸⁵ CADC, «Rapport de synthèse de la rencontre d'Illoula Oumalou», du 17 mai 2001, dans l'annexe B.

⁸⁶ Voir l'article «Mise en quarantaine» dans *El Watan* du 24 octobre 2001.

⁸⁷ Cette remarque s'applique aux villes aussi bien qu'aux zones rurales. La population urbaine d'Algérie se compose en grande partie d'immigrés ruraux de la première ou de la deuxième génération; les quartiers urbains n'ont pas de statut officiel au sein des structures administratives de l'Etat; les modes informels d'organisation politique qui existent au niveau du quartier reproduisent de manière improvisée le modèle de la *jema'a*, sauf dans les cas où l'influence des islamistes fait de la mosquée le point de convergence de l'activité de la base. La décision des Coordinations de refuser la participation des associations professionnelles et des syndicats a garanti que l'organisation serait dominée par les traditions villageoises dans les districts urbains aussi bien que ruraux.

possibilités et capacités d'ordre politique a gravement limité l'aptitude du mouvement à poursuivre ses objectifs ou à résoudre de manière efficace les problèmes qu'il a affrontés.

VI. LA CARRIERE DES COORDINATIONS

A. LA TRAJECTOIRE

L'histoire du mouvement de contestation né en Kabylie est celle d'une ascension rapide et d'un dépérissement. Seulement cinq semaines se sont écoulées entre le premier conclave de Beni Douala et la marche sur Alger du 14 juin 2001 qui a attiré un million de manifestants de tous les coins de la Kabylie, la plus grande manifestation de l'histoire de l'Algérie. Le déclin du mouvement a été prolongé et a été marqué par les effets combinés de ses tendances:

- ❑ à radicaliser davantage ses positions, notamment quand il a décidé, les 30 et 31 août 2001, que la plate-forme d'El-Kseur était «non-négociable» et, par la suite, de «rejeter» les élections législatives du 30 mai et les élections municipales du 10 octobre;
- ❑ à se contracter à la faveur des scissions, qui se sont produites quand des vagues successives de modérés se sont retirés ou ont été contraints à le faire, notamment les «dissidents» du «Groupe des Neuf» et les délégués qui sont entrés en négociation avec les représentants du régime; et
- ❑ à se positionner en contradiction avec une proportion croissante de l'opinion publique de la région au fur et mesure que sa représentativité et ses tactiques, notamment son recours à la manière forte, ont été remises en question.

Le profil du mouvement, durant son déclin, a formé un contraste frappant avec la manifestation digne et pacifique qu'il a organisée le 21 mai 2001 à Tizi Ouzou. Le sentiment de déception ressenti par de nombreux Kabyles devant cette évolution a été exprimé avec éloquence par Brahim Salhi :

Le moment fondateur – du 21 avril au 31 mai 2001 – a ouvert des perspectives pleines d'espoir. C'était vraiment un «mouvement citoyen». Partout il y avait des bougies allumées, une contestation pacifique – très, très dense sur le plan émotionnel, très forte – qui ne prêtait pas flanc à la répression. Il y

avait beaucoup d'imagination... des manifs sympas, pacifiques, garçons et filles ensemble, ça n'agressait personne... Pendant la «marche noire» du 21 mai, il n'y avait pas une atmosphère d'affrontement; ça jaillissait de partout, ça discutait, il y avait un immense espoir... Maintenant, ça ne discute plus, c'est la chape de plomb; actuellement, en public les gens se censurent.⁸⁸

Il convient toutefois de reconnaître que le déclin s'est amorcé peu après la marche sur Alger organisée en juin 2001. La première scission, qui a conduit à la création de la CICB par sécession du CPWB, a eu lieu le 19 juillet, mais d'autres divisions avaient déjà fait surface le 6 juillet, au conclave interwilayas d'Azeffoun. Celles-ci reflétaient une intensification de désaccords préexistants concernant le bien-fondé de la marche sur Alger, et en particulier de la décision de prendre pour cible la présidence de la république.

La marche sur Alger est généralement considérée comme l'apogée du mouvement de contestation. Toutefois, bien qu'elle ait suscité une attention considérable au niveau international, on peut la considérer rétrospectivement comme le début de la fin. La descente des «arouch» (mot signifiant «tribus» pour la plupart des Algériens) sur la capitale a été présentée comme un acte agressif et menaçant par les médias contrôlés par l'Etat, et les autorités ont réussi à mobiliser des sections de la population algéroise contre les manifestants. Certains éléments du régime étaient particulièrement inquiets de la détermination des organisateurs à marcher sur la présidence de la république, en principe pour remettre un exemplaire de la plate-forme d'El-Kseur. Cette décision avait fait l'objet de controverses parmi les dirigeants du mouvement, dont certains considéraient que cela représentait une tentative de coup d'Etat contre Bouteflika et que la démonstration avait été récupérée par des forces

putschistes pour des raisons qui leur étaient propres.⁸⁹

Quels qu'aient été les motifs des organisateurs, les décisions de marcher sur Alger⁹⁰ ont été les seules initiatives importantes que le mouvement ait pris en dehors de Kabylie. Il semble que ces tentatives pour cibler la capitale aient pris la place d'efforts pour étendre le mouvement pacifiquement à d'autres régions. Au lieu de rallier le soutien du reste de la population, ces tactiques ont permis plus facilement aux autorités de décrire le mouvement comme un courant exclusivement kabyle et d'exploiter les divisions internes que ces décisions controversées ont aggravées. Pour Brahim Salhi, entre autres observateurs, «la marche du 14 juin était l'erreur fatale».⁹¹ Que cela soit vrai ou pas, elle découlait du moins en partie de la décision de radicaliser le programme du mouvement.

B. LA PLATE-FORME D'EL-KSEUR ET LA RADICALISATION DU MOUVEMENT

Entre les conclaves d'Illoula, le 17 mai 2001, et d'El-Kseur, le 11 juin, le mouvement de contestation a considérablement radicalisé ses objectifs.⁹² La plate-forme d'El-Kseur a fait monter les enchères concernant toutes les revendications déterminées à Illoula qui étaient délicates sur le plan politique. En outre, elle a défini deux objectifs supplémentaires pour le mouvement :

- pour un Etat garantissant tous les droits socioéconomiques et toutes les libertés démocratiques (article 9); et

⁸⁸ Entretien de l'ICG, mené le 17 janvier 2003, à Tizi Ouzou; Brahim Salhi est l'un des plus éminents sociologues et historiens sociaux algériens; il enseigne à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou.

⁸⁹ Entretien de l'ICG avec Saïd Boukhari, mené le 18 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

⁹⁰ Le 24 juin, la CIADC a décidé d'organiser une deuxième marche sur Alger le 5 juillet (anniversaire de l'indépendance); celle-ci a été interdite et les manifestants ont été empêchés d'entrer dans la capitale; le 30 juillet, la CIADC a voulu organiser une nouvelle marche sur Alger pour le 8 août, qui a connu le même sort, tout comme celle qu'elle a essayé d'organiser pour le 5 octobre.

⁹¹ Entretien de l'ICG, mené le 17 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

⁹² Voir le tableau de l'annexe B, pour une illustration partielle.

- la mise sous l'autorité effective des instances démocratiquement élues de toutes les fonctions exécutives de l'Etat ainsi que les corps de sécurité (article 11).

Le programme plus radical adopté à El-Kseur a fait qu'il est plus difficile pour le gouvernement de céder et plus facile de résister aux revendications du mouvement. Les objectifs des articles 9 et 11 en particulier ont transformé implicitement les Coordinations d'un mouvement de contestation qui présente des revendications au gouvernement en un mouvement révolutionnaire qui cherche à transformer fondamentalement le régime.

Un terme clé du vocabulaire du mouvement est celui de «revendication». La plate-forme a pour titre officiel «La Plate-forme de Revendications d'El-Kseur». Selon Ali Gherbi de la CICB, le mouvement «est un mouvement revendicatif».⁹³ Or, soumettre des revendications à l'Etat est tout autre chose que d'essayer de changer sa forme de gouvernement. L'association de ces deux ambitions distinctes au sein du même programme reflétait les tensions entre les différents points de vue au sein du mouvement, l'ambivalence de son attitude envers les autorités centrales et le manque de cohérence de sa position d'ensemble.

Les faits semblent indiquer que de nombreux délégués des Coordinations n'ont pas apprécié les implications de cette radicalisation. A la suite de la marche sur Alger du 14 juin 2001, il a été décidé, suite aux pressions exercées par la base, que la plate-forme d'El-Kseur serait «explicitée» dans les détails aux militants du mouvement, ainsi qu'à la population dans son ensemble.⁹⁴ Mais il n'est pas sûr que ce processus ait permis à beaucoup de comprendre la signification de ce qui s'était produit. Comme l'ont déclaré des délégués d'Akfadou à l'ICG, «on ne demande pas le ciel, on ne demande que le minimum de la démocratie».⁹⁵ Ses implications n'ont pas toutefois échappé à au moins certains de ceux qui font activement partie des dirigeants. Mohand Iguetoulène de la

«présidence tournante» de la CADC a déclaré à l'ICG :

Le Pouvoir n'acceptera jamais et n'appliquera jamais l'article 11 de la Plate-forme. Si on lui enlève les services, ça y est, c'est le Pouvoir lui-même qui est fini!⁹⁶

Le mouvement a persisté dans cette orientation radicale au cours des mois qui ont suivi la marche sur Alger. Lors d'un conclave interwilayas qui s'est déroulé les 30 et 31 août 2001 à M'Chedallah dans la wilaya de Bouïra, les participants ont décidé que toutes les revendications de la plate-forme d'El-Kseur étaient «scellées et non négociables». Un ensemble de «Principes Directeurs» a été adopté, ainsi qu'un «Code d'Honneur» lors d'un conclave interwilayas organisé les 27 et 28 septembre 2001 à Ath Jennad, et tous deux ont été invoqués par la suite contre les membres du mouvement qui rejetaient la position maximaliste en train d'être adoptée. Au début 2002, le mouvement a décidé de s'opposer à l'organisation des élections législatives, municipales et départementales jusqu'à ce que les revendications de la plate-forme d'El-Kseur aient reçu «satisfaction pleine et entière». La décision initiale de «rejeter» ces élections s'est par la suite transformée en une détermination à les empêcher de se dérouler.

Cette évolution a provoqué de nouvelles divisions, et des vagues successives de délégués ont commencé à remettre en question la ligne toujours plus intransigeante, ou à s'en dissocier; elle a conduit également le mouvement à entrer en conflit avec des sections importantes de l'opinion publique de la région, aux dépens du soutien massif qu'il avait obtenu à l'origine, ainsi que de son engagement en faveur d'une manière d'agir «résolument pacifique».

L'agitation constante, les émeutes à répétition accompagnées de pneus incendiés, de jets de pierre, de déprédations, de grenades lacrymogènes, d'arrestations, de blessés et même de morts, les appels répétés des Coordinations à la grève générale dans l'ensemble de la région, les menaces pour forcer les commerçants à respecter les mots

⁹³ Entretien de l'ICG, mené le 26 janvier 2003, à El-Kseur.

⁹⁴ Entretien de l'ICG avec Saïd Boukhari, mené le 18 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

⁹⁵ Entretien de l'ICG avec des membres de la Coordination Inter-Villages d'Akfadou, le 25 janvier 2003.

⁹⁶ Entretien de l'ICG, mené le 19 janvier 2003, à Larbaa Nath Irathen.

d'ordre de grève, les barrages routiers et d'autres mesures prises pour empêcher les populations d'exercer leur droit de vote le 30 mai et le 10 octobre 2002, l'ironie du fait qu'un mouvement revendiquant la transformation démocratique de l'Algérie agisse de cette manière: tout cela n'a pu que susciter la révolte de ceux qui étaient à l'origine révoltés par le comportement de l'Etat et étaient au départ disposés à apporter au mouvement de contestation leur plein soutien. Un résident de Tizi Ouzou a déclaré à l'ICG :

On a souffert. Ça fait treize ans qu'on souffre. On a vécu la dictature du terrorisme; maintenant on vit la dictature des 'aarch. Ce mois, ils [la CADC] ont appelé à une grève, ça a duré trois jours, et puis ils ont ajouté un quatrième jour. Il y a 21 jours ouvrables par mois. Quatre sur 21 jours ouvrables, c'est énorme, on a des enfants à nourrir. Tout le monde perd le salaire de la journée, alors qu'eux [les militants de la CADC], chômeurs, ils n'ont rien à perdre. Pour les commerçants, trois ou quatre jours par mois, c'est beaucoup, ils perdent énormément; pour faire respecter le mot d'ordre de grève, on les menace: «fermez, ou on brûle». Parfois, ils font des barrages sur toutes les routes de la wilaya. La route de l'hôpital à Tizi Ouzou a été bloquée, des gens qui rendaient visite à des membres de leur famille à l'hôpital ont essuyé des jets de pierres. Pourquoi? Quel est l'objectif? C'est le cauchemar, c'est le cauchemar. C'est vraiment dommage.⁹⁷

Cette évolution déconcertante est liée par beaucoup à l'évaporation du caractère démocratique et représentatif du mouvement. Comme l'a exprimé un instituteur à la retraite:

Au début, il y avait une adhésion. Les délégués étaient élus normalement par les jema'as des villages et puis aux réunions au niveau communal pour choisir les délégués pour les conclaves. C'est comme ça que les choses se sont passées dans ma région.

Maintenant, beaucoup de délégués sont auto-proclamés.⁹⁸

D'après une source, l'exaspération de la population d'un district s'est manifestée physiquement: «A Aïn El Hammam il n'y a plus de 'arouch; les 'arouch, on les a tabassés avec des gourdins».⁹⁹ Pourquoi les choses ont pris cette tournure est le sujet d'un large débat en Kabylie. Un ancien dirigeant éminent du FFS, Saïd Khelil, a offert cette explication:

Ce mouvement, s'il a émergé, c'est parce que la classe politique a failli. Mais il n'a pas eu le temps ni l'expérience ni la carrure pour remplacer l'encadrement politique qui était usé.¹⁰⁰

Ces insuffisances expliquent sans doute un aspect central déjà noté du mouvement, à savoir la confusion qui règne au cœur de son programme. Celle-ci est particulièrement prononcée en ce qui concerne sa position sur le problème qui est à l'origine des troubles, celui de la Gendarmerie.

C. LA POMME DE DISCORDE: LA REVENDICATION DU RETRAIT DE LA GENDARMERIE

La plate-forme d'El-Kseur contient trois revendications concernant la Gendarmerie. L'article 2 exige le jugement de tous les responsables des «crimes» du «Printemps Noir»: les gendarmes qui ont enfreint leurs consignes d'ouverture du feu et ont tiré à balles réelles et les personnages haut placés non identifiés qui auraient donné les ordres. L'article 4 est d'une portée beaucoup plus étendue et exige le départ immédiat des brigades de Gendarmerie en bloc et des Unités Républicaines de Sécurité envoyées en renfort. Enfin, l'article 11 demande la mise des corps de sécurité ainsi que de toutes les fonctions exécutives

⁹⁷ Entretien de l'ICG avec Slimane Mokrani, mené le 16 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

⁹⁸ Entretien de l'ICG, mené le 16 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

⁹⁹ Entretien de l'ICG avec Slimane Mokrani, mené le 16 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

¹⁰⁰ Entretien de l'ICG, mené le 17 janvier 2003, à Tizi Ouzou. Khelil est un ancien premier secrétaire du FFS et a été élu au premier tour en décembre 1991, à Tizi Ouzou; il a quitté le FFS, il y a un certain temps.

de l'Etat sous l'autorité des instances démocratiquement élues. La combinaison de ces revendications représente sans doute une cause importante de l'impasse.

L'article 2 était une revendication simple que justice soit faite. Il semble avoir joui d'un soutien étendu en Kabylie et très probablement dans d'autres régions. Toute difficile à satisfaire que cette revendication puisse avoir été pour les autorités, elle ne demandait aucun changement de la constitution, seulement que l'Etat fasse respecter ses propres lois et punisse ceux de ses agents qui les avaient violées. Le mouvement pouvait à juste titre considérer cette revendication comme non négociable.

L'article 11 était également une revendication simple, bien que très ambitieuse, de transformation démocratique de l'Etat. Ses implications étaient révolutionnaires, étant donné la prééminence des forces armées dans le système politique et la faiblesse des assemblées élues à tous les niveaux. Il ne s'agissait pas, manifestement, d'une revendication à laquelle le régime pouvait donner satisfaction à court terme, ni sur laquelle il n'était la peine de négocier. Elle pouvait de manière réaliste être considérée comme une déclaration de principe démocratique en faveur de laquelle le mouvement pouvait espérer susciter le soutien du public, mais seulement en tant qu'objectif à long terme.

L'article 4 était loin d'être simple. Tout d'abord, le sens en était peu clair. Voulait-il dire qu'il fallait retirer les brigades de Gendarmerie partout où seulement de la Kabylie? D'après certains militants, il devait s'appliquer à l'ensemble du pays,¹⁰¹ mais, en général, il a été interprété comme concernant seulement la Kabylie.¹⁰² Pour cette raison, il pouvait se prêter à des accusations de «régionalisme kabyle» et être critiqué pour n'être pas conforme aux ambitions nationales du mouvement. Deuxièmement, il tendait à éclipser la revendication concernant le châtimement des

gendarmes qui s'étaient mal conduits. Troisièmement, du moins dans son interprétation régionaliste, elle ne pouvait être acceptée par les autorités, étant donné la constitution unitaire de l'Etat algérien et la mission nationale de la Gendarmerie, ce que certains des responsables du mouvement auraient dû savoir.

Une tentative pour justifier la demande de retrait a été faite quand la Coordination Inter-Wilaya a entrepris enfin d'«expliquer» la plate-forme d'El-Kseur. Le document qu'elle a publié par la suite fournit les raisons suivantes :

Les brigades de Gendarmerie, de par leurs comportements hors-la-loi, à l'origine de tous les fléaux tels la corruption, le trafic de drogue, le racket, les intimidations et humiliations, vainement dénoncés, ont fini par se rendre coupables d'assassinats délibérés de jeunes innocents, provoquant ainsi une véritable révolte généralisée et légitime des populations. De ce fait, la présence de ce corps est devenue insupportable, au point d'être perçue et ressentie comme une agression intolérable aux yeux des citoyens.¹⁰³

Cette opinion sur la Gendarmerie n'est pas partagée par tout le monde en Kabylie.

Outre son rôle général de police routière, la Gendarmerie remplit deux fonctions. En tant que force de sécurité paramilitaire, elle a participé activement à la lutte antiterroriste qui a été menée dans toute l'Algérie. Elle joue aussi le rôle de police judiciaire dans les zones rurales. Comme la Sûreté Nationale dans les villes, la Gendarmerie fait enquête sur les activités criminelles dans les zones rurales. C'est dans l'exercice de cette deuxième fonction que les gendarmes ont suscité un mécontentement en Kabylie. Mais il y a eu deux types de mécontentement et deux types de revendications en réaction au problème.

Les accusations souvent lancées contre les gendarmes leur reprochant de profiter de leur situation pour extorquer des fonds aux commerçants par ce qui équivaut à un racket sont

¹⁰¹ Entretien de l'ICG avec Farès Oudjedi, le 25 janvier 2003 à Akfadou.

¹⁰² D'après Mourad Bounoua, membre de la Coordination Communale de Tizi Ouzou, interviewé par l'ICG le 19 janvier 2003; cette interprétation de la revendication a déjà été formulée très clairement par Belaïd Abrika dans une interview avec *Algeria Interface* du 20 décembre 2001.

¹⁰³ CIADC, «Explication de la Plate-forme d'El-Kseur», Larbaa Nath Irathen, le 31 octobre 2001, chapitre II.

sans doute justifiées et ils sont peut-être nombreux à les mériter. Il n'est pas certain, toutefois, que ces activités soient pires en Kabylie que dans d'autres régions. En fait, selon Hocine Zehouane, «les gendarmes ont plus de retenue en Kabylie qu'ailleurs».¹⁰⁴ Au départ, les habitants ont réagi à cet aspect du comportement des gendarmes et aux autres actions qu'ils ont trouvées inacceptables (par exemple le harcèlement des jeunes femmes) par des revendications bien moins fortes que le retrait de la gendarmerie. A Beni Douala, par exemple, immédiatement après le meurtre de Guermah, ils ont demandé que :

- les gendarmes célibataires soient remplacés par des gendarmes «responsables» (mariés); et
- que la daïra de Beni Douala ait sa propre brigade et son propre poste de Sûreté Nationale, et que par la suite les gendarmes locaux cessent d'exercer les fonctions de police judiciaire.¹⁰⁵

Cette deuxième revendication a suscité un intérêt assez général, car dans de nombreux districts de Kabylie considérés officiellement comme «ruraux», la densité de population approche ou atteint celle des districts «urbains». Chose importante, contrairement à la plate-forme d'El-Kseur, elle reconnaît que la fonction de police judiciaire remplie jusqu'à présent par la Gendarmerie est nécessaire.

Tout le monde sait qu'il existe une activité économique illicite importante en Kabylie. Le côté négatif de la déréglementation de l'économie algérienne – la prolifération de réseaux de *trabendo* (contrebande) et de «mafias» de types divers – a touché la Kabylie comme le reste du pays. Les activités de ce que les Kabyles ont surnommé la «Mafia du Sable» – des bandes organisées qui extraient illégalement de vastes quantités de sable dans le lit des rivières et sur les plages pour les vendre, notamment dans le lit de l'Oued Sebaou en Grande Kabylie et dans la portion du littoral située

à l'est de Béjaïa – sont particulièrement notoires.¹⁰⁶ Le principal instrument de l'Etat pour reprimer cette activité est la Gendarmerie.¹⁰⁷ En exigeant son retrait immédiat et inconditionnel, sans reconnaître explicitement que ses fonctions de police sont légitimes et doivent être assurées d'une manière ou d'une autre, le mouvement de contestation s'est exposé à l'accusation soit qu'il rejetait l'Etat en tant que tel, soit qu'il était manipulé par des intérêts douteux.

Tout le monde sait également en Kabylie, comme ailleurs en Algérie, que le contrôle des principales forces de sécurité constitue un enjeu majeur dans les luttes d'influence qui se déroulent aux plus hauts échelons du régime. La revendication du retrait de la Gendarmerie a donc impliqué le mouvement de contestation dans ces luttes intestines. D'après le professeur Lahouari Addi, un sociologue politique algérien, le commandant de la Gendarmerie Nationale, le général Bousteila, est un fidèle du président Bouteflika.¹⁰⁸ Si la suggestion du rapport Issad, que les provocations d'avril-juin 2001 ont été commises sur ordre de forces extérieures à la Gendarmerie, est correcte, il s'ensuit que les événements du Printemps Noir ont constitué une tentative pour saper l'autorité du général Bousteila et à travers lui, du président Bouteflika. En suivant ce raisonnement, on peut considérer que la revendication relative au retrait de la Gendarmerie constitue une manipulation du mouvement de contestation par des forces extérieures, qui représenterait en fait la poursuite des manœuvres intestines menées contre le président et l'un de ses principaux soutiens au sein de l'appareil militaire.

L'idée que les événements qui se sont produits en Kabylie dans l'ensemble, et le mouvement de contestation en particulier, ont été manipulés est largement répandue dans la région. On entend

¹⁰⁴ Entretien de l'ICG, mené le 16 janvier 2003, à Alger.

¹⁰⁵ Entretien de l'ICG avec le docteur Amar Fali, mené le 17 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

¹⁰⁶ Voir «La mafia du sable sévit à Sidi Naamane», dans *Liberté* du 29 août 2002, et «Voyage dans les plaines du GSPC», dans *Algeria-Interface* du 18 décembre 2002.

¹⁰⁷ Voir «Des engins de pilleurs de sable saisis par la Gendarmerie nationale», *Le Matin* du 18 novembre 2002, et «Béjaïa : Un voleur de sable écroulé», *Le Quotidien d'Oran* du 29 avril, 2003.

¹⁰⁸ Lahouari Addi, «Enquête sur les dissensions au sein de la hiérarchie militaire algérienne sur fond d'émeute», dans *Algeria-Watch* de juin 2001.

souvent dire, en particulier par des membres du FFS,¹⁰⁹ que les services de renseignement ont été impliqués, bien que les preuves (par opposition à l'ouï-dire) soient rares. Mais le FFS n'est pas le seul à avancer cette opinion, et la thèse de la «manipulation» n'est pas limitée aux services de renseignement, car certains citent également d'autres manipulateurs éventuels (par exemple les milieux «mafieux» locaux). En outre, l'opinion que, comme le dit Hocine Zehouane, «la focalisation sur la Gendarmerie est organisée»¹¹⁰ bénéficie d'un soutien raisonnablement étendu.

Cependant, même si l'on admet que les événements de Kabylie représentent, selon la formule d'un militant du FFS, «la guéguerre des clans par populations interposées»,¹¹¹ et même si les suggestions plus spécifiques du professeur Addi et du professeur Issad sont correctes, on ne peut pas s'attendre raisonnablement à ce que la faction soutenue par le commandant actuel de la Gendarmerie, quel qu'il soit, donne son accord pour que celle-ci soit retirée d'une région du pays. Poser la satisfaction de cette revendication comme une condition à tout dialogue valable avec les autorités, a abouti à faire en sorte qu'en Kabylie, la situation reste bloquée indéfiniment.¹¹²

D. LE JOKER: FERHAT MEHENNI ET LE MAK

En juin 2001, un personnage connu dans les milieux politiques kabyles, Ferhat Mehenni, s'est engagé dans ce qui allait devenir une agitation soutenue en faveur de l'autonomie de la Kabylie. Connue dans la région et dans les milieux kabyles

ailleurs (surtout en France) sous son seul prénom, Ferhat, un chanteur devenu célèbre au début des années 80, s'est lancé par la suite dans la politique, tout d'abord au sein du RCD et de son aile du Mouvement Culturel Berbère (MCB), puis dans le cadre d'une tentative pour créer une variante du MCB indépendante des partis politiques de la région – le MCB-Rassemblement National.¹¹³ Quand cette tentative a échoué, sa carrière politique semblait finie, mais il a fait une rentrée spectaculaire en tant qu'apôtre du projet autonomiste.

Or, ni le mouvement berbériste de Kabylie, ni les partis kabyles actifs depuis 1989 n'ont jamais exprimé le moindre intérêt envers l'autonomie; en fait, ils s'y sont opposés constamment et se sont montrés très désireux de réfuter les accusations de «régionalisme». Le mouvement berbériste a invoqué l'identité amazighe de l'Algérie dans son ensemble et la cause du tamazight en général, tandis que les partis politiques ont formulé leurs programmes dans une optique explicitement nationale.

Pour Ferhat et d'autres partisans de l'autonomie kabyle, les perspectives pan-amazighes s'étaient avérées illusoire et les partis kabyles n'avaient pas réussi à convaincre les Algériens des autres régions. En se faisant défenseurs de l'autonomie, Ferhat et ses partisans renonçaient à l'amazighité en faveur de la kabylité, et au tamazight en faveur du *thaqbailith* (la langue kabyle), et proposaient que les partis politiques kabyles défendent les intérêts kabyles au lieu de les subordonner à la transformation de l'Etat algérien comme condition préalable de la résolution des problèmes de la Kabylie.

Ferhat a lancé officiellement son Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie (MAK), le 25 août 2001. Celui-ci bénéficiait déjà de la légitimité que lui conférait le soutien précieux d'une personnalité éminente du mouvement berbériste kabyle, le professeur Salem Chaker, et a recruté rapidement de nombreux partisans au sein de la diaspora

¹⁰⁹ Entretien de l'ICG avec Mourad Kacer, président du Bureau Fédéral du FFS dans la wilaya de Tizi Ouzou et avec Ahcène Adnane, membre du Bureau Fédéral, 18 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

¹¹⁰ Entretien de l'ICG, mené le 15 janvier 2003, à Alger.

¹¹¹ Entretien de l'ICG avec Mourad Kacer, mené le 18 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

¹¹² Certaines personnalités kabyles ont remarqué et critiqué le caractère régionaliste de cette revendication, notamment le vétéran respecté de la révolution, Ali Zaamoum, qui a maintes fois essayé d'exercer une influence modératrice sur le mouvement de contestation en Kabylie, tout en exprimant sa solidarité avec les idées et les griefs de la jeunesse kabyle en général.

¹¹³ Dès 1993, le MCB s'était divisé en *MCB-Coordination Nationale* (partisan du RCD) et *MCB-Commissions Nationales* (partisan du FFS); Ferhat a créé son *MCB-RN* au printemps 1995.

kabyle d'Europe et d'Amérique du Nord. Il a également reçu un accueil remarquablement positif dans la presse algérienne francophone.¹¹⁴ Cependant, il a été mal reçu en Kabylie, où les déclarations initiales de Ferhat ont été dénoncées par le FFS,¹¹⁵ ainsi que par des éléments du mouvement de contestation. Sadek Akrouf, un dirigeant du CPWB de Béjaïa, a expliqué:

Nous ne construirons pas une maison à l'intérieur d'une autre maison. Les déclarations de Ferhat Mehenni n'engagent que lui-même. Nous avons toujours souligné, dans nos meetings, le caractère national de notre mouvement... Nous ne sommes ni un mouvement indépendantiste ni des autonomistes. Nous sommes un mouvement populaire national.¹¹⁶

Quand l'ICG a été en mesure de faire une enquête d'opinion en Kabylie en janvier 2003, il a pu constater que l'autonomie et le MAK ne suscitaient manifestement aucun intérêt. Presque aucune des plus de 70 personnes interviewées à Tizi Ouzou, Larbaa Nath Irathen, Béjaïa, Akfadou et El-Kseur (ainsi qu'à Alger) ne les a mentionnés.¹¹⁷ Malgré ce manque de soutien, le MAK a néanmoins joué un rôle significatif en empêchant les Coordinations de s'étendre au le reste du pays.

L'un des thèmes centraux de Ferhat a été que le programme des Coordinations exprimait en réalité «une demande d'autonomie qui ne dit pas son

nom».¹¹⁸ La question de la Gendarmerie a apporté de l'eau à son moulin, lui permettant d'affirmer que la revendication relative au retrait représentait «(la) première phase d'une rupture avec l'Etat central».¹¹⁹ Son affirmation que les Coordinations sont de tendance autonomiste a été très médiatisée et a dissuadé les Algériens d'autres régions de soutenir le mouvement. Comme l'a fait remarquer un instructeur technique supérieur, qui organise des stages à Tizi Ouzou pour des stagiaires de toute l'Algérie :

Ferhat, le MAK, son mouvement sécessionniste, ça gêne beaucoup l'Etat. Si c'est médiatisé, c'est pour les autres régions, pour que le mouvement ne se propage pas. J'en suis sûr, parce que je reçois des Algériens de tout le pays ici; l'objectif est atteint.¹²⁰

Autrement dit, le pouvoir a su tirer parti de Ferhat et du MAK. Le fait que cette situation a suscité les préoccupations du mouvement de contestation se manifeste dans ses tentatives pour se dissocier du MAK. La position officielle des Coordinations a été expliquée par Ali Gherbi :

Le Mouvement Citoyen est du courant nationaliste. Le peuple algérien est un et indivisible. Nous défendons corps et âme l'unité nationale. Le projet de l'autonomie remonte à 1958, quand la France a essayé de promouvoir cela. Il est regrettable que des gens qui ont pied sur terre dans ce pays sont en train d'avancer cette idée. C'est notre droit légitime d'avoir des doutes et des soupçons, mais nous n'accusons personne. L'autonomie est rejetée catégoriquement.¹²¹

Toutefois, ce rejet officiel n'a pas été suivi par une révision des aspects régionalistes du programme du mouvement (par exemple de l'article 4 de la plateforme d'El-Kseur) qu'il partage avec le MAK.

¹¹⁴ Voir *La Tribune*, *Le Jeune Indépendant* et *Le Soir* du 27 août 2001 et en particulier l'éditorial d'*El Watan*, du 28 août 2001; pour des analyses critiques, voir les articles de K. Selim et B. Mounir dans *Le Quotidien d'Oran* du 8 septembre 2001.

¹¹⁵ Voir «La déclaration sur l'autonomie porte des germes de la guerre civile»: interview par *Algeria-Interface* du premier secrétaire du FFS, Ali Kerboua, citée dans *Le Jeune Indépendant* du 10 juin 2001.

¹¹⁶ *Le Jeune Indépendant* du 10 juin 2001: «En réaction à la déclaration de Ferhat Mehenni: Désapprobation générale à Béjaïa».

¹¹⁷ Une des rares personnes qui a donné son avis a émis des doutes sur la faisabilité de l'autonomie: «Il n'y a pas de mandat qui sort de la Kabylie. C'est la dépendance financière totale. Cela, tout le monde le sait.» Entretien de l'ICG avec Slimane Mokrani mené le 16 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

¹¹⁸ Voir *El Watan* du 10 septembre 2001, «Polémique autour de l'autonomie de la Kabylie».

¹¹⁹ Voir l'article de B. Mounir, «La formule MAK Mehenni» dans *Le Quotidien d'Oran* du 8 septembre 2001.

¹²⁰ Entretien de l'ICG, mené le 20 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

¹²¹ Entretien de l'ICG mené lors d'une réunion de la «Présidence tournante» du CICB, le 26 janvier 2003, à El-Kseur.

E. LES PARTIS KABYLES ET LES COORDINATIONS

Dès le début, le mouvement des Coordinations a affirmé «son indépendance et son autonomie vis à vis des partis politiques» et son refus de «toute forme d'allégeance ou de substitution aux formation[s] politique[s]». ¹²² Il n'empêche que c'est impossible de comprendre l'évolution du mouvement à moins d'examiner ses relations complexes avec les milieux des partis politiques.

Les provocations et les émeutes d'avril-mai 2001 ont pris le FFS et le RCD au dépourvu. Leur première réaction était de représenter les enjeux des événements d'une manière qui concordait avec leurs doctrines et priorités respectives, tout en tentant de canaliser la colère populaire dans des manifestations pacifiques. Ces objectifs étaient contradictoires. La tentative du RCD pour faire croire que la contestation étaient motivée essentiellement par la question identitaire a entravé ses efforts pour canaliser la révolte. De même, celle du FFS pour invoquer les événements comme argument à l'appui de sa revendication relative à une assemblée constituante n'a pas fait plus d'effet à l'opinion publique régionale qu'aux «décideurs» du Pouvoir auxquels elle s'adressait en premier lieu. ¹²³ Comme l'a déclaré Khaled Zahem, chef de bureau de *La Dépêche de Kabylie*: «Le FFS et le RCD n'ont eu aucune influence sur l'opinion, sur le cours des événements, parce qu'ils n'ont aucune capacité de canaliser.» ¹²⁴

Ce jugement est partagé par les fondateurs de la CADC, qui ont insisté sur «le caractère très salonnard de nos partis». ¹²⁵ Enfermés dans une rivalité stérile depuis 1990, ces partis se sont montrés incapables de représenter les masses de jeunes chômeurs désespérés, quand ceux-ci se sont

enfin mobilisés sous l'effet des provocations de la Gendarmerie. L'importance de la manifestation massive organisée le 21 mai 2001 à Tizi Ouzou, qui a relégué au second plan les marches précédentes du FFS et du RCD, réside en grande partie dans le fait qu'elle a montré aux deux partis le danger mortel qu'ils couraient.

1. Le FFS

Pour le FFS, il était essentiel d'empêcher la formation d'un nouveau parti fondé sur le mouvement de masse, qui usurperait sa place de défenseur d'une vision démocratique de l'Algérie. Les militants du FFS attribuent avec insistance à leur parti la paternité de tous les thèmes et revendications du mouvement qui présentent un caractère positif:

Toute la sémantique du mouvement vient du FFS – «ulac Ivot» (appel du FFS au boycott des élections en 1990), «ulac smah ulac» et «pouvoir assassin» – tous ces mots d'ordre viennent du FFS. Le mouvement actuel est une manœuvre pour déposséder le FFS de son discours et de sa région. ¹²⁶

Par ailleurs, comme un dirigeant du FFS l'a déclaré à l'ICG, des militants du parti se sont joints au mouvement: «pour le baliser, et empêcher la manipulation. Ce mouvement des '*arouch* devait être un parti politique, et ce sont les militants du FFS qui ont empêché cela». ¹²⁷

Dans l'ensemble, cependant, le FFS n'a pas réussi à déterminer le programme du mouvement. Ses militants ont tenté d'obtenir que les Coordinations adoptent deux de ses revendications: la levée de l'Etat d'urgence (en vigueur depuis février 1992) et l'ouverture du champ médiatique algérien, notamment de la télévision et de la radio. Celles-ci figuraient dans un projet de plate-forme élaboré lors de la première réunion de la Coordination

¹²² «Rapport de synthèse de la rencontre d'Illoula Oumalou du 17 mai 2001», préambule; voir l'annexe B.

¹²³ Le 12 mai 2001, Hocine Aït Ahmed a adressé un mémorandum intitulé «Pour une transition démocratique», au président Bouteflika, au chef d'état-major de l'armée, le général Mohamed Lamari, et au chef des services de renseignement, le général Mohamed Mediène.

¹²⁴ Entretien de l'ICG, mené le 20 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

¹²⁵ Entretien de l'ICG avec Arezki Yahoui et Chabane Aït El Hadj mené le 17 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

¹²⁶ Entretien de l'ICG avec des militants et des sympathisants du FFS, Aziz Baloul, Idir Ouennoughen et Mohamed Lamriben, mené le 18 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

¹²⁷ Mourad Kacer, interviewé par l'ICG le 18 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

Inter-Wilaya, qui s'est tenue le 7 juin 2001,¹²⁸ à Béjaïa, mais ont été omises de la plate-forme révisée rédigée quatre jours plus tard à El-Kseur. D'après des sources du FFS, c'était pour entraver toute nouvelle tentative de ses militants pour influencer les positions des Coordinations que la réunion interwilayas des 30-31 août 2001, tenue à M'Chedallah, a décidé que la plate-forme d'El-Kseur était «scellée» aussi bien que «non négociable».¹²⁹

Par la suite, le FFS semble avoir décidé de suivre le mouvement. Il a conservé cette attitude durant le premier semestre de 2002, acceptant et même défendant la décision de «rejeter» les élections législatives prévues pour le 30 mai 2002 dans la région. C'est seulement en août 2002 que le FFS a rompu avec le mouvement en annonçant sa participation aux élections locales (communales et de wilaya) du 10 octobre 2002. En s'opposant ainsi aux Coordinations, le parti a pris un grand risque; ses militants ont été dénoncés comme traîtres¹³⁰ et ont été victimes de la manière forte utilisée par les Coordinations (par exemple des jets de pierres) à de nombreux endroits.¹³¹ Les activistes restants du mouvement sont cinglants vis-à-vis de son comportement et affirment que les adhérents du FFS élus le 10 octobre par un petit nombre de voix n'ont aucune légitimité. D'autres voient les choses différemment. Voici ce que dit Slimane Mokrani :

La plus grande erreur du FFS était de soutenir le boycott le 30 mai. Comment un parti qui se veut démocratique peut-il empêcher les élections? Mais le FFS a très bien fait de participer aux élections en

octobre. Sinon la Kabylie allait sombrer dans l'anarchie totale.¹³²

On peut soutenir toutefois que l'effet le plus important de la décision du FFS, quels que soient ses motifs, a été de rompre le charme de l'unanimité de plus en plus forcée que les Coordinations avaient réussi à imposer sur l'ensemble des acteurs politiques de la région.¹³³

2. Le RCD

Au moment où la crise a éclaté, fin avril 2001, le RCD faisait partie de la coalition qui soutenait le gouvernement, au sein duquel il détenait les portefeuilles de la santé et des transports. Il s'en est retiré le 1^{er} mai et a tenté de se repositionner pour récupérer le mouvement de contestation. Toutefois, ses tentatives pour faire donner la priorité à la question identitaire étaient en contradiction avec les sentiments véritables des émeutiers, et il a par la suite modifié sa démarche en investissant dans les Coordinations. Contrairement au FFS, il a maintenu constamment son soutien des Coordinations, appuyant le «rejet» des élections locales d'octobre 2002 ainsi que des élections législatives qui les ont précédées. En conséquence, le parti a perdu tous ses sièges aux assemblées élues. Comme l'a fait remarquer Khaled Zahem:

Le RCD a perdu énormément de terrain. Il est absent au Parlement et absent aux APC. C'est une espèce de bête blessée, ce qui explique son acharnement. Il manipule le mouvement citoyen à son profit; c'est de bonne guerre.¹³⁴

¹²⁸ La Coordination Inter-Wilaya, «Plateforme commune de revendications», Béjaïa, le 7 juin 2001, section II: «Revendications démocratiques», article 6.

¹²⁹ Entretien de l'ICG avec Mourad Kacer, le 18 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

¹³⁰ Graffitis remarqués par l'ICG à Tizi Rached: «FFS-traîtres: on vous connaît», le 19 janvier 2003, et à Béjaïa: «Les traîtres candidats au vote» et «FFS=DRS», le 24 janvier 2003; le sigle DRS signifie «Direction des Renseignements et de la Sécurité».

¹³¹ Entretien de l'ICG avec Chafika-Kahina Bouagache, élue FFS de l'APC de Tizi Ouzou, le 20 janvier 2003.

¹³² Entretien de l'ICG, mené le 16 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

¹³³ Si, comme nous l'avons vu, la notion de 'aarch représente dans l'ensemble une mystification, le sentiment de mobilisation collective qui lui a été lié et que certains observateurs ont interprété comme exprimant ce qu'ils appellent des sentiments «communautaires» a été manifestement incompatible avec la liberté d'expression politique dans la région. Pour un examen détaillé de ce point, voir Brahim Salhi, «Local en contestation, citoyenneté en construction: le cas de la Kabylie», dans *Insaniyat, Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, 16, janvier-avril 2002, p. 55-98.

¹³⁴ Entretien de l'ICG, mené le 20 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

Outre des efforts pour s'opposer aux tentatives menées par le FFS pour influencer le programme du mouvement de contestation, la stratégie du RCD a consisté à:

- ❑ détourner les aspirations des Kabyles au profit d'un projet distinctement régionaliste;
- ❑ promouvoir le concept du '*arch*;
- ❑ canaliser les protestations des Coordinations concernant le comportement du régime dans des attaques précises et persistantes ciblant le président Bouteflika lui-même; et
- ❑ promouvoir une alliance entre les Coordinations et un groupement de plusieurs partis au niveau national.

Ayant fait de l'idéal français de la laïcité d'Etat son objectif principal depuis sa formation en 1989 jusqu'à la fin des années 90, le RCD a fait volte-face et a proposé un nouveau projet constitutionnel. Cette «Refondation nationale» a pour pièce maîtresse la proposition de restructurer l'Etat algérien pour donner plus de pouvoirs aux régions.¹³⁵ En fait, le RCD semble avoir renoncé à son ambition d'origine et s'être réfugié dans une forme de régionalisme kabyle, tout en affirmant avec insistance que ses propositions de «régionalisation modulable» sont conçues pour être appliquées dans tout le pays. Ses adhérents admettent que cette idée devra être mise en œuvre d'abord en Kabylie, mais affirment qu'elle finira par être adoptée ailleurs.¹³⁶ De cette manière, ce virage au régionalisme kabyle est réconcilié verbalement avec l'idée de la Kabylie comme le fer-de-lance du changement dans l'ensemble de l'Algérie.

La différence entre ce concept et le projet franchement autonomiste soutenu par Ferhat Mehenni est mince, et le soutien des militants du RCD pour les Coordinations et en particulier pour leur revendication concernant le retrait de la Gendarmerie de Kabylie peut se comprendre dans cette optique. Dans la nouvelle perspective du

RCD, la Gendarmerie serait un instrument de l'Etat-nation centralisé qui aurait échoué en Algérie.¹³⁷ Comme l'a expliqué un de ses militants à l'ICG: «L'Etat-nation a fait son temps, l'Etat-nation a vécu. Pour le RCD, avec la régionalisation modulable, nous prenons la Catalogne comme référence.»¹³⁸

Le RCD s'est également activé pour promouvoir la notion de '*arch* en tant qu'élément central du mouvement de contestation. Le mobile précis de cette activité n'est pas clair, mais le parti affirme qu'elle correspond à ses nouvelles perspectives régionalistes. Toutefois, il est frappant que les communes de la wilaya de Tizi Ouzou qui se sont constituées en prétendus '*aarch* pour coordonner leur représentation au niveau intermédiaire entre la commune et la wilaya (c'est-à-dire au lieu d'utiliser la daïra à ce niveau) ont été globalement aux mains du RCD jusqu'en octobre 2002,¹³⁹ y compris la commune d'où sont originaires les principaux dirigeants du RCD.¹⁴⁰

Par ailleurs, le RCD a encouragé le mouvement de contestation à tenir ce qu'il appelle «le binôme Bouteflika-Zerhouni»¹⁴¹ pour principal responsable de la situation de la Kabylie. Ce discours est repris par les délégués les plus radicaux de la CADC qui exigent du pouvoir une «réparation morale» de ses actions et des «fautes de Zerhouni» en particulier et demandent avec insistance «que le Président se prononce publiquement et officiellement qu'il reconnaisse la légitimité des revendications» contenues dans la plate-forme d'El-Kseur,¹⁴²

¹³⁵ Voir le RCD, «Pacte pour la Refondation Nationale» (sans date, mais remontant à la mi-2002).

¹³⁶ Entretiens de l'ICG menés avec Saïd Azamoum le 3 novembre 2002, à Alger, et M^{me} Fariza Slimani le 18 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

¹³⁷ Entretien de l'ICG mené avec M^{me} Fariza Slimani du RCD le 18 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

¹³⁸ Entretien de l'ICG mené avec Mohamed Ikarbane, militant du RCD, membre de l'APW de Tizi Ouzou 1997-2002, le 18 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

¹³⁹ Notamment les communes d'Aghrib, Freha, Timizart (du '*arch* Ath Jennad) mais aussi d'Ifigha ('*arch* Ath Ghoubri) et Larbaa Nath Irathen ('*arch* Ath Irathen).

¹⁴⁰ Le président du RCD, le docteur Saïd Sadi, vient d'Aghrib, la principale commune des Ath Jennad, tout comme le président du bureau fédéral du parti de la wilaya de Tizi Ouzou, Ahmed Aggoun.

¹⁴¹ Entretien de l'ICG mené avec le docteur Saïd Sadi, le 30 janvier 2003, à Alger.

¹⁴² Selon la formule de Moumouh Abrika, délégué du Comité des Quartiers de la Ville de Tizi Ouzou, interviewé par l'ICG le 19 janvier 2003, à la Cité des Genêts, à Tizi Ouzou.

mettant ainsi Bouteflika personnellement sur la sellette, plutôt que le régime en général.

Ces attaques contre Bouteflika concordent bien avec la tentative du RCD pour souder le mouvement de contestation à l'alliance qu'il entretient depuis quelques années au niveau national, dont les autres éléments sont l'Alliance Nationale Républicaine (ANR) de Redha Malek, le Mouvement Démocratique et Social (MDS) de El-Hachemi Cherif et le Comité des Citoyens pour la Défense de la République (CCDR) d'Abdelhaq Brerhi.¹⁴³ Ceux-ci ont pour point commun qu'ils soutiennent depuis longtemps la tendance « éradicatrice » dure du commandement de l'armée et s'opposent à la politique de récupération sélective d'éléments du mouvement islamiste algérien de Bouteflika, et en particulier ses propositions d'étendre l'amnistie offerte à la rébellion armée dans la loi de la « Concorde civile » de 1999 dans une proposition plus globale de « Concorde nationale ». Ils sont soutenus par d'autres éléments liés aux Groupes de Légitime Défense (GLD) encouragés par l'armée pour servir d'auxiliaires aux forces de sécurité régulières dans la lutte contre la rébellion islamique, qui craignent de payer le prix de la stratégie de Bouteflika.¹⁴⁴ L'objectif immédiat de cette alliance est d'empêcher le président d'obtenir un deuxième mandat.

F. LE GOUVERNEMENT ALGERIEN ENTRE LE DIALOGUE, LA REPRESSION ET L'IMPUISSANCE

Le 31 mai 2003, le gouvernement algérien a annoncé son intention d'inviter « le mouvement des *'arouch* », comme il l'a appelé, à entamer un

dialogue concernant ses revendications.¹⁴⁵ Bien que cette mesure soit la bienvenue, elle soulignait le fait remarquable que pareille invitation n'a été lancée à aucun moment au cours des deux années précédentes. Que les autorités aient manqué, jusqu'à présent, de traiter directement avec le mouvement de contestation issu du Printemps Noir de 2001 est une cause importante de l'impasse actuelle et elle est symptomatique des points faibles du système politique algérien, qui sont aussi la cause principale de la désaffection kabyle depuis bien plus longtemps. Car jusqu'à présent, les autorités ont tout fait sauf s'attaquer de front au problème kabyle.

Dans un discours télévisé diffusé le 30 avril 2001, le président Bouteflika a reconnu les problèmes que la Kabylie partage avec d'autres régions, mais s'est ensuite appesanti sur la « crise identitaire », en insistant sur les progrès déjà accomplis et en notant « une dimension constitutionnelle qui ne peut être prise en charge que dans le cadre d'une révision constitutionnelle ». Ayant ainsi souligné la question identitaire et linguistique, le président Bouteflika a attendu cinq mois avant d'annoncer, le 3 octobre 2001, que le statut du tamazight serait traité dans la prochaine révision de la constitution, et c'est seulement en fait à la mi-avril 2002 que cette révision a été effectuée et que le tamazight a obtenu le statut de langue nationale. Ces retards ont fait que cette concession officielle a eu un effet à peine sensible sur la situation qui règne dans la région tout en semblant justifier les points de vue des délégués les plus radicaux et de leurs compagnons de route du RCD.¹⁴⁶

Dans un discours prononcé le 12 mars 2002, annonçant la révision constitutionnelle, le président Bouteflika a promis également que certaines brigades de Gendarmerie seraient redéployées et

¹⁴³ Redha Malek, El-Hachemi Cherif, Abdelhaq Brerhi et le docteur Saïd Sadi ont partagé une plate-forme lors d'une réunion organisée le 15 janvier 2003, à la Salle Afrique, à Alger, comme a pu l'observer l'ICG.

¹⁴⁴ La réunion de la Salle Afrique était présidée par le commandant Azzeddine, un héros de la guerre de libération nationale, qui est associé avec le GLD depuis le milieu des années 90; plusieurs délégués importants des Coordinations de Kabylie sont des membres éminents de leur GLD local, notamment Mouloud Aneur d'Aghrib (entretien de l'ICG avec Mohand Iguetoulène du 19 janvier 2003).

¹⁴⁵ Cette annonce du gouvernement a été faite dans le discours-programme prononcé devant l'Assemblée Nationale Populaire par Ahmed Ouyahia, le nouveau chef de gouvernement nommé le 6 mai à la place d'Ali Benflis. Au moment de la rédaction de ce rapport, il était impossible de savoir si cette invitation serait acceptée, mais les signes étaient prometteurs.

¹⁴⁶ Entretiens de l'ICG avec des délégués du Comité des Quartiers de la Ville de Tizi Ouzou, le 19 janvier 2003, et avec Ahmed Aggoun and Mohamed Ikarbane du RCD, le 18 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

qu'un statut spécial serait accordé aux victimes du Printemps Noir. Le refus du régime de satisfaire pleinement les revendications de la plate-forme d'El-Kseur sur ce dernier point, en donnant aux victimes le statut de «martyrs», pourrait se justifier pour deux raisons. La première est qu'historiquement, ce statut a été réservé à ceux qui sont morts durant la guerre d'indépendance. La deuxième est qu'en leur accordant ce statut, on risquait d'encourager les familles des autres victimes des violences terribles qui ont ravagé le pays depuis les émeutes d'octobre 1988 à revendiquer le même statut pour leurs morts. Cependant, toute raisonnable qu'ait été la position du gouvernement, son incapacité à agir promptement pour indemniser les victimes ou leurs familles et pour prendre en charge les soins médicaux a suscité une énorme amertume, renforçant la colère devant la *hogra* et intensifiant l'intransigeance du mouvement.¹⁴⁷

En ce qui concerne la question de la Gendarmerie, le pouvoir a aussi réagi de manière peu satisfaisante. Dès avant janvier 2003, 14 brigades avaient été retirées de leurs localités, et dans plusieurs daïras, de nouveaux postes de police (Sûreté) avaient été ouverts à la place. Cependant, ces mesures, si elles représentent une concession judicieuse à l'opinion publique, n'ont été lancées qu'au début 2002, et le pouvoir n'a pas expliqué clairement pourquoi il ne pouvait pas donner suite à la revendication de retrait total. Surtout, la demande que les responsables des tueries d'avril-mai 2001 soient punis a reçu une réponse dérisoire. Le gendarme responsable de la mort de Massinissa Guermah n'a été traduit en justice qu'en novembre 2002, devant un tribunal militaire qui l'a condamné à seulement deux ans de prison. Ayant déjà fait dix-huit mois de détention, il devrait être libéré cinq mois et demi après sa condamnation.

L'impact négatif de l'incapacité du régime à satisfaire de manière acceptable la revendication centrale des manifestants – *ulac smah*/pas d'impunité – a été aggravé par son recours à la répression. Le 25 mars 2002, 13 jours après le discours conciliateur du président Bouteflika, mais

avant que ses promesses aient été tenues, les autorités ont pris des mesures énergiques contre les Coordinations, arrêtant de nombreux délégués, surtout parmi ceux de l'aile radicale. Ces mesures ont pour ainsi dire garanti que la constitutionnalisation du tamazight, trois semaines plus tard, aurait peu d'effets à court terme et que le mouvement se tiendrait à sa décision de «rejeter» les élections législatives de mai.

Le contraste entre l'incapacité du gouvernement à garantir des mesures de réparation légale aux victimes du Printemps Noir et son recours, un an après, à des procédures judiciaires dans le cadre de son arsenal de mesures répressives, fait l'objet de commentaires amers en Kabylie. Comme l'a expliqué Maître Hakim Saheb à l'ICG :

Entre mai 2001 et mars 2002, la justice n'a pas bougé. En mars 2002, la justice s'actionne, adopte un autre profil. La machine s'est mise en branle dans une logique de répression expéditive; il fallait l'instrumentaliser pour jouer un rôle. Depuis 1989, la justice est devenue un pouvoir soi-disant indépendant de l'exécutif constitutionnellement parlant. Ces événements nous ont édifiés que la justice n'est qu'un appareil au service de certains intérêts.¹⁴⁸

De nombreuses initiatives du pouvoir, loin de résoudre le problème, ont en général favorisé l'intransigeance et perpétué l'impasse, en particulier les tentatives successives pour attirer des éléments du mouvement de contestation – mais pas sa totalité – dans un dialogue. Quels qu'aient été les buts visés, elles ont affaibli l'aile du mouvement favorable au dialogue,¹⁴⁹ radicalisé les

¹⁴⁷ Entretiens de l'ICG avec le docteur Madjid Abrous, le 19 janvier 2003, à Tizi Ouzou et avec des membres de la Coordination Inter-Villages d'Akfadou, le 25 janvier 2003.

¹⁴⁸ Entretien de l'ICG, mené le 20 janvier 2003, à Tizi Ouzou ; M^c Saheb est membre du Collectif des Avocats des Détenus du Mouvement Citoyen.

¹⁴⁹ Les délégués reçus par le chef du gouvernement, Ali Benflis, le 3 octobre 2001 ont par la suite été dénoncés et ostracisés; à la suite de l'invitation de Benflis, le 7 novembre 2001 à «une délégation dûment mandatée» composée de divers «citoyens» extérieurs au mouvement ainsi que de représentants autorisés de la CIADC, une invitation rejetée par toutes les Coordinations, de nombreux délégués du mouvement favorables au dialogue ont vu leur mandat local annulé et ont été remplacés; le 30 novembre 2001, le «Groupe des Neuf», composé de délégués modérés

tactiques du mouvement¹⁵⁰ et incité les partis politiques à s'y investir encore plus,¹⁵¹ tout en provoquant des troubles renouvelés. Bien qu'il soit entièrement possible que le chef du gouvernement d'alors, Ali Benflis, ait simplement fait de son mieux dans des circonstances difficiles,¹⁵² et que son engagement personnel en faveur du dialogue ait été authentique, du point de vue de nombreux délégués aux Coordinations, le régime ne faisait que manoeuvrer.

Les délégués d'Akfadou ont soutenu à l'ICG que «c'est le Pouvoir qui refuse le dialogue. Nous sommes pour le dialogue sincère. Nous ne voulons pas de traquenards».¹⁵³ Ce jugement est appuyé par des observateurs bien informés extérieurs au mouvement. Maître Mokrane Aït Larbi a déclaré à l'ICG que «notre régime, il voulait choisir et fabriquer ses propres interlocuteurs. Conclusion? Le régime ne veut pas dialoguer».¹⁵⁴

représentant sept communes de la wilaya de Tizi-Ouzou s'est retiré de la CADC.

¹⁵⁰ Le 6 décembre 2001, Benflis a rencontré un groupe de «dialoguistes» de Tizi Ouzou, Béjaïa, Bouïra, Boumerdès et Alger, mené par Salim Allilouche d'El-Kseur. Ces délégués n'avaient pas de mandat des Coordinations et ont été dénoncés immédiatement comme les «délégués usurpateurs, opportunistes et sans scrupules» et comme «les délégués taiwan» (c'est-à-dire préfabriqués, comme dans «Made in Taiwan») par les Coordinations, qui ont lancé le 6 décembre un mot d'ordre de grève générale en protestation et ont décidé le jour suivant de «rejeter» les élections législatives prévues pour le 30 mai 2002. Le 21 décembre, les Coordinations ont affiché le nom des «délégués taiwan» dans toute la Kabylie, les dénonçant comme des «traîtres» et les exposant à des récriminations. Une personnalité de Béjaïa qui avait servi d'intermédiaire avec le groupe Allilouche a eu sa maison incendiée.

¹⁵¹ Le 22 décembre 2001, le responsable du FFS, Ahmed Djeddaï, a dénoncé le régime pour ses «manœuvres» et a annoncé l'intention du FFS «d'accompagner» le mouvement de contestation.

¹⁵² Entretien de l'ICG avec plusieurs sources bien informées d'Alger, 13-16, 20-24 et 26-31 janvier 2003; l'ICG n'a pas pu obtenir d'entretien avec des porte-parole du gouvernement, malgré des demandes en bonne et due forme adressées au chef du gouvernement ainsi qu'au ministre de l'Intérieur.

¹⁵³ Entretien de l'ICG mené avec des membres de la Coordination Inter-Villages d'Akfadou, le 25 janvier 2003.

¹⁵⁴ Entretien de l'ICG, mené le 18 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

Face à un mouvement qui a déclaré publiquement que ses revendications n'étaient pas négociables et qu'il refusait en conséquence de négocier, on pourrait dire que le gouvernement ne pouvait pas faire autrement que de chercher des interlocuteurs où il le pouvait. Toutefois, les autorités algériennes ont une vaste expérience (depuis 1980 au moins) des mouvements de contestation et auraient dû savoir que leurs démarches indirectes et partielles provoqueraient des réactions intransigeantes.

Le refus des Coordinations de distinguer entre des objectifs immédiats et à long terme, leur manière de traiter la plate-forme d'El-Kseur comme si elle était sacrée et surtout leur insistance pour que le régime s'engage à accepter ses quinze points intégralement comme condition préalable ont fourni au régime un alibi de taille pour son incapacité à établir un dialogue sérieux. On peut soutenir, cependant, que comme c'est au régime de gouverner, c'était à lui de trouver le moyen de sortir de l'impasse. Si un dialogue efficace était vraiment hors de question, il aurait dû dans ces circonstances décider de lui-même quelles revendications il était prêt à accepter et faire tous les efforts pour y satisfaire sans délai, tout en expliquant clairement aux Coordinations et à l'opinion publique de la région pourquoi il ne pouvait pas satisfaire aux revendications restantes. Isolé en grande partie de l'opinion publique et paralysé par ses divisions internes tandis que ses membres civils sont privés du pouvoir nécessaire, le régime a été incapable d'agir de cette manière.

Le thème que l'impasse en Kabylie est un enjeu de la lutte constante entre les factions qui s'opposent au sein du pouvoir algérien est mentionné constamment dans la presse algérienne et il est accepté par de nombreux acteurs politiques en Kabylie. Selon ce point de vue, les principaux acteurs du régime n'ont pas vraiment cherché à résoudre le problème mais plutôt à neutraliser la menace qui pouvait représenter pour leurs intérêts politiques. Par ailleurs, de nombreux observateurs considèrent qu'une faction particulière du régime a voulu activement que l'impasse et le désordre qui lui est associé persistent. Une source bien informée de Paris a déclaré à l'ICG que, pour une partie du régime, «la crise kabyle a été un moyen de gêner Bouteflika»,¹⁵⁵ thèse qui est au moins en partie

¹⁵⁵ Entretien de l'ICG, mené le 24 septembre 2002, à Paris.

corroborée par Maître Aït Larbi, selon lequel «il y a un groupe du Pouvoir qui manipule la Kabylie; on ne peut affirmer que tous les dirigeants sont d'accord».¹⁵⁶

En conséquence, ce que de nombreux Algériens appellent le pourrissement – c'est-à-dire laisser la situation se détériorer tout en donnant aux Coordinations la corde pour se pendre – semble avoir été l'option par défaut du régime. Au lieu de régler le problème, il s'est contenté de jouer au chat et à la souris avec le mouvement, et d'y provoquer des dissensions, pour qu'il perde de plus en plus la faveur du public, au fur et à mesure que les délégués représentatifs ont été chassés et les autres ont recouru à des tactiques de plus en plus controversées.

Si cela a véritablement été la stratégie du régime, celle-ci a atteint son but dans une certaine mesure. La lassitude du public en Kabylie envers la situation a affaibli le mouvement de contestation et neutralisé la menace qu'il représentait à l'origine pour le statu quo politique. Cependant, il n'est pas du tout évident que l'Etat algérien, par opposition au régime actuel, en sortira indemne ou que cette stratégie ne finira pas par se retourner contre ses auteurs. Pour cette raison, il convient de réfléchir à la manière dont le régime lui-même semble avoir contribué, dès le début, à pousser le mouvement de contestation à adopter sa position sans doute contre-productive de refus de négocier.

Le 26 mai 2001, avant la plate-forme d'El-Kseur, et à plus forte raison avant le durcissement des positions qui a fait suite, Ali Benflis a reçu une délégation de la toute nouvelle CADC, qui cherchait à obtenir la satisfaction d'un certain nombre de revendications. Le gouvernement a cédé concernant la première qui demandait que les candidats au baccalauréat aient droit à une deuxième session à l'automne, concession qui a été appliquée dans tout le pays. La deuxième concernait la Gendarmerie, le principal sujet du mécontentement populaire. D'après des sources de la CADC, Benflis a admis très franchement que c'était un problème qu'il ne pouvait pas résoudre, disant aux délégués «ça me dépasse». Ces

entretiens ont été interrompus à ce moment.¹⁵⁷ Comme Fares Oudjedi l'a déclaré à l'ICG, c'est à ce moment-là que les militants du mouvement de contestation ont vraiment décidé de ne plus dialoguer avec le gouvernement.¹⁵⁸

Si Ahmed Ouyahia tient sa promesse du 31 mai et adresse une invitation à l'ensemble du mouvement des Coordinations d'entamer un dialogue par l'intermédiaire d'une délégation choisie par lui, cela suffira peut-être à le persuader d'accepter de négocier. Un compromis permettant de mettre fin à l'agitation actuelle deviendra peut-être alors possible. Cependant, il n'est pas clair que, sur la question de la Gendarmerie, Ouyahia possède une autorité beaucoup plus grande que son prédécesseur et le dialogue qui pourrait s'établir risque de n'offrir au mouvement de contestation que l'occasion d'une reculade sur ses principales revendications. Les négociations, si elles ont lieu, mettront donc à l'épreuve les intentions et capacités politiques des deux bords. Le dialogue offrira peut-être au régime et aux Coordinations la possibilité de repartir à zéro. Il reste à savoir, toutefois, si une solution décisive aux problèmes politiques qui sont à l'origine du drame de la Kabylie pourra être trouvée.

¹⁵⁶ Entretien de l'ICG, mené le 18 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

¹⁵⁷ Entretien de l'ICG avec Arezki Yahoui et Chabane Aït El Hadj, mené le 17 janvier 2003, à Tizi Ouzou.

¹⁵⁸ Entretien de l'ICG avec Fares Oudjedi, mené le 25 janvier 2003, à Akfadou.

VII. CONCLUSION

Jusqu'à présent, en tant que campagne visant un changement radical du caractère et du système de gouvernement de l'Etat algérien, le mouvement des Coordinations a échoué. Dans l'impossibilité de réconcilier sa vocation de présenter des revendications à l'Etat avec ses aspirations à le transformer, incapable de résoudre ces différends internes de manière efficace ou d'influencer les autres régions, à la merci des manœuvres de tous bords, il s'est retrouvé acculé à un radicalisme furieux, dénué d'aucune stratégie viable. Il n'est pas exclu que ce mouvement ne finisse par s'en rendre compte et par repenser sa stratégie. Mais si son échec s'avère définitif, cela représentera une perte tragique des énergies et bonnes intentions qu'il a mobilisées à l'origine.

L'une des prémisses principales du projet conçu par les fondateurs des Coordinations de Tizi Ouzou, Béjaïa et des autres wilayas de la région de Kabylie était que les partis politiques étaient complètement incapables d'offrir aux jeunes gens en colère de la région une bonne raison de mettre fin à leurs émeutes. Cette analyse était sans le moindre doute correcte.

En raison de leur faiblesse, malgré les députés qu'ils avaient fait élire à l'Assemblée Nationale et le contrôle qu'ils exerçaient sur les assemblées de la région, les partis ont été incapables de représenter efficacement la région. C'est parce que la population de Kabylie est restée sans représentation politique efficace (par opposition à une représentation en nombre) qu'elle n'a pas pu faire prendre au sérieux ses intérêts économiques et sociaux, ainsi que culturels, par le gouvernement algérien. Ne disposant pas d'une représentation efficace, la population de Kabylie a été privée en grande partie de ce qui constitue la substance de la citoyenneté et a été constamment à la merci des abus d'autorité. A cet égard, la différence entre la Kabylie et les autres régions d'Algérie est essentiellement une question de degré.

D'une manière générale, les problèmes de la *hogra*, des abus d'autorité, du pouvoir arbitraire et de l'impunité s'observent dans toute l'Algérie. Cependant, le manque de représentation politique, qui en est la cause principale, est particulièrement

aigu en Kabylie. Ailleurs, comme il existe au moins une représentation politique formelle par l'intermédiaire des partis soutenus par l'Etat, le FLN et le RND, les intérêts locaux sont pris en compte dans une certaine mesure et les droits bénéficient d'une certaine protection grâce au système de clientélisme. En Kabylie, comme seuls les partis d'opposition¹⁵⁹ ont une présence véritable, la population ne bénéficie pas du train-train du clientélisme des partis politiques qui est à l'œuvre dans les autres régions. Bien que l'expression de la diversité de l'opinion kabyle ait bénéficié de l'avènement du pluralisme depuis 1989, la représentation efficace des intérêts matériels en a sans doute souffert.

L'état de choses qui a abouti à priver la Kabylie de ses droits de représentation a également handicapé le gouvernement central. Le fait que le gouvernement – dominé par le RND de 1997 à 2002 et par le FLN à partir du 30 mai 2002 – n'a bénéficié, pour ainsi dire, d'aucun relais politique en Kabylie a gravement limité sa capacité à apporter des réponses constructives aux besoins et griefs de la population.¹⁶⁰ De plus, en conséquence, l'appareil administratif de la région n'a été soumis à aucun contrôle politique et s'est souvent laissé corrompre par des intérêts du secteur informel ou «noir» de l'économie. De même, les forces de sécurité en poste en Kabylie, responsables du maintien de l'ordre dans une région qui ne bénéficie d'aucune représentation efficace à Alger, se sont montrées toutes disposées à traiter la population avec mépris.

¹⁵⁹ Le RCD a fait partie du gouvernement du 24 décembre 1999 au 1^{er} mai 2001; à part ces seize mois, il est resté en opposition durant ses quatorze ans d'existence.

¹⁶⁰ Comme l'a reconnu le docteur Abderrazak Dahdouh, chef de cabinet du secrétaire général du FLN, ce parti peut être accusé d'avoir «abandonné» la Kabylie depuis environ 1990, mais il aspire désormais «à retourner à la région et offrir un choix aux Kabyles»; entretien de l'ICG, mené le 29 janvier 2003, à Alger. Pour la première fois depuis 1987, le FLN a obtenu de nombreux sièges kabyles (neuf sur quatorze à Tizi Ouzou, sept sur treize à Béjaïa) aux législatives du 30 mai 2002 et a pris le contrôle de certaines APC en octobre 2002, ce qu'il a fait en réalité par défaut sur la base des taux de participation minuscules qui l'ont privé de légitimité pour l'opinion kabyle.

L'absence d'une représentation politique efficace est au cœur du problème. La question identitaire et linguistique a été d'une importance secondaire et sur le plan constitutionnel, avec la reconnaissance du tamazight en tant que langue nationale, elle a été résolue dans la mesure du possible à ce stade. Le gouvernement algérien, quelle que soit sa couleur politique, ne pourra pas valablement accorder le statut de langue officielle au tamazight, tant qu'une version commune moderne du tamazight, prenant le pas sur ses dialectes divers, n'aura pas été aménagée, ou tant que les dialectes autres que le *thaqbaïlith* (kabyle) ne seront pas de véritables langues écrites. Comme cela prendra des années, il est inutile pour le moment de modifier à nouveau la constitution algérienne. Il ne faut pas laisser cette revendication détourner l'attention de la question de la représentation politique, qui est le problème le plus urgent et qu'il faut traiter à tous les niveaux.

Les pouvoirs réduits de l'Assemblée Nationale et donc son incapacité à demander des comptes à l'exécutif – y compris aux forces de sécurité – ou, en freinant l'exécutif, à contribuer à garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire, constituent un élément majeur du problème.¹⁶¹ C'est en partie parce que l'Assemblée Nationale ne représentait pas grand-chose pour le FFS et le RCD et presque rien pour la population de la Kabylie que le «rejet» des élections législatives du 30 mai 2002 a bénéficié d'un tel soutien.

Il convient également de s'attaquer au problème au niveau local et régional. Pour que les partis politiques soient capables d'offrir une représentation efficace, ils doivent pouvoir le faire au sein des APC et des APW aussi bien qu'au niveau national. Il faut pour cela augmenter les pouvoirs de ces assemblées. Actuellement, face à l'administration, ceux-ci sont réduits ou nuls. Les militants des partis élus à ces assemblées disposent donc seulement de possibilités limitées d'assurer le bon gouvernement des collectivités locales et régionales, et une tendance au cynisme et même à la corruption s'est manifestée. Il faut donc que le gouvernement révise à fond les lois qui

règlementent ces instances dans le but d'accroître leurs prérogatives et donc de permettre aux partis politiques d'exercer leur fonction de représentation correctement.

Dans l'immédiat, l'un des moyens par lesquels le gouvernement pourrait démontrer qu'il s'intéresse à la Kabylie et commencer à regagner la confiance des citoyens serait de s'engager à faire des efforts soutenus pour aborder les problèmes économiques de la région. Il faudrait qu'il favorise des investissements dans des projets qui stimulent l'activité économique, créent des emplois et favorisent l'intégration de la région dans l'économie nationale. Pour commencer, il faudrait qu'il crée une commission parlementaire chargée d'étudier la crise économique dont souffre la région. Cette commission examinerait les témoignages des partis politiques (y compris ceux qui ne sont pas représentés au parlement, notamment le FFS et le RCD), des acteurs économiques et des associations présentes dans les wilayas de Kabylie, ainsi que d'autres experts indépendants, et contribuerait ainsi à confirmer l'utilité des institutions de l'Etat.

Toutefois, ce n'est pas seulement le gouvernement qui a besoin d'agir. Les partis politiques kabyles n'ont pas fait face aux problèmes dont ils souffrent. Tant qu'ils se contenteront de slogans et de gesticulations et ne feront pas l'effort d'élaborer des propositions sérieuses de réforme et de faire campagne en leur faveur, ils seront complices de leur propre incapacité à représenter efficacement leurs électeurs et contribueront ainsi, à plus long terme, à leur propre faillite.

Les Coordinations ne peuvent contribuer au développement nécessaire que si elles reconnaissent leurs erreurs et corrigent le tir. Elles doivent pour cela cesser de tenir pour sacrée la plate-forme d'El-Kseur et renoncer à leur revendication concernant le retrait de la Gendarmerie (article 4). Elles doivent également établir une distinction claire, ce que la plate-forme omet manifestement de faire, entre les revendications immédiates qui peuvent être faites légitimement (notamment les articles 1-3, 5-6, 12 et 15) et les revendications plus ambitieuses et à plus long terme (notamment les articles 8-11 et 13), concernant lesquelles, à court terme, on ne peut raisonnablement s'attendre à des concessions de la

¹⁶¹ Voir le Middle East Briefing de l'ICG du 24 juin 2002, *Un rendement décroissant: les élections législatives algériennes de 2002.*

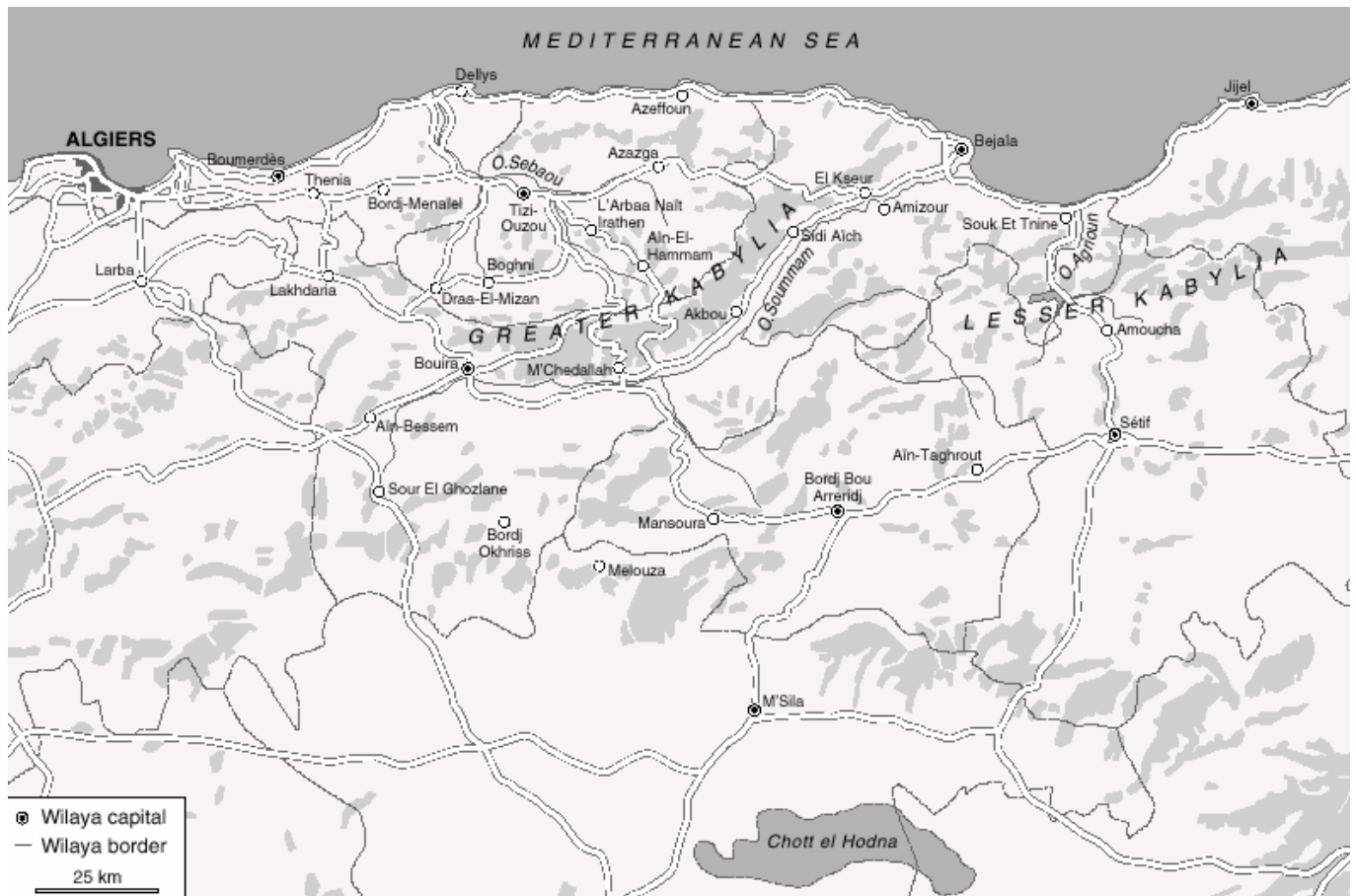
part des autorités mais qui constituent des objectifs légitimes d'une campagne à long terme d'agitation pacifique.

En poursuivant ces deux faisceaux d'objectifs, elles doivent en outre accorder moins d'importance à la mobilisation d'énergies purement physiques et éviter de recourir à des moyens qui par le passé ont souvent transgressé les propres principes de non-violence du mouvement et aliéné l'opinion publique, mais plutôt investir dans des activités plus imaginatives qui stimulent les débats publics au lieu de les entraver. Elles doivent également rompre explicitement avec les sentiments, les programmes et les formes d'activisme régionalistes et communautaires comme préalable d'une stratégie efficace d'alliances avec d'autres forces démocratiques, au niveau régional et national. S'il s'avérait impossible pour le mouvement de se réinventer, les éléments qui en reconnaissent le besoin devront prendre un nouveau départ, en dehors du cadre restrictif actuel.

Le Caire/Bruxelles, le 10 juin 2003

ANNEXE A

CARTE DE LA KABYLIE



ANNEXE B

RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA RENCONTRE D'ILLOULA OUMALOU

La société civile, interpellée par la gravité des événements dans notre région, marqués par la répression sanglante et aveugle du pouvoir, grâce à une jeunesse éprise de justice et de liberté, révoltée par l'exclusion, la marginalisation et la Hogra, réunie ce jour à Illoula Ou Malou affirme son indépendance et son autonomie vis à vis des parties politiques et des institutions de l'état, se refuse à toute forme d'allégeance ou de substitution aux formation politique (sic).

Ce mouvement citoyen, en phase d'organisation, d'essence pacifique et résolument démocratique, s'inscrit dans la durée jusqu'à l'aboutissement des revendications suivantes:

- ❑ Poursuite judiciaire à l'encontre des auteurs d'assassinats, exactions et dépassements.
- ❑ Arrêt immédiat des interpellations et intimidations et renoncement à toute poursuite judiciaire à l'encontre des manifestants.
- ❑ Départ immédiat et sans conditions de toutes les brigades de gendarmerie.
- ❑ Que la revendication du déni identitaire, culturel et linguistique source de toute frustration soit réglé définitivement en constitutionnalisant Tamazight langue nationale et officielle.
- ❑ Protection des témoins des drames.
- ❑ Prise en charge des victimes.
- ❑ Statut particulier de martyrs pour les victimes de la démocratie.
- ❑ Report des examens.
- ❑ Plan d'urgence socio-économique pour la région.
- ❑ Rejet de toutes les commissions d'enquêtes initiées par le pouvoir.

Les actions envisagés dans le cours (sic) terme:

- ❑ une minute de silence chaque Samedi matin et Jeudi à la sortie de l'école, jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- ❑ Allumer des bougies en hommage aux victimes jusqu'à satisfaction des revendications.
- ❑ Sit-in le Samedi 19 mai 2001 à 10 heures devant la direction de l'éducation de Tizi Ouzou et ce pour le report des examens de fin d'année afin de ne pas pénaliser nos enfants.
- ❑ Marche noire le Lundi 21 mai 2001 à 10 heures suivie d'une grève générale et ultérieurement une marche à Alger.
- ❑ Boycott des commissions ISSAD et parlementaires.
- ❑ Boycott de toutes les festivités nationales sportives, culturelles et autres.
- ❑ Boycott du festival international de la jeunesse et de l'étudiant.
- ❑ Mise en quarantaine de la gendarmerie jusqu'à leur départ définitif.

- ❑ Eriger des stèles commémoratives en hommage aux martyrs d'avril 2001.
- ❑ Assistance et aide aux familles des victimes.
- ❑ La journée du 01 juin 2001 sera la date de la commémoration collective du 40ème jour de nos martyrs.
- ❑ Création d'un site Internet.
- ❑ Autonomie des actions au niveau de chaque Daira.

Par ailleurs nous rejetons intégralement la réforme du code pénal initié par le pouvoir limitant davantage toute liberté d'expression.

Nous manifestons notre totale solidarité à côté de la presse.

Coordinations des comités des AARCHS, des daïras et des communes.

Le 17/05/2001

ANNEXE C

PLATE-FORME DE REVENDICATIONS ISSUE DE LA RÉUNION INTERWILAYAS DU 11-06-2001 À EL-KSEUR (BGAYET¹⁶²)

Nous, représentants des wilayas de Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Bouira, Boumerdès, Bgayet, Tizi-Ouzou, Alger ainsi que le Comité des universités d'Alger, réunis, ce jour, lundi 11-06-2001, à la Maison de jeunes Mouloud-Feraoun d'El-Kseur (wilaya de Bgayet), avons adopté la plate-forme commune de revendications suivante :

- ❑ Pour la prise en charge urgente par l'Etat de toutes les victimes blessées et familles des martyrs de la répression durant ces événements.
- ❑ Pour le jugement par les tribunaux civils de tous les auteurs, ordonnateurs et commanditaires des crimes et leur radiation des corps de sécurité et des fonctions politiques.
- ❑ Pour un statut de martyr à chaque victime de la dignité durant ces événements et la protection de tous les témoins du drame.
- ❑ Pour le départ immédiat des brigades de gendarmerie et des renforts des U.R.S. (*NDLR, Unités républicaines de sécurité*).
- ❑ Pour l'annulation des poursuites judiciaires contre tous les manifestants ainsi que l'acquittement de ceux déjà jugés durant ces événements.
- ❑ Arrêt immédiat des expéditions punitives, des intimidations et des provocations contre la population.
- ❑ Dissolution des commissions d'enquête initiées par le pouvoir.
- ❑ Satisfaction de la revendication AMAZIGHE dans toutes ses composantes (identitaire, civilisationnelle, linguistique et culturelle), sans référendum et sans conditions, et la consécration de TAMAZIGHT en tant que langue nationale et officielle.
- ❑ Pour un Etat garantissant tous les droits socio-économiques et toutes les libertés démocratiques.
- ❑ Contre les politiques de sous-développement, de paupérisation et de clochardisation du peuple algérien.
- ❑ La mise sous l'autorité effective des instances démocratiquement élues de toutes les fonctions exécutives de l'Etat ainsi que les corps de sécurité.
- ❑ Pour un plan d'urgence socio-économique pour toute la région de Kabylie.
- ❑ Contre tamheqranit (la hogra) et toutes les formes d'injustice et d'exclusion.
- ❑ Pour un réaménagement au cas par cas des examens régionaux pour les élèves n'ayant pas pu les passer.
- ❑ Institution d'une allocation-chômage pour tout demandeur d'emploi à hauteur de 50% du S.N.M.G.

Nous exigeons une réponse officielle, urgente et publique à cette plate-forme de revendications.

ULAC SMAH ULAC

¹⁶² Bgayet est la forme berbère de Béjaïa.

ANNEXE D

RADICALISATION DES OBJECTIFS POLITIQUES DU MOUVEMENT DE CONTESTATION

<i>Plate-forme d'Illoula</i>	<i>Plate-forme d'El-Kseur</i>
<p>Poursuite judiciaire à l'encontre des auteurs exactions et dépassements (art. 1)</p> <p>Que la revendication du déni identitaire culturel et linguistique soit réglé définitivement en constitutionnalisant tamazight langue nationale et officielle (art. 4)</p> <p>Rejet de toutes les commissions d'enquête initiées par le pouvoir (art. 10)</p>	<p>Poursuite des auteurs des massacres, d'assassinats Jugement par les tribunaux civils de tous les auteurs, ordonnateurs et commanditaires des crimes et leur radiation des corps de sécurité et des fonctions publiques (art. 2)</p> <p>Départ immédiat des brigades de Gendarmerie et des renforts des Unités républicaines de sécurité (art. 4)</p> <p>Satisfaction de la revendication amazighe dans toutes ses dimensions (identitaire, civilisationnelle, linguistique et culturelle) sans référendum et sans condition, et la consécration de tamazight en tant que langue nationale et officielle (art. 8)</p> <p>Dissolution des commissions d'enquête initiées par le pouvoir (art. 7)</p>

ANNEXE E
ABREVIATIONS

ALN	Armée de Libération Nationale
ANR	Alliance Nationale Républicaine
APC	Assemblée Populaire Communale
APN	Assemblée Populaire Nationale
APW	Assemblée Populaire de Wilaya
CADC	Coordination des ‘aarch, daïras et communes
CCCWB	Coordination des Comités Citoyens de la Wilaya de Bouïra
CCDR	Comité des Citoyens pour la Défense de la République
CIADC	Coordination Inter-Wilaya des ‘aarch, Daïras et Communes
CICB	Coordination Inter-Communale de Bejaia
CMA	Congrès Mondial Amazigh
CPWB	Comité Populaire de la Wilaya de Bejaia
CQVTO	Comité des Quartiers de la Ville de Tizi Ouzou
DRS	Direction des Renseignements et de la Sécurité
ENA	Étoile Nord-Africaine
FFS	Front des Forces Socialistes
FIS	Front Islamique du Salut
FLN	Front de Libération Nationale
LAADH	Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l’Homme
MAK	Mouvement pour l’Autonomie de la Kabylie
MCA	Mouvement Culturel Amazigh
MCB	Mouvement Culturel Berbère
MDS	Mouvement Démocratique et Social
MTLD	Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques
OS	Organisation Spéciale

PAGS	Parti de l'Avant-Garde Socialiste
PPA	Parti du Peuple Algérien
PT	Parti des Travailleurs
RCD	Rassemblement pour la Culture et la Démocratie
RND	Rassemblement National Démocratique
UGTA	Union Générale des Travailleurs Algériens
URS	Unités Républicaines de Sécurité

ANNEXE F

A PROPOS DE L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

L'International Crisis Group (ICG) est une organisation multinationale indépendante et sans but lucratif de plus de 90 employés répartis sur cinq continents. Ceux-ci produisent des analyses faites sur le terrain et un plaidoyer de haut niveau dans le but de prévenir et de résoudre des conflits.

L'approche d'ICG se fonde sur des recherches de terrain qui sont effectuées par des équipes d'analystes envoyées dans divers pays à risque. D'après les informations récoltées et une évaluation de la situation, des rapports analytiques rigoureux sont régulièrement rédigés et publiés par ICG, contenant une série de recommandations pratiques destinées aux décideurs internationaux.

Les rapports et bulletins d'informations sont largement diffusés par courrier électronique et versions imprimées à nombreux ministères des Affaires Etrangères et organisations internationales. De plus, ils sont, en même temps, rendus accessibles au plus grand nombre, grâce au site Internet de l'organisation, www.crisisweb.org. ICG travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention sur ses analyses des crises, et de générer un soutien à ses propositions politiques.

Le conseil d'administration de l'International Crisis Group – qui regroupe d'éminents membres du monde politique, diplomatique, ainsi que des affaires et des médias – s'engage directement à promouvoir les rapports et recommandations de l'ICG auprès des décideurs politiques du monde entier. Martti Ahtisaari, ancien Président de la Finlande, préside le Comité de Direction de l'ICG; et Gareth Evans, ancien Ministre australien des Affaires Etrangères, en est le Président Directeur Général depuis janvier 2000.

Le siège de l'ICG est à Bruxelles, tandis que des bureaux de liaison sont installés à Washington DC, New York, Paris et Londres, qui est chargé des

relations avec les médias. L'organisation gère actuellement onze bureaux de terrain (à Amman, Belgrade, Bogota, Islamabad, Jakarta, Nairobi, Osh, Pristina, Sarajevo, Sierra Leone and Skopje), à partir desquels des analystes travaillent dans plus de trente pays et territoires affectés par des crises, et ce sur quatre continents.

En Afrique, ces pays sont le Burundi, le Rwanda, la République Démocratique du Congo, la région Sierra Leone-Liberia-Guinée, la Somalie, le Soudan et le Zimbabwe; en Asie, l'Indonésie, la Birmanie/ Myanmar, le Kirghizistan, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan, le Pakistan, l'Afghanistan et le Cachemire; en Europe, l'Albanie, la Bosnie, le Kosovo, la Macédoine, le Monténégro et la Serbie; dans le monde arabe, toute la région s'étendant de l'Afrique du Nord à l'Iran; et enfin, en Amérique Latine, la Colombie.

ICG est financé par des gouvernements, des fondations caritatives, des sociétés et des donateurs privés. Les pays dont les gouvernements versent à ce jour des fonds sont: l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la Finlande, la France, l'Irlande, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la République de Chine (Taiwan), le Royaume Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

Les fondations et donateurs du secteur privé regroupent: The Atlantic Philanthropies, la Carnegie Corporation of New York, la Fondation Ford la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation William et Flora Hewlett, la Fondation Henry Luce, Inc., la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, le Fonds John Merck, la Fondation Charles Stewart Mott, l'Open Society Institute, le Fonds Ploughshares, le Ruben & Elisabeth Rausing Trust, la Fondation pour la Paix Sasakawa, la Sarlo Foundation of the Jewish Community Endowment Fund, et enfin le United States Institute of Peace.

juin 2002

De plus amples renseignements concernant ICG sont disponibles sur notre site web: www.crisisweb.org

ANNEXE G

RAPPORTS ET BRIEFINGS DE L'ICG*

AFRIQUE

AFRIQUE DE L'OUEST

Sierra Leone: Time for a New Military and Political Strategy, Rapport Afrique N°28, 11 avril 2001

Sierra Leone: Managing Uncertainty, Rapport Afrique N°35, 24 octobre 2001

Sierra Leone: Ripe For Elections? Briefing Afrique, 19 décembre 2001

Liberia: The Key to Ending Regional Instability, Rapport Afrique N°43, 24 avril 2002

Sierra Leone After Elections: Politics as Usual? Rapport Afrique N°49, 12 juillet 2002

Liberia: Unravelling, Briefing Afrique, 19 août 2002

Sierra Leone's Truth and Reconciliation Commission: A Fresh Start?, Briefing Afrique, 20 décembre 2002

Tackling Liberia: The Eye of the Regional Storm, Rapport Afrique N°62, 30 avril 2003

ALGERIE**

La crise algérienne n'est pas finie, Rapport Afrique N°24, 20 octobre 2000 (aussi disponible en anglais)

La concorde civile: Une initiative de paix manquée, Rapport Afrique N°31, 9 juillet 2001 (aussi disponible en anglais)

l'Economie algérienne: le cercle vicieux du pétrole et de la violence, Rapport Afrique N°36, 26 octobre 2001 (aussi disponible en anglais)

ANGOLA

Dealing with Savimbi's Ghost: The Security and Humanitarian Challenges in Angola, Rapport Afrique N°58, 26 février 2003

Angola's Choice: Reform Or Regress, Rapport Afrique N°61, 7 avril 2003

BURUNDI

L'Effet Mandela: Evaluation et Perspectives du processus de paix burundais, Rapport Afrique N°21, 18 avril 2000 (aussi disponible en anglais)

Unblocking Burundi's Peace Process: Political Parties, Political Prisoners, and Freedom of the Press, Briefing Afrique, 22 juin 2000

Burundi: Les enjeux du débat. Partis politiques, liberté de la presse et prisonniers politiques, Rapport Afrique N°23, 12 juillet 2000 (aussi disponible en anglais)

Burundi Peace Process: Tough Challenges Ahead, Briefing Afrique, 27 août 2000

Burundi: Ni guerre ni paix, Rapport Afrique N°25, 1 décembre 2000 (aussi disponible en anglais)

Burundi: Sortir de l'impasse. L'urgence d'un nouveau cadre de négociations, Rapport Afrique N°29, 14 mai 2001 (aussi disponible en anglais)

Burundi: Cent jours pour retrouver le chemin de la paix, Rapport Afrique N°33, 14 août 2001 (aussi disponible en anglais)

Après six mois de transition au Burundi: poursuivre la guerre ou gagner la paix?, Rapport Afrique N°46, 24 mai 2002 (aussi disponible en anglais)

The Burundi Rebellion and the Ceasefire Negotiations, Briefing Afrique, 6 août 2002

A Framework For Responsible Aid To Burundi, Rapport Afrique N°57, 21 février 2003

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Le partage du Congo: Anatomie d'une sale guerre, Rapport Afrique N°26, 20 décembre 2000 (aussi disponible en anglais)

From Kabila to Kabila: Prospects for Peace in the Congo, Rapport Afrique N°27, 16 mars 2001

Disarmament in the Congo: Investing in Conflict Prevention, Briefing Afrique, 12 juin 2001

Le dialogue intercongolais: Poker menteur ou négociation politique? Rapport Afrique N°37, 16 novembre 2001 (aussi disponible en anglais)

Disarmament in the Congo: Jump-Starting DDRRR to Prevent Further War, Rapport Afrique N°38, 14 décembre 2001

Temps Couvert sur Sun City: La Refondation Nécessaire du Processus de Paix Congolais, Rapport Afrique N°38, 14 mai 2002 (aussi disponible en anglais)

The Kivus: The Forgotten Crucible of the Congo Conflict, Rapport Afrique N°56, 24 janvier 2003

RWANDA

Uganda and Rwanda: Friends or Enemies? Rapport Afrique N°15, 4 mai 2000

Tribunal pénal international pour le Rwanda: l'urgence de juger, Rapport Afrique N°30, 7 juin 2001 (aussi disponible en anglais)

"Consensual Democracy" in Post Genocide Rwanda: Evaluating the mars 2001 District Elections, Rapport Afrique N°34, 9 octobre 2001

* Parus depuis janvier 2000.

** Le projet Algérie a été transféré sous le programme Proche et Moyen-Orient en janvier 2002.

Rwanda/Uganda: a Dangerous War of Nerves Briefing Afrique, 21 décembre 2001

Tribunal Pénal International pour le Rwanda: Le Compte à Rebours, Rapport Afrique N°50, 1 août 2002 (aussi disponible en anglais)

Fin de transition au Rwanda: Une libéralisation politique nécessaire, Rapport Afrique N°53, 13 novembre 2002 2002 (aussi disponible en anglais)

SOMALIE

Somalia: Countering Terrorism in a Failed State, Rapport Afrique N°45, 23 mai 2002

Salvaging Somalia's Chance For Peace, Briefing Afrique, 9 décembre 2002

Negotiating a Blueprint for Peace in Somalia, Rapport Afrique N°59, 6 mars 2003

SOUDAN

God, Oil & Country: Changing the Logic of War in Sudan, Rapport Afrique N°39, 28 janvier 2002

Capturing the Moment: Sudan's Peace Process in the Balance, Rapport Afrique N°42, 3 avril 2002

Dialogue or Destruction? Organising for Peace as the War in Sudan Escalates, Rapport Afrique N°48, 27 juin 2002

Sudan's Best Chance For Peace: How Not To Lose It, Rapport Afrique N°51, 17 septembre 2002

Ending Starvation as a Weapon of War in Sudan, Rapport Afrique N°54, 14 novembre 2002

Power and Wealth Sharing: Make or Break Time in Sudan's Peace Process, Rapport Afrique N°55, 18 décembre 2002

Sudan's Oilfields Burn Again: Brinkmanship Endangers The Peace Process, Briefing Afrique, 10 février 2003

ZIMBABWE

Zimbabwe: At the Crossroads, Rapport Afrique N°22, 10 juillet 2000

Zimbabwe: Three Months after the Elections, Briefing Afrique, 25 septembre 2000

Zimbabwe in Crisis: Finding a way Forward, Rapport Afrique N°32, 13 juillet 2001

Zimbabwe: Time for International Action, Briefing Afrique, 12 octobre 2001

Zimbabwe's Election: The Stakes for Southern Africa, Briefing Afrique, 11 janvier 2002

All Bark and No Bite: The International Response to Zimbabwe's Crisis, Rapport Afrique N°40, 25 janvier 2002

Zimbabwe at the Crossroads: Transition or Conflict? Rapport Afrique N°41, 22 mars 2002

Zimbabwe: What Next? Rapport Afrique N°47, 14 juin 2002

Zimbabwe: The Politics of National Liberation and International Division, Rapport Afrique N°52, 17 octobre 2002

ASIE

CAMBODGE

Cambodia: The Elusive Peace Dividend, Rapport Asie N°8, 11 août 2000

AFGHANISTAN/ASIE DU SUD

Afghanistan and Central Asia: Priorities for Reconstruction and Development, Rapport Asie N°26, 27 novembre 2001

Pakistan: The Dangers of Conventional Wisdom, Briefing Pakistan, 12 mars 2002

Securing Afghanistan: The Need for More International Action, Briefing Afghanistan, 15 mars 2002

The Loya Jirga: One Small Step Forward?, Briefing Afghanistan & Pakistan, 16 mai 2002

Kashmir: Confrontation and Miscalculation, Rapport Asie N°35, 11 juillet 2002

Pakistan: Madrasas, Extremism and the Military, Rapport Asie N°36, 29 juillet 2002

The Afghan Transitional Administration: Prospects and Perils, Briefing Afghanistan, 30 juillet 2002

Pakistan: Transition to Democracy?, Rapport Asie N°40, 3 octobre 2002

Kashmir: The View From Srinagar, Rapport Asie N°41, 21 novembre 2002

Afghanistan: Judicial Reform and Transitional Justice, Rapport Asie N°45, 28 janvier 2003

Afghanistan: Women and Reconstruction, Rapport Asie N°48, 14 mars 2003

Pakistan: The Mullahs and the Military, Rapport Asie N°49, 20 mars 2003

Nepal Backgrounder: Ceasefire – Soft Landing or Strategic Pause?, Rapport Asie N°50, 10 avril 2003

ASIE CENTRALE

Central Asia: Crisis Conditions in Three States, Rapport Asie N°7, 7 août 2000 (aussi disponible en russe)

Recent Violence in Central Asia: Causes and Consequences, Briefing Asie centrale, 18 octobre 2000

Islamist Mobilisation and Regional Security, Rapport Asie N°14, 1 mars 2001 (aussi disponible en russe)

Incubators of Conflict: Central Asia's Localised Poverty and Social Unrest, Rapport Asie N°16, 8 juin 2001 (aussi disponible en russe)

Central Asia: Fault Lines in the New Security Map, Rapport Asie N°20, 4 juillet 2001 (aussi disponible en russe)

Uzbekistan at Ten – Repression and Instability, Rapport Asie N°21, 21 août 2001 (aussi disponible en russe)

Kyrgyzstan at Ten: Trouble in the "Island of Democracy", Rapport Asie N°22, 28 août 2001 (aussi disponible en russe)

Central Asian Perspectives on the 11 septembre and the Afghan Crisis, Briefing Asie centrale, 28 septembre 2001 (aussi disponible en russe)

Central Asia: Drugs and Conflict, Rapport Asie N°25, 26 novembre 2001 (aussi disponible en russe)

Afghanistan and Central Asia: Priorities for Reconstruction and Development, Rapport Asie N°26, 27 novembre 2001 (aussi disponible en russe)

Tajikistan: An Uncertain Peace, Rapport Asie N°30, 24 décembre 2001 (aussi disponible en russe)

The IMU and the Hizb-ut-Tahrir: Implications of the Afghanistan Campaign, Briefing Asie Centrale, 30 janvier 2002 (aussi disponible en russe)

Central Asia: Border Disputes and Conflict Potential, Rapport Asie N°33, 4 avril 2002 (aussi disponible en russe)

Central Asia: Water and Conflict, Rapport Asie N°34, 30 mai 2002 (aussi disponible en russe)

Kyrgyzstan's Political Crisis: An Exit Strategy, Rapport Asie N°37, 20 août 2002 (aussi disponible en russe)

The OSCE in Central Asia: A New Strategy, Rapport Asie N°38, 11 septembre 2002

Central Asia: The Politics of Police Reform, Rapport Asie N°42, 10 décembre 2002

Cracks in the Marble: Turkmenistan's Failing Dictatorship, Rapport Asie N°44, 17 janvier 2003 (aussi disponible en russe)

Uzbekistan's Reform Program: Illusion or Reality?, Rapport Asie N°46, 18 février 2003 (aussi disponible en russe)

Tajikistan: A Roadmap for Development, Rapport Asie N°51, 24 avril 2003

Central Asia: A Last Chance for Change, Briefing Asie, 29 avril 2003 (aussi disponible en russe)

INDONESIE

Indonesia's Crisis: Chronic but not Acute, Rapport Asie N°6, 31 mai 2000

Indonesia's Maluku Crisis: The Issues, Briefing Indonésie, 19 juillet 2000

Indonesia: Keeping the Military Under Control, Rapport Asie N°9, 5 septembre 2000

Aceh: Escalating Tension, Briefing Indonésie, 7 décembre 2000

Indonesia: Overcoming Murder and Chaos in Maluku, Rapport Asie N°10, 19 décembre 2000

Indonesia: Impunity Versus Accountability for Gross Human Rights Violations, Rapport Asie N°12, 2 février 2001

Indonesia: National Police Reform, Rapport Asie N°13, 20 février 2001 (aussi disponible en indonésien)

Indonesia's Presidential Crisis, Briefing Indonésie, 21 février 2001

Bad Debt: The Politics of Financial Reform in Indonesia, Rapport Asie N°15, 13 mars 2001

Indonesia's Presidential Crisis: The Second Round, Briefing Indonésie, 21 mai 2001

Aceh: Why Military Force Won't Bring Lasting Peace, Rapport Asie N°17, 12 juin 2001 (aussi disponible en indonésien)

Aceh: Can Autonomy Stem the Conflict? Rapport Asie N°18, 27 juin 2001

Communal Violence in Indonesia: Lessons from Kalimantan, Rapport Asie N°19, 27 juin 2001

Indonesian-U.S. Military Ties, Briefing Indonésie, 18 juillet 2001

The Megawati Presidency, Briefing Indonésie, 10 septembre 2001

Indonesia: Ending Repression in Irian Jaya, Rapport Asie N°23, 20 septembre 2001

Indonesia: Violence and Radical Muslims, Briefing Indonésie, 10 octobre 2001

Indonesia: Next Steps in Military Reform, Rapport Asie N°24, 11 octobre 2001

Indonesia: Natural Resources and Law Enforcement, Rapport Asie N°29, 20 décembre 2001

Indonesia: The Search for Peace in Maluku, Rapport Asie N°31, 8 février 2002

Aceh: Slim Chance for Peace, Briefing Indonésie, 27 mars 2002

Indonesia: The Implications of the Timor Trials, Briefing Indonésie, 8 mai 2002

Resuming U.S.-Indonesia Military Ties, Briefing Indonésie, 21 mai 2002

Al-Qaeda in Southeast Asia: The case of the "Ngruki Network" in Indonesia, Briefing Indonésie, 8 août 2002

Indonesia: Resources And Conflict In Papua, Rapport Asie N°39, 13 septembre 2002

Tensions on Flores: Local Symptoms of National Problems, Briefing Indonésie, 10 octobre 2002

Impact of the Bali Bombings, Briefing Indonésie, 24 October 2002

Indonesia Backgrounder: How The Jemaah Islamiyah Terrorist Network Operates, Rapport Asie N°43, 11 décembre 2002

Aceh: A Fragile Peace, Rapport Asie N°47, 27 février 2003

Dividing Papua: How Not To Do It, Briefing Indonésie, 9 avril 2003

Aceh: Why The Military Option Still Won't Work, ICG Briefing Indonésie, 9 mai 2003

MYANMAR

Burma/Myanmar: How Strong is the Military Regime? Rapport Asie N°11, 21 décembre 2000

Myanmar: The Role of Civil Society, Rapport Asie N°27, 6 décembre 2001

Myanmar: The Military Regime's View of the World, Rapport Asie N°28, 7 décembre 2001

Myanmar: The Politics of Humanitarian Aid, Rapport Asie N°32, 2 avril 2002

Myanmar: The HIV/AIDS Crisis, Briefing Myanmar, 2 avril 2002

Myanmar: The Future of the Armed Forces, Briefing Asie, 27 septembre 2002

Myanmar Backgrounder: Ethnic Minority Politics, Rapport Asie N°52, 7 mai 2003

BALKANS

ALBANIE

Albania: State of the Nation, Rapport Balkans N°87, 1 mars 2000

Albania's Local Elections, A test of Stability and Democracy, Briefing Balkans 25 août 2000

Albania: The State of the Nation 2001, Rapport Balkans N°111, 25 mai 2001

Albania's Parliamentary Elections 2001, Briefing Balkans, 23 août 2001

Albania: State of the Nation 2003, Rapport Balkans N°140, 11 mars 2003

BOSNIE

Denied Justice: Individuals Lost in a Legal Maze, Rapport Balkans N°86, 23 février 2000

European Vs. Bosnian Human Rights Standards, Handbook Overview, 14 avril 2000

Reunifying Mostar: Opportunities for Progress, Rapport Balkans N°90, 19 avril 2000

Bosnia's Municipal Elections 2000: Winners and Losers, Rapport Balkans N°91, 28 avril 2000

Bosnia's Refugee Logjam Breaks: Is the International Community Ready? Rapport Balkans N°95, 31 mai 2000

War Criminals in Bosnia's Republika Srpska, Rapport Balkans N°103, 02 novembre 2000

Bosnia's novembre Elections: Dayton Stumbles, Rapport Balkans N°104, 18 décembre 2000

Turning Strife to Advantage: A Blueprint to Integrate the Croats in Bosnia and Herzegovina, Rapport Balkans N°106, 15 mars 2001

No Early Exit: NATO's Continuing Challenge in Bosnia, Rapport Balkans N°110, 22 mai 2001

Bosnia's Precarious Economy: Still Not Open For Business; Rapport Balkans N°115, 7 août 2001 (aussi disponible en bosniaque)

The Wages of Sin: Confronting Bosnia's Republika Srpska; Rapport Balkans N°118, 8 octobre (aussi disponible en bosniaque)

Bosnia: Reshaping the International Machinery, Rapport Balkans N°121, 29 novembre 2001 (aussi disponible en bosniaque)

Courting Disaster: The Misrule of Law in Bosnia & Herzegovina, Rapport Balkans N°127, 26 mars 2002 (aussi disponible en bosniaque)

Implementing Equality: The "Constituent Peoples" Decision in Bosnia & Herzegovina, Rapport Balkans N°128, 16 avril 2002 (aussi disponible en bosniaque)

Policing the Police in Bosnia: A Further Reform Agenda, Rapport Balkans N°130, 10 mai 2002

Bosnia's Alliance for (Smallish) Change, Rapport Balkans N°132, 2 août 2002 (aussi disponible en bosniaque)

The Continuing Challenge Of Refugee Return In Bosnia & Herzegovina, Rapport Balkans N°137, 13 décembre 2002 (aussi disponible en bosniaque)

CROATIE

Facing Up to War Crimes, Briefing Balkans, 16 octobre 2001

A Half-Hearted Welcome: Refugee Return to Croatia, Rapport Balkans N°138, 13 décembre 2002 (aussi disponible en serbo-croate)

KOSOVO

Kosovo Albanians in Serbian Prisons: Kosovo's Unfinished Business, Rapport Balkans N°85, 26 janvier 2000

What Happened to the KLA? Rapport Balkans N°88, 3 mars 2000

Kosovo's Linchpin: Overcoming Division in Mitrovica, Rapport Balkans N°96, 31 mai 2000

Reality Demands: Documenting Violations of International Humanitarian Law in Kosovo 1999, Rapport Balkans, 27 juin 2000

Elections in Kosovo: Moving Toward Democracy? Rapport Balkans N°97, 7 juillet 2000

Kosovo Report Card, Rapport Balkans N°100, 28 août 2000

Reaction in Kosovo to Kostunica's Victory, Briefing Balkans, 10 octobre 2000

Religion in Kosovo, Rapport Balkans N°105, 31 janvier 2001

Kosovo: Landmark Election, Rapport Balkans N°120, 21 novembre 2001 (aussi disponible en albanais et en serbo-croate)

Kosovo: A Strategy for Economic Development, Rapport Balkans N°123, 19 décembre (aussi disponible en serbo-croate)

A Kosovo Roadmap: I. Addressing Final Status, Rapport Balkans N°124, 28 février 2002 (aussi disponible en albanais et en serbo-croate)

A Kosovo Roadmap: II. Internal Benchmarks, Rapport Balkans N°125, 1 mars 2002 (aussi disponible en albanais et en serbo-croate)

UNMIK's Kosovo Albatross: Tackling Division in Mitrovica, Rapport Balkans N°131, 3 juin 2002 (aussi disponible en albanais et en serbo-croate)

Finding the Balance: The Scales of Justice in Kosovo, Rapport Balkans N°134, 12 septembre 2002 (aussi disponible en albanais)

Return to Uncertainty: Kosovo's Internally Displaced and The Return Process, Rapport Balkans N°139, 13 décembre 2002 (aussi disponible en albanais et en serbo-croate)

MACEDOINE

Macedonia's Ethnic Albanians: Bridging the Gulf, Rapport Balkans N°98, 2 août 2000

Macedonia Government Expects Setback in Local Elections, Briefing Balkans, 4 septembre 2000

The Macedonian Question: Reform or Rebellion, Rapport Balkans N°109, 5 avril 2001

Macedonia: The Last Chance for Peace, Rapport Balkans N°113, 20 juin 2001

Macedonia: Still Sliding, Briefing Balkans, 27 juillet 2001

Macedonia: War on Hold, Briefing Balkans, 15 août 2001

Macedonia: Filling the Security Vacuum, Briefing Balkans, 8 septembre 2001

Macedonia's Name: Why the Dispute Matters and How to Resolve It, Rapport Balkans N°122, 10 décembre 2001 (aussi disponible en serbo-croate)

Macedonia's Public Secret: How Corruption Drags The Country Down, Rapport Balkans N°133, 14 août 2002 (aussi disponible en macédonien)

Moving Macedonia Toward Self-Sufficiency: A New Security Approach for NATO and the EU, Rapport Balkans N°135, 15 novembre 2002 (aussi disponible en macédonien)

MONTENEGRO

Montenegro: In the Shadow of the Volcano, Rapport Balkans N°89, 21 mars 2000

Montenegro's Socialist People's Party: A Loyal Opposition? Rapport Balkans N°92, 28 avril 2000

Montenegro's Local Elections: Testing the National Temperament, Background Briefing, 26 mai 2000

Montenegro: Which way Next? Briefing Balkans, 30 novembre 2000

Montenegro: Settling for Independence? Rapport Balkans N°107, 28 mars 2001

Montenegro: Time to Decide, a pre-election Briefing, Briefing Balkans, 18 avril 2001

Montenegro: Resolving the Independence Deadlock, Rapport Balkans N°114, 1 août 2001

Still Buying Time: Montenegro, Serbia and the European Union, Rapport Balkans N°129, 7 mai 2002

A Marriage of Inconvenience: Montenegro 2003, Rapport Balkans N°142, 16 avril 2003

SERBIE

Serbia's Embattled Opposition, Rapport Balkans N°94, 30 mai 2000

Serbia's Grain Trade: Milosevic's Hidden Cash Crop, Rapport Balkans N°93, 5 juin 2000

Serbia: The Milosevic Regime on the Eve of the September Elections, Rapport Balkans N°99, 17 août 2000

Current Legal Status of the Republic of Yugoslavia (FRY) and of Serbia and Montenegro, Rapport Balkans N°101, 19 septembre 2000

Yugoslavia's Presidential Election: The Serbian People's Moment of Truth, Rapport Balkans N°102, 19 septembre 2000

Sanctions against the Federal Republic of Yugoslavia, Briefing Balkans, 10 octobre 2000

Serbia on the Eve of the décembre Elections, Briefing Balkans, 20 décembre 2000

A Fair Exchange: Aid to Yugoslavia for Regional Stability, Rapport Balkans N°112, 15 juin 2001

Peace in Presevo: Quick Fix or Long-Term Solution? Rapport Balkans N°116, 10 août 2001

Serbia's Transition: Reforms Under Siege, Rapport Balkans N°117, 21 septembre 2001 (aussi disponible en serbo-croate)

Belgrade's Lagging Reform: Cause for International Concern, Rapport Balkans N°126, 7 mars 2002 (aussi disponible en serbo-croate)

Serbia: Military Intervention Threatens Democratic Reform, Briefing Balkans, 28 mars 2002 (aussi disponible en serbo-croate)

Fighting To Control Yugoslavia's Military, Briefing Balkans, 12 juillet 2002 (aussi disponible en serbo-croate)

Arming Saddam: The Yugoslav Connection, Rapport Balkans N°136, 3 décembre 2002

Serbia After Djindjic, Rapport Balkans N°141, 18 mars 2003

RAPPORTS REGIONAUX

After Milosevic: A Practical Agenda for Lasting Balkans Peace, Rapport Balkans N°108, 26 avril 2001

Milosevic in The Hague: What it Means for Yugoslavia and the Region, Briefing Balkans, 6 juillet 2001

Bin Laden and the Balkans: The Politics of Anti-Terrorism, Rapport Balkans N°119, 9 novembre 2001

AMERIQUE LATINE

Colombia's Elusive Quest for Peace, Rapport Amérique Latine N°1, 26 mars 2002 (aussi disponible en espagnol)

The 10 mars 2002 Parliamentary Elections in Colombia, Briefing Amérique Latine, 17 avril 2002 (aussi disponible en espagnol)

The Stakes in the Presidential Election in Colombia, Briefing Amérique Latine, 22 mai 2002

Colombia: The Prospects for Peace with the ELN, Rapport Amérique Latine N°2, 4 octobre 2002 (aussi disponible en espagnol)

Colombia: Will Uribe's Honeymoon Last?, Briefing Amérique Latine, 19 décembre 2002 (aussi disponible en espagnol)

Colombia and its Neighbours: The Tentacles of Instability, Rapport Amérique Latine N°3, 8 avril 2003 (aussi disponible en espagnol)

PROCHE ET MOYEN-ORIENT*

A Time to Lead: The International Community and the Israeli-Palestinian Conflict, Rapport Proche et Moyen-Orient N°1, 10 avril 2002

Middle East Endgame I: Getting to a Comprehensive Arab-Israeli Peace Settlement, Rapport Proche et Moyen-Orient N°2, 16 juillet 2002 (aussi disponible en arabe)

Middle East Endgame II: How a Comprehensive Israeli-Palestinian Settlement Would Look, Rapport Proche et Moyen-Orient N°3; 16 juillet 2002 (aussi disponible en arabe)

Middle East Endgame III: Israel, Syria and Lebanon – How Comprehensive Peace Settlements Would Look, Rapport Proche et Moyen-Orient N°4, 16 juillet 2002 (aussi disponible en arabe)

Iran: The Struggle for the Revolution's Soul, Rapport Proche et Moyen-Orient N°5, 5 août 2002

Iraq Backgrounder: What Lies Beneath, Rapport Proche et Moyen-Orient N°6, 1 octobre 2002

The Meanings of Palestinian Reform, Briefing Proche et Moyen-Orient, 12 novembre 2002

Old Games, New Rules: Conflict on the Israel-Lebanon Border Rapport Proche et Moyen-Orient Report N°7, 18 novembre 2002

Voices From The Iraqi Street, Proche et Moyen-Orient Briefing, 4 décembre 2002

Yemen: Indigenous Violence and International Terror in a Fragile State, Rapport Proche et Moyen-Orient N°8, 8 janvier 2003

Radical Islam In Iraqi Kurdistan: The Mouse That Roared?, Briefing Proche et Moyen-Orient, 7 février 2003

Red Alert In Jordan: Recurrent Unrest In Maan, Briefing Proche et Moyen-Orient, 19 février 2003

Iraq Policy Briefing: Is There An Alternative To War?, Rapport Proche et Moyen-Orient N°9, 24 février 2003

War In Iraq: What's Next For The Kurds? Rapport Proche et Moyen-Orient N°10, 19 mars 2003

War In Iraq: Political Challenges After The Conflict, Middle Rapport Proche et Moyen-Orient N°11, 25 mars 2003

War In Iraq: Managing Humanitarian Relief, Rapport Proche et Moyen-Orient N°12, 27 mars 2003

Islamic Social Welfare Activism In The Occupied Palestinian Territories: A Legitimate Target?, Rapport Proche et Moyen-Orient N°13, 2 avril 2003

A Middle East Roadmap To Where?, Middle East Report N°14, 2 May 2003

ALGERIE*

Diminishing Returns: Algeria's 2002 Legislative Elections, Briefing Proche et Moyen-Orient, 24 juin 2002

RAPPORTS THEMATIQUES

HIV/SIDA

HIV/AIDS as a Security Issue, Rapport Thématique N°1, 19 juin 2001

Myanmar: The HIV/AIDS Crisis, Briefing Myanmar, 2 avril 2002

* Le projet Algérie a été transféré sous le programme Proche et Moyen-Orient en janvier 2002.

UE

The European Humanitarian Aid Office (ECHO): Crisis Response in the Grey Lane, Briefing Thématique, 26 juin 2001

EU Crisis Response Capability: Institutions and Processes for Conflict Prevention and Management, Rapport Thématique N°2, 26 juin 2001

EU Crisis Response Capabilities: An Update, Briefing Thématique, 29 avril 2002

ANNEXE H

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICG

Martti Ahtisaari, Président

Ancien Président de Finlande

Maria Livanos Cattau

Secrétaire général, Chambre de Commerce Internationale

Stephen Solarz, Vice-Président

Ancien Membre du Congrès américain

Gareth Evans, Président

Ancien Ministre des Affaires Etrangères d'Australie

S. Daniel Abraham

Président, Centre pour la paix au Moyen-Orient et la coopération économique, Etats-Unis

Morton Abramowitz

Ancien Secrétaire d'Etat adjoint américain; ancien Ambassadeur américain en Turquie

Kenneth Adelman

Ancien Ambassadeur américain et Directeur du contrôle des armes et du désarmement, Etats-Unis

Richard Allen

Ancien Chef du Conseil National de Sécurité auprès du Président des Etats-Unis

Saud Nasir Al-Sabah

Ancien Ambassadeur du Koweït au Royaume-Uni et aux Etats-Unis; ancien Ministre de l'Information et de l'Energie

Louise Arbour

Juge à la Cour Suprême, Canada ;

Ancien Procureur en chef, Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie

Oscar Arias Sanchez

Ancien Président du Costa Rica; Prix Nobel de la Paix, 1987

Ersin Arioglu

Président, Yapi Merkezi, Turquie

Emma Bonino

Membre du Parlement européen ; ancien Commissaire européen

Zbigniew Brzezinski

Ancien Conseiller à la Sécurité nationale auprès du Président des Etats-Unis

Cheryl Carolus

Ancien Haut Commissaire Sud africain auprès du Royaume-Uni; ancien Secrétaire Général de l'ANC

Jorge G. Castañeda

Ancien Ministre des Affaires Etrangères du Mexique

Victor Chu

Président du First Eastern Investment Group, Hong Kong

Wesley Clark

Ancien Commandant suprême des forces alliées de l'OTAN, Europe

Uffe Ellemann-Jensen

Ancien Ministre des Affaires Etrangères du Danemark

Ruth Dreifuss

Ancienne Présidente de la Suisse

Mark Eyskens

Ancien Premier Ministre de Belgique

Marika Fahlen

Ancien Ambassadeur de Suède pour les Affaires humanitaires; Directrice de la mobilisation sociale et de l'information stratégique

Yoichi Funabashi

Journaliste et auteur, Japon

Bronislaw Geremek

Ancien Ministre des Affaires Etrangères de Pologne

I.K.Gujral

Ancien Premier Ministre de l'Inde

Han Sung-Joo

Ancien Ministre des Affaires Etrangères de Corée

HRH El Hassan bin Talal

Président, Forum de la pensée arabe

Carla Hills

Ancien Secrétaire d'Etat aux logements, ancien Représentant de du Commerce Extérieure, Etats-Unis

Asma Jahangir

Rapporteur Spécial des Nations Unis pour les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires; ancien Président de la Commission des Droits de l'Homme au Pakistan

Ellen Johnson Sirleaf

Première Conseillère, Modern Africa Fund Managers; ancienne Ministre libérienne des Finances, ancienne Directrice du Bureau Régional du PNUD pour l'Afrique

Mikhail Khodorkovsky

Président de la compagnie YUKOS Oil, Russie

Wim Kok

Ancien Premier Ministre des Pays Bas

Elliott F Kulick

Président, Pegasus International, Etats-Unis

Joanne Leedom-Ackerman

Romancière et journaliste, Etats Unis

Todung Mulya Lubis

Juriste spécialiste des droits de l'homme et auteur, Indonésie

Barbara McDougall

Ancien Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures, Canada

Mo Mowlam

Ancien Secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord

Ayo Obe

Président, Civil Liberties Organisation, Nigeria

Christine Ockrent

Journaliste et écrivain, France

Friedbert Pflüger

Président de la Commission des affaires européennes au Bundestag, Allemagne

Surin Pitsuwan

Ancien Ministre des Affaires Etrangères de la Thaïlande

Itamar Rabinovich

Président de l'Université de Tel-Aviv; ancien Ambassadeur israélien aux Etats-Unis; ancien Chef des négociations avec la Syrie

Fidel Ramos

Ancien Président des Philippines

Mohamed Sahnoun

Conseiller spécial auprès du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique

Salim A. Salim

Ancien Premier ministre tanzanien, ancien Secrétaire général de l'organisation de l'unité africaine.

Douglas Schoen

Partenaire Fondateur de Penn, Schoen & Berland Associates, Etats-Unis

William Shawcross

Journaliste et auteur, Royaume-Uni

George Soros

Président, Open Society Institute

Eduardo Stein

Ancien Ministre des Affaires Etrangères du Guatemala

Pär Stenbäck

Ancien Ministre des Affaires Etrangères, Finlande

Thorvald Stoltenberg

Ancien Ministre des Affaires Etrangères, Norvège

William O Taylor

Président émérite, The Boston Globe, Etats unis

Ed van Thijn

Ancien Ministre de l'Intérieur, Pays-Bas; ancien Maire d'Amsterdam

Simone Veil

Ancien Membre du Parlement européen ; ancienne Ministre de la Santé, France

Shirley Williams

Ancien Secrétaire d'Etat britannique à l'Education et la Science; Membre de la Chambre des Lords

Jaushieh Joseph Wu

Secrétaire Général Adjoint au Président, Taiwan

Grigory Yavlinsky

Président du Parti Yabloko et de sa représentation à la Douma, Russie

Uta Zapf

Présidente de la Commission pour le désarmement, le contrôle et la non-prolifération des armes au Bundestag, Allemagne